À PROPOS DE L'EUROPE

Mon site comporte de nombreux et importants développements sur l'Europe, en particulier mon « Historique de l'euro » mais aussi les « Réflexions que suggère l'actualité ».

Comme pour de nombreux autres sujets, on peut dire pour la question de l'Europe qu'elle est aujourd'hui particulièrement actuelle, mais il est facile de lister tous les thèmes qui jalonnent notre histoire contemporaine, économique, sociale, politique et culturelle et qui amènent forcément à évoquer leur dimension européenne.

D'ailleurs, paraissent ces temps-ci beaucoup d'ouvrages et articles sur l'Europe qui exposent des conceptions et des problématiques souvent bien différentes, donc en général complémentaires.

Dans cette « Réflexion du mois », nous proposons de susciter des lectures plus approfondies sur l'Europe à partir de plusieurs extraits tirés d'ouvrages et articles parus très récemment :

- Un extrait du livre d'Emmanuel Todd, « La défaite de l'Occident » (Janvier 2024).

- Une présentation du livre d'Aquilino Morelle, « L'opium des élites ; comment on a défait la

  France sans faire l'Europe » (Septembre 2021).

- Deux commentaires du livre de Laurent Warlouzet, « Europe contre Europe » (Janvier 2022)

- Article de Janie Pélabay sur « L'Europe et la fabrique de l'étranger » (Janvier 2024

- Article de Marguerite Frison-Roche sur « Eurslam ou l'esprit de collaboration » (Mars 2024)

- Article de Christophe Bouillaud et Véronique Reille Soult dans Atlantico : « Quelle Europe souhaiterait cette majorité de Français qui reste pro-européenne mais pas telle que l'UE fonctionne aujourd'hui ? » (Mars 2024)

- Rapport Balladur : L'Europe et notre souveraineté ; l'Europe est nécessaire, la France aussi » (Fondation pour l'Innovation politique, Juin 2023)

- Actes de la table ronde organisée en Décembre 2023 par la Fondation Res Publica sur le thème « Quel avenir pour l'Europe », publiés en Mars 2024.

Extrait du livre d'Emmanuel Todd, « La défaite de l'Occident », Gallimard, janvier 2024.

Chapitre 5 : Le suicide assisté de l'Europe.

« L'Europe se trouve engagée dans une guerre profondément contraire à ses intérêts, autodestructrice, alors même que, depuis trente ans au moins, ses promoteurs nous vendaient une Union toujours plus approfondie qui, grâce à l'euro, allait devenir une puissance autonome, contrepoids aux géants que sont la Chine et les États-Unis. L'Union européenne a disparu derrière l'OTAN, plus soumise désormais aux États-Unis qu'elle ne l'avait jamais été. Je l'ai dit : l'axe Berlin-Paris a été supplanté par un axe Londres-Varsovie-Kiev piloté de Washington, renforcé par les pays scandinaves et baltes devenus des satellites directs de la Maison-Blanche ou du Pentagone.

La première réaction, de peur, des Européens face à l'invasion de l'Ukraine était tout à fait compréhensible. Chez tous les acteurs, le retour de la guerre causa un choc majeur ; et chez les dirigeants russes la décision de recourir aux armes eut un caractère dramatique que nous devons comprendre, non dans le dessein de les absoudre mais pour mieux évaluer leurs décisions suivantes et anticiper leurs actions à venir. En Europe occidentale, des milliers de responsables politiques, de journalistes et d'universitaires, habitués à vivre dans l'entre-soi, professaient à ce moment-là une paix perpétuelle néokantienne ; ils étaient devenus des spectateurs plutôt que des acteurs de l'Histoire réelle, qui inclut la guerre ; pis encore, ils traversaient l'Histoire en touristes, appliqués à construire l'Europe avec des mots, en enfumant leurs peuples, comme on joue au Monopoly, le soir, pendant les vacances. L'irruption du réel provoqua immédiatement chez eux une réaction absurde, dont ils pensaient qu'elle leur éviterait la guerre, alors qu'au contraire elle les y précipita, en l'élargissant. Il allait de soi que les sanctions occidentales allaient mettre la Russie à genoux. L'autosatisfaction de nos élites, qui s'étend au système social qu'elles incarnent, était sincère. Notre ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, plastronnait le 1er mars 2022 sur France Info en ces termes : « Les sanctions sont efficaces, les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable. […] Nous allons provoquer l'effondrement de l'économie russe. » Le plus grave n'est pas tant qu'elles ont échoué, mais que nos dirigeants ont été incapables de prévoir que, loin d'enrayer la guerre, elles la rendraient mondiale. Ainsi que l'exposait, un mois avant le conflit, Nicholas Mulder dans The Economic Weapon. The Rise of Sanctions as a Tool of Modern War, les sanctions économiques, conçues et mises en œuvre entre 1914 et 1918 avec le blocus des Empires centraux par les Alliés, qui fit des centaines de milliers de morts, impliquent inévitablement que les pays neutres prennent parti. Soumettre à un blocus un pays de 17 millions de kilomètres carrés, qui chevauche l'Europe et l'Asie, entre la Pologne et la Chine, transforma d'un coup la modeste « opération militaire spéciale », lancée par les Russes pour obtenir une rectification de frontière et empêcher l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, en Troisième Guerre mondiale. Je doute que Bruno Le Maire, surdiplômé de nos grandes écoles et romancier, en ait eu conscience. Seule une puissance militaire mondiale, les États-Unis, pouvait, du côté occidental, mener une guerre mondiale. Les sanctions signaient donc en elles-mêmes la fin de l'Europe. Mais les dirigeants européens avaient aussi d'excellentes raisons de suicider l'Union.

Le caractère autodestructeur des sanctions s'est traduit rapidement par une hausse massive des taux d'inflation, qui n'a pas eu de contrepartie en Russie et qui a été également moindre aux États-Unis. Que ces dirigeants aient refusé de tenir compte de la dépendance énergétique de notre continent révèle chez eux une tranquillité d'esprit oligarchique et libérale tout à fait remarquable. Ce sont les faibles qui souffrent de l'inflation, en l'occurrence une hausse des prix d'une ampleur sans précédent depuis la fin des années 1940. Une inflation de guerre. Mais la nature de notre système social étant foncièrement inégalitaire, et de plus en plus, nous ne devrions pas être surpris. Le problème est toutefois plus grave. La rupture de l'approvisionnement en gaz russe et la hausse du coût de l'énergie menacent ce qui nous reste d'industrie et nous ramènent à l'hypothèse d'un suicide. Le solde commercial de la zone euro est passé d'une valeur positive de 116 milliards en 2021 à une valeur négative de 400 milliards en 2022. N'oublions pas que le coût de la guerre inclut pour l'Europe l'interruption des relations économiques

avec la Russie, dont la fermeture obligatoire des filiales des entreprises européennes implantées là-bas, mesure qui touche particulièrement la France. L'allégresse avec laquelle des journalistes de notre presse, Le Monde en tête, s'attachèrent à traquer en Russie les résidus d'activité d'entreprises françaises, tel le groupe Auchan, sans trop s'intéresser aux profits énergétiques de nos alliés américain ou plus encore norvégien (en 2021, la Norvège était le quatrième exportateur mondial de gaz naturel) était stupéfiante. Notre presse donne parfois l'impression que la destruction de l'économie de la France, plus encore que celle de la Russie, est son objectif. On pense à un enfant qui, fou de rage, casse ses propres jouets ; et l'expression de "nihilisme économique" vient à l'esprit.

On a bien senti, au début, que les gouvernements français et, plus encore, allemand étaient réticents à s'engager trop avant dans la guerre. Le chancelier Scholz résista un temps aux pressions conjuguées de la presse allemande, des Américains et de ses voisins européens ; Emmanuel Macron, lui aussi, résista un peu à la presse et bavarda sans limites avec Poutine – au point d'inspirer un nouveau verbe à la langue russe, macroner, "parler pour ne rien dire", et sa variante ukrainienne "exprimer son inquiétude et ne rien faire". Mais, par étapes, ces réticences se sont dissipées et ces pays qui sont au cœur de l'Union ont, au moins en apparence, tout accepté. Les Allemands ont envoyé des chars Leopard ; les Français ont livré des missiles Scalp. Les dernières réserves ont été balayées alors même qu'un événement extraordinaire venait de se produire : le sabotage des gazoducs Nord Stream. J'accepte pour ma part la reconstitution des faits qu'a réalisée Seymour Hersh, parce qu'elle est, à ce jour, le seul récit vraisemblable : l'attentat a été décidé par les Américains, et exécuté avec l'aide des Norvégiens.

L'implication de la Norvège n'étonnera guère. Intérêt énergétique mis à part, ce pays, qui a refusé d'intégrer l'Union européenne mais fait partie des membres fondateurs de l'OTAN, a une longue et fort honorable tradition d'association militaire avec le monde anglo-américain. Elle remonte à la Deuxième Guerre mondiale, quand, après l'invasion allemande, sa flotte civile passa en masse du côté britannique et joua un rôle appréciable dans la bataille de l'Atlantique. Reste que, depuis l'interruption de l'approvisionnement en gaz russe, la Norvège est devenue l'un des premiers fournisseurs de gaz de l'Union. Son excédent commercial est colossal.

Que les Allemands aient accepté sans broncher que leur protecteur dynamite un élément essentiel de leur système énergétique a été un acte de soumission prodigieux. Le silence de l'Allemagne dissimule aussi sans doute un attentisme prudent, qui garde ses options ouvertes.

Des mois se sont écoulés et le mystère d'une Europe occidentale qui, sans être le principal fournisseur d'armes de l'Ukraine, supporte quand même le poids économique principal de la guerre s'épaissit. Depuis l'échec de la contre-offensive ukrainienne lancée le 4 juin 2023, avec un armement insuffisant et sans couverture aérienne – déficience occidentale oblige –, nous savons que la Russie ne sera pas vaincue. Pourquoi, alors, s'installer dans une guerre sans fin ? L'obstination des dirigeants européens devient fascinante. Les buts de guerre officiels reposent sur une vision aberrante de la réalité. Récusant le mode "émotionnel" qui domine les médias pour aveugler certains de nos dirigeants autant que nos populations, je dois résoudre un problème historique : pourquoi les Européens, et notamment ceux de l'Europe des Six initiale, se sont-ils, en l'absence de menace militaire, engagés dans une guerre si contraire à leurs intérêts et dont l'objectif officiel est moralement douteux ?

La Russie, rappelons-le, ne fait peser aucune menace sur l'Europe occidentale. Puissance conservatrice (en 2022 comme en 1815), elle souhaite nouer un partenariat économique avec l'Europe, en particulier avec l'Allemagne. Comme je l'ai souligné, elle a été soulagée d'être débarrassée, en 1990, de ses démocraties populaires satellites, et particulièrement de la Pologne, son boulet existentiel. Elle sait ne pas avoir les moyens démographiques et militaires d'une expansion vers l'Ouest ; la lenteur de son action en Ukraine le démontre.

Que la menace russe relève du fantasme, il suffit pour s'en convaincre d'observer que Donetsk, grande ville du Donbass, est à 100 kilomètres de la frontière russe, à 1 000 kilomètres de Moscou, à 2 000 kilomètres de Berlin, à 3 000 kilomètres de Paris, à 3 200 kilomètres de Londres, à 8 400 kilomètres de Washington. La Russie se bat sur sa frontière. Une lecture sans a priori de la carte confirme que, comme l'assurent ses dirigeants, elle mène une guerre défensive contre un monde occidental offensif.

Le but officiel de l'Ukraine, et donc de ceux qui la soutiennent, est de replacer des territoires peuplés de Russes, en Crimée et au Donbass, sous l'autorité du gouvernement de Kiev. Pourquoi l'Europe, continent

de la paix, s'est-elle engagée techniquement dans ce que les historiens du futur regarderont comme une guerre d'agression ? Une agression, il est vrai, d'un genre singulier : on n'envoie pas d'armée, on se contente de fournir du matériel et de l'argent, en sacrifiant la population ukrainienne, militaire ou civile. J'ai décrit au chapitre précédent un état zéro de la religion. Vient ici à l'esprit l'hypothèse d'une moralité zéro, générée en Europe occidentale par l'extinction des croyances collectives zombies. La paix néokantienne apparaît finalement bien éloignée de la morale de Kant.

L'Europe, cependant, ne s'est pas enfoncée dans cette guerre en dépit de ces absurdités et de ces invraisemblances, invraisemblances, par hasard, par bêtise, par accident. Quelque chose l'a poussée. Tout n'est pas la faute des États-Unis. Ce quelque chose, c'est sa propre implosion. Le projet européen est mort. Un sentiment de vide sociologique et historique a envahi nos élites et nos classes moyennes. Dans ce contexte, l'attaque russe contre l'Ukraine a fait presque figure d'aubaine. Les éditorialistes des médias ne s'en sont d'ailleurs pas cachés : Poutine, par son "opération militaire spéciale", redonnait du sens à la construction européenne ; l'UE avait besoin d'un ennemi extérieur pour se ressouder et repartir de l'avant. Ce discours optimiste trahissait une vérité plus sombre. L'Union est une usine à gaz, ingérable et, littéralement, irréparable. Ses institutions tournent à vide ; sa monnaie unique a entraîné des déséquilibres internes irréversibles ; sa réaction à la "menace Poutine" ne manifeste pas forcément un effort pour se ressaisir mais peut-être, à l'opposé, une pulsion suicidaire : elle exprimerait l'espoir, inavouable, que cette guerre sans fin fasse, en définitive, tout exploser. Après avoir usiné une machinerie maastrichtienne dysfonctionnelle, nos élites pourraient ainsi se défausser sur la Russie ; leur obscur désir serait que la guerre débarrasse l'Europe d'elle-même. Poutine serait leur sauveur, un Satan rédempteur.

Le rôle nouveau que jouent actuellement les États-Unis en Europe, celui de dispensateurs à l'Union d'une mort militairement assistée, a aussi de quoi surprendre. Appauvrie par quarante ans de néolibéralisme (comme nous le verrons aux chapitres 8 à 10), passablement ridicule et inquiétante depuis l'épisode Trump, qui n'est pas terminé, l'Amérique n'est plus, dans aucun domaine, un leader crédible. Dès 1985, les taux de mortalité infantile allemand, français et italien étaient simultanément inférieurs au taux de mortalité infantile américain. Dès 1993, l'espérance de vie dans ces trois mêmes pays (les principales nations du groupe européen originel) dépassait celle qu'enregistraient les États-Unis. Le sentiment que l'Amérique connaissait un déclin relatif avait été l'un des moteurs de Maastricht, et avait suscité chez les Européens une volonté d'autonomie, et même de puissance.

Depuis l'invasion russe de l'Ukraine, c'est donc par défaut que règne l'Amérique, et aussi grâce à une ruse technologique de l'histoire. Deux aspects du suicide européen doivent être examinés en détail. D'abord la renonciation du géant allemand à la puissance, ensuite celle de l'ensemble des élites européennes à la liberté. Le cas allemand va nous ramener à l'anthropologie, celui des élites européennes nous fera explorer le mécanisme de contrôle des individus qu'a enfanté la globalisation financière.

L'Allemagne, société-machine.

Tout prédisposait l'Allemagne, à la suite de sa réunification, puis de la montée de sa puissance financière pendant la crise de 2007-2008, à jouer le rôle de leader en Europe et à se distinguer des États-Unis. C'est le chemin qu'elle semblait prendre en 2003 lors de la guerre d'Irak, alors même qu'elle ne dominait pas l'Union. Mais en 2022 elle s'est vraiment couchée. Depuis le début de la guerre d'Ukraine, aucun autre pays n'a avalé de couleuvres plus grosses. La trajectoire singulière de cet hégémon réticent et pusillanime demande réflexion.

Nous devons d'abord nous rappeler que la dégringolade morale et politique de la plus puissante des nations à l'ouest du continent s'est produite en même temps que celle de toutes les autres. L'idée fondamentalement fausse des maastrichtiens (et aussi des antimaastrichtiens d'ailleurs) aura été de croire que l'Europe allait entraîner un dépassement de la nation par la création d'une entité d'un ordre supérieur, certes pluri-post-national, mais qui aurait de la substance. Ni les uns ni les autres n'ont compris à temps que le moteur sociologique profond du projet était la dissolution spontanée des nations, dans ce vide qu'ont décrit Peter Mair et d'autres auteurs, et que l'Europe de l'euro ne pouvait être qu'une version élevée au carré de ce que devenaient les nations elles-mêmes : des agrégats atomisés, peuplés de citoyens apathiques et d'élites irresponsables. Un immense agrégat atomisé.

Le premier nihilisme européen a pris la forme d'une négation des peuples et des nations et, accessoirement, d'un démantèlement des appareils industriels périphériques par l'euro. Et ce, pour échafauder un objet politique inexistant, et qui ne pouvait exister.

Ce processus de dissolution des nations, qui a engendré une décomposition de l'édifice européen dans son ensemble, n'a pas empêché que certaines nations, comme l'Allemagne, se soient révélées plus résistantes que d'autres.
La société allemande n'est pas individualiste. Son fond anthropologique est, on l'a dit, la famille souche, autoritaire et inégalitaire, qu'on peut aujourd'hui qualifier de zombie parce que, si la famille paysanne est bien loin dans le passé, certaines de ses valeurs subsistent, et plus longtemps que celles du protestantisme ou du catholicisme. Malgré la disparition des grandes religions et des idéologies qui leur ont succédé, persistent en Allemagne des habitudes mentales de discipline, de travail et d'ordre. Durant la globalisation, celle-ci a donc mieux préservé son efficacité industrielle. Alors même que l'idéal de la nation s'évanouissait partout, y compris en Allemagne, celle-ci a pourtant réorganisé l'Europe de l'Est autour d'elle. Les Américains n'avaient aucunement envisagé qu'un géant économique réapparaîtrait lorsqu'ils lui avaient accordé son unité et offert à l'Est un espace d'expansion industrielle, les anciennes démocraties populaires, passées par la grâce du président Clinton du statut de satellites idéologico-politiques de la Russie à celui de satellites économiques de l'Allemagne, démographiques également. Pour une Allemagne en grande dépression démographique, les populations actives de l'Est, bien formées sur le plan éducatif par le communisme, ont été un cadeau de l'Histoire.
L'Allemagne n'est pas nationaliste, elle n'a aucun projet de puissance, ce que prouve sa fécondité très insuffisante de 1,5 enfant par femme, au maximum, sur longue période.
Sa réunification et sa remise au centre du continent ont cependant recréé les conditions géo-économiques anciennes de l'Europe. L'Allemagne s'est retrouvée en position dominante. Attentif à la permanence géopolitique de l'Allemagne après sa défaite de 1918, Jacques Bainville aurait été fasciné par l'Europe de 2020.
Soutenue dans son être par son système anthropologique, l'Allemagne, nous l'avons dit, a mieux résisté à la mort des idéologies. Mais le pays n'est pas sorti indemne du processus. Celui-ci y a pris une forme singulière : l'obsession de l'efficacité économique pour elle-même. Un peu comme si, privée de conscience, la société allemande était devenue une machine à produire. Une idéologie propose aux individus un destin commun. Rien de tel ici. Juste une obsession de l'adaptation industrielle, qui implique, entre autres choses, de compenser l'atonie démographique par un afflux massif d'immigrés, comme lorsque l'on met de l'essence dans le réservoir d'une voiture. L'acceptation des immigrés par Angela Merkel durant la crise des réfugiés de 2015 s'est inscrite dans la continuité de l'appel de main-d'œuvre, sans que l'on puisse toutefois nier l'existence de considérations morales. Pourquoi se priver du sentiment d'être juste et bon si l'on fait en même temps ce qui est économiquement nécessaire ? Notons toutefois l'indifférence à l'origine ethnique : il n'est pas vrai que l'Allemagne a mieux traité les Ukrainiens que les Syriens. Notre analyse de la mort des idéologies, validée ainsi par l'épisode de 2015, permet d'affirmer que le racisme est en Allemagne une forme morte.
La basse fécondité devrait condamner la population allemande au déclin, comme celle du Japon. Mais, au contraire, elle est passée de 80,327 millions d'habitants en 2011 à 84,358 millions en 2022. Les habitants de nationalité allemande étaient 73,985 millions en 2011, baissant à 72,034 millions en 2022, décroissance qui inclut les naturalisés. On comptait 6,342 millions d'étrangers en 2011 mais 12,324 millions en 2022, presque un doublement.
En 2022, Ukrainiens, Roumains, Polonais, Croates et Bulgares occupaient une place saillante. La chute du rideau de fer a effectivement mis à la disposition de l'économie industrielle allemande les populations actives des anciennes démocraties populaires, employées le plus souvent sur place, dans leur propre pays, mais parfois aussi absorbées directement par la population active de l'Allemagne.

TABLEAU 2

Pays d'origine des étrangers vivant en Allemagne en 2022

Turquie	1 487 110
Ukraine	1 164 200
Syrie	923 805
Roumanie	883 670
Pologne	880 780
Italie	644 970
Croatie	436 325
Bulgarie	429 665
Afghanistan	377 240
Grèce	361 270
Russie	290 615

La société allemande, évidemment, s'adapte, se transforme. Il est vraisemblable qu'elle se stratifie et se durcit. Les classes moyennes y régressent un peu plus vite qu'ailleurs en Europe, la mobilité sociale décroît aux deux extrémités de la pyramide sociale un peu plus vite aussi. Les réformes Hartz des années 2003-2005 (sous Schröder) ont assoupli le marché du travail et généré une importante population de travailleurs sous-privilégiés, soit à temps partiel (souvent des femmes), soit instables (souvent aussi des femmes). J'aurais tendance à penser que les valeurs autoritaires et inégalitaires de la famille souche ont été le ressort de ces réformes. Au-delà de tout jugement idéologique, l'adaptation a été, en tout cas, une réussite économique, même si l'essentiel du redressement était acquis dès 2001 et surtout lié au fait que la RFA avait fini de digérer la RDA.

Rien n'autorise à affirmer que ce système est instable, ou inviable à moyen terme. Le taux de chômage très faible dans le noyau industriel permet d'intégrer, à ce stade, paisiblement, l'immigration, même si la croissance de l'AfD, une force politique cousine du Rassemblement national, commence de poser un problème. Mais qui dit problème ne dit pas absence de solution. De nouvelles formes sociales ne cessent d'apparaître dans l'Histoire.

Dans le courant des années 2000, l'Allemagne a agi de plus en plus comme une société-machine, résolvant des problèmes économiques, séparément les uns des autres, sans que la guide la notion à la fois symbolique et réaliste d'un véritable destin national. En 2012, en inaugurant Nord Stream (dont la construction avait commencé en 2005), elle est entrée dans un partenariat énergétique étroit avec la Russie tout en comptant sur les États-Unis pour la protéger militairement. La déréliction de la Bundeswehr, son instrument militaire, résultait certes d'une admirable conversion à l'idée de paix, mais aussi du choix de faire des économies en hommes actifs et en investissements pour soutenir les exportations civiles. L'Allemagne a donc abordé la guerre d'Ukraine avec une armée en cours de dépérissement.

Cette combinaison d'actes désordonnés caractérise une société dépourvue d'une conception globale de ce qu'elle fait. La simple lecture de quelques textes géopolitiques américains aurait montré aux dirigeants allemands que les États-Unis n'accepteraient jamais qu'ils se rapprochent de la Russie. Comme l'a très bien expliqué Brzezinski dans Le Grand Échiquier (1997), le problème stratégique que la chute du communisme posait à Washington était que la présence américaine sur le continent européen, ou en Asie, ne se justifiait plus. L'Eurasie aurait donc pu s'unifier, et marginaliser l'Amérique. Pour les stratèges de Washington, l'alliance germano-russe fait figure de cauchemar absolu. Dans cette perspective, le comportement de l'Allemagne, nouvelle grande puissance économique du continent, qui accentuait

simultanément sa dépendance militaire aux États-Unis et sa dépendance énergétique à la Russie, était typique d'une société-machine.

Nation active et nation inerte

Confronté au cas extraordinaire d'une nation censée ne plus exister (selon la modélisation de l'Histoire proposée dans ce livre autant que selon la théorie du dépassement de la nation proposée par l'Europe) mais qui continue de monter en puissance, je suis contraint à ce stade de procéder à un recadrage conceptuel. Une nation, c'est un peuple conscientisé par une croyance collective et une élite qui le dirige en fonction de celle-ci. Il ne faut pas croire cependant que lorsque la croyance collective en la nation disparaît, le peuple disparaît avec elle. Seule sa capacité d'action s'évanouit. Le peuple subsiste. Même si la France n'a plus d'élites dignes de ce nom, plus de croyance en elle-même, même si elle a ratifié le traité de Maastricht, aboli sa souveraineté, supprimé son idéal collectif, le peuple français continue d'exister en dépit de lui-même. L'éclipse de la France en tant qu'agent historique nous laisse avec le problème de Français qui, eux, continuent d'être ce qu'ils sont : de faire des manifs, des émeutes, de refuser que leurs services publics se déglinguent et se raréfient. L'impuissance de la nation en tant qu'agent historique efficace nous permettait de postuler, dans le cas de la France, géopolitiquement, une nation disparue. Le cas de l'Allemagne, où l'idéal national s'est évaporé mais où quelque chose, manifestement, continue de produire de la puissance, économique, me contraint à revenir sur l'idée d'un effacement complet de la nation. Je vais donc opposer la nation active, consciente, à la nation inerte, qui hors de toute conscience d'elle-même continue sur une trajectoire, comme par inertie, au sens physique du mot. Nation active, nation inerte : en vérité c'est en discutant le cas du Japon avec mon ami Hirohito Ohno, qui fut journaliste à l'Asahi shimbun et cultive aujourd'hui son jardin à Azumino, que cette distinction m'est apparue. Mais le Japon est comme l'Allemagne, un pays de famille souche zombie, et continue d'exister pleinement en l'absence d'un projet national, et avec la même obsession économique que l'Allemagne. Résumons-nous. À partir des années 2000, l'Allemagne a cessé d'être une nation active, mais, dans le même temps, elle est devenue en Europe de plus en plus puissante en tant que nation inerte. Le caractère souche du fond anthropologique a dramatisé ce paradoxe. Dans ce système, le chef est fondamentalement malheureux.

Le malheur d'être chef dans une culture souche

Dans les pays de culture individualiste, comme les États-Unis, l'Angleterre ou la France (dans sa partie centrale), arriver au pouvoir n'est pas un problème mais une apothéose. L'individu chef, c'est l'individu réalisé, absolu, heureux d'être chef. Dans une culture souche de type allemand ou japonais, il en va autrement. Si les conditions générales permettent à la société de marcher de manière harmonieuse, les individus placés à tous les niveaux de la hiérarchie y sont sécurisés par la présence au-dessus d'eux d'une autorité quelconque. Tous, sauf les chefs, que ne surplombe plus aucune autorité rassurante. Le malaise qu'ils ressentent n'est pas trop grave si le pays n'est pas très puissant : il aura, en général, un parrain extérieur, sur une scène internationale où sa capacité de décision sera insignifiante. Gare, en revanche, aux dirigeants de pays de ce type qui commencent de dominer leur environnement. Rappelons que les valeurs fondamentales de la famille souche étaient l'autorité (du père sur les fils) et l'inégalité (des frères entre eux). L'inégalité des frères mute en inégalité des hommes et des peuples. L'autorité devient droit de domination sur les peuples faibles. Sublimée dans la perception des rapports internationaux, cela donne, pour le chef d'un État très puissant : mon pays est supérieur à tous les autres et ces autres doivent obéir. Et je ne me sens moi-même pas bien : je dois décider seul, en l'absence d'une instance de contrôle supérieure. Enfin, mon pays est supérieur à tous les autres, c'est déjà ça. Gare, ai-je dit !

Dans le cas de la famille communautaire, russe ou chinoise, l'autoritarisme est corrigé par l'égalitarisme : l'égalité des frères devient égalité des hommes et des peuples. Là se trouve la source anthropologique, d'abord de l'universalisme communiste, ensuite du souverainisme généralisé de Poutine, qui propose au monde la vision d'un monde multipolaire, mais où chaque "pôle", égal aux autres, est autoritaire dans sa sphère. Que l'Ukraine soit l'égale de la Russie, cette idée n'a sans doute pas même effleuré les dirigeants russes. C'est le principe d'autorité qui régit, dans leur esprit, les rapports entre Moscou et Kiev.

Revenons au cas d'une nation souche qui monte en puissance. L'Allemagne sous Guillaume II en a été l'idéal-type. Unifiée, devenue la première puissance industrielle du continent, dominante et dominatrice, elle entraîna alors l'Europe dans son premier naufrage. Les individus qui la gouvernaient, non seulement Guillaume II et son entourage, mais au-delà les classes supérieures allemandes, avaient perdu le contact

avec la réalité. Ses chefs osèrent alors défier non seulement la France (c'était traditionnel), mais aussi, et simultanément, la Russie et l'Angleterre (auxquelles, pour faire bonne mesure, ils ajouteront en cours de route les États-Unis), fabriquant ainsi contre eux-mêmes un système d'alliance d'une puissance inédite. Deutschland über alles.

Cette incapacité des dirigeants de pays souches à gérer la puissance frappa aussi le Japon, pour le mener à l'attaque de Pearl Harbor et défier la première puissance économique de l'époque. La perte de self-control des hommes placés au sommet de la pyramide pourrait être qualifiée de mégalomanie structurellement induite en société souche.

Le retour de l'Allemagne en tant que puissance dominante du continent laissait présager une nouvelle phase de ce genre. Ses interventions en faveur de la dissolution de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie, tout comme le mouvement vers l'Ukraine de l'Union européenne passée sous son leadership, et qui conduisit à Maïdan en 2014, évoquaient terriblement la géographie de l'expansion nazie. La guerre d'Ukraine, cependant, nous a brusquement fait observer le contraire : une démission, un refus même d'influer sur les événements. Les élites allemandes ont renoncé, semble-t-il, à défendre dans l'immédiat les intérêts de leur pays, les uns après les autres : intérêts énergétiques et économiques dans le cas des rapports avec la Russie. Mais les Allemands sont aussi sur le point de laisser se gâter leurs relations avec la Chine, pourtant plus essentielles encore à leur économie. On a l'impression d'observer en action, en inaction plutôt, la classe dirigeante d'une société souche naine, secondaire, qui refuse l'autonomie et qui aspire à la soumission.

De nombreux facteurs pourraient expliquer ce refus de grandir. L'Allemagne est un pays terriblement vieilli où l'âge médian atteint 46 ans. Peut-être ce renoncement caractérise-t-il la gérontocratie. Les vieux ne sont guère aventureux. La mauvaise conscience historique pourrait aussi l'expliquer. Assoiffée d'expiation, l'Allemagne aspire à être désormais du côté du bien : l'évidence de l'agression russe – le Mal en marche, si l'on ne réfléchit pas – facilite une telle posture. Comment ne pas être solidaire de la petite Ukraine ? Mais la vraie raison, à mon avis, est plus profonde, systémique. La difficulté d'être un chef en système souche est aggravée dans l'Allemagne d'aujourd'hui par l'absence de conscience nationale, et donc d'un principe directeur d'action.

D'anxieux, le dirigeant souche devient passif. Lorsque nous aborderons les sociétés anglo-américaines, individualistes et de plus historiquement dominantes, nous constaterons une absence de projet national parallèle à celle de l'Allemagne, et résultant d'un même vide, d'une même décomposition des forces collectives, qui produira non pas de la passivité, mais un activisme fébrile, manœuvré par des bandes plutôt que par les chefs de partis structurés par des doctrines. L'atomisation sociale est partout et détermine, chez les dominés, de la passivité, chez les dominants, de l'activisme. Un même principe d'inertie anime toutes les nations occidentales, toutes « inertes », privées d'âme.

Il n'est pas dit cependant qu'à long terme le choix, si l'on peut dire, de la passivité soit complètement négatif pour l'Allemagne même si ses conséquences à court terme apparaissent catastrophiques. J'aurai l'occasion, dans la conclusion de ce livre, d'évoquer une Allemagne réconciliée avec la Russie, une fois l'OTAN défaite. Il n'est même pas exclu qu'elle sorte gagnante de cette guerre qu'elle fait semblant de faire. Les moralistes pourraient alors théoriser la supériorité intrinsèque de la passivité sur la fébrilité.

Reste à comprendre pourquoi, à l'exception de Viktor Orban, tous les dirigeants européens depuis le début de la guerre d'Ukraine ont obéi à Washington, considérant que les réticences molles de Scholz et de Macron ont été insignifiantes. Il nous faut donc examiner maintenant le destin étrange de l'oligarchie européenne. Bien partie pour régner de manière autonome, un peu germanique peut-être mais indépendante de l'oligarchie qui gouverne les États-Unis, elle se trouva brutalement rétrogradée, devenant une composante subalterne du système américain. Le refus des élites allemandes de devenir l'oligarchie supérieure du continent n'explique pas tout.

Un développement oligarchique autonome brisé

Revenons au développement oligarchique de l'Europe au début des années 2000. Il semble alors presque harmonieux. L'accident des référendums néerlandais et français de 2005, où le « non » l'emporta largement, est vite surmonté par le traité de Lisbonne, qui contourne les votes, deux ans plus tard. Au fond, la séquence dans son ensemble marque un renforcement du principe oligarchique puisqu'elle établit qu'on peut annuler un référendum sans que le peuple réagisse. C'est un tournant important : dans deux pays de tradition démocratique et libérale, les peuples ne comptent plus, pas simplement par la faute des

“élites“, mais parce que, rendus anomiques par un état religieux et idéologique zéro, aucune action collective ne peut plus les mobiliser.
Très peu de temps après, la crise de 2007-2008 fait apparaître une nouvelle hiérarchie des États : l’Allemagne en haut, la France en adjudant, les autres à des niveaux divers, la Grèce tout en bas. Nous pourrions dénoncer la disparition du principe d’égalité entre les nations, et de liberté des peuples dans ces nations, mais on pourrait aussi bien célébrer l’émergence, vers 2013, d’un continent certes oligarchique, mais qui traçait une voie oligarchique autonome. La guerre d’Ukraine, dix ans plus tard à peine, a révélé subitement que plus personne en Europe n’avait de pensée ni d’action autonomes. Les dirigeants de tous les pays de l’Union abandonnent leur activité traditionnelle, la “construction de l’Europe avec des mots“, pour se transformer en robots pilotés de l’extérieur, comme dans un film de science-fiction.
Une hypothèse radicale peut expliquer cette robotisation. L’Europe, simultanément oligarchique et anomique, a été rattrapée et envahie par les mécanismes souterrains de la globalisation financière – laquelle n’est pas une force aveugle, impersonnelle, mais un phénomène dirigé et contrôlé par les États-Unis. L’examen du champ monétaire et de la circulation des capitaux va nous offrir une clé explicative inattendue.
Comprendre les problèmes des riches
Dans un système oligarchique, économique autant que politique, la richesse s’accumule en haut de la structure sociale. Cette richesse doit aller quelque part. C’est une question angoissante pour son détenteur, qui lui aussi, on l’oublie trop souvent, a ses problèmes : comment mettre son argent à l’abri et le faire “travailler“ ? Je tiens ici à remercier Peter Thiel (cofondateur de PayPal), qui, au cours d’une discussion riche et passionnante, sur les élites américaines notamment, m’a fait comprendre le point de vue des gens qui ont réellement de l’argent.
L’un des phénomènes fondamentaux des dernières décennies a été l’extension du dollar comme monnaie refuge et des paradis fiscaux, sous contrôle américain, comme lieux de refuge des avoirs européens. L’émergence du dollar comme monnaie d’usage à l’échelle internationale, en dehors du territoire américain, remonte aux années 1960 et doit beaucoup à la dissolution de l’Empire britannique. Oliver Bullough a écrit deux ouvrages particulièrement éclairants sur la question : Moneyland et Butler to the World. On y découvre le rôle moteur qu’ont joué la City de Londres et les confettis de l’Empire britannique, en offrant au dollar une vie plus libre, plus gaie, à l’extérieur de la sphère de contrôle direct de l’administration fiscale américaine. La Banque d’Angleterre commence par autoriser les banques établies dans la City à utiliser le dollar comme monnaie et à consentir des prêts dans cette devise. D’abord perplexes, les autorités américaines comprennent vite le bénéfice qu’elles peuvent en tirer : le Trésor américain perd certes son contrôle exclusif et direct mais la sphère d’action des États-Unis s’étend. À la fin des années 1960, plus d’une centaine de filiales de banques étrangères opèrent dans la City. Ce qu’on appelle l’“euro-dollar“ est né, mais il s’agit en fait d’un dollar “monnaie du monde“. La monnaie de l’État américain devient l’instrument de réserve et de spéculation de tous les riches de la planète, et l’État américain, de fait, l’État de tous les riches du monde. Je force le trait à dessein, transformant à nouveau une tendance en structure achevée.
La création de l’euro n’a que très momentanément freiné cette tendance. L’un des effets de la crise de 2007-2008 a été que les gens qui avaient vraiment de l’argent ont perdu confiance dans la monnaie unique. Entre juin 2008 et février 2022 (début de la guerre d’Ukraine), l’euro a vu sa valeur s’éroder de 25 % par rapport à celle du dollar. Les vrais riches ont donc préféré thésauriser en dollars plutôt qu’en euros. La causalité est circulaire puisque la conversion en dollars des avoirs des riches soutient la valeur du dollar.
Les paradis fiscaux ont joué un rôle essentiel dans la mise en marche du mécanisme. La liste la plus récente des « pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales », publiée le 21 février 2023 au Journal officiel de l’UE, est édifiante. On y trouve, certes, la Fédération de Russie, mais, pour le reste, uniquement des entités soumises à des degrés divers aux États-Unis :
– Directement, comme les îles Vierges des États-Unis, Guam et les Samoa américaines.
– Un peu moins directement, comme Palaos et les Îles Marshall.
– Via la Grande-Bretagne ou ses anciennes colonies, telles les îles Vierges britanniques, Anguilla, les îles Turques-et-Caïques, les Bahamas, Trinité-et-Tobago, les Fidji, le Vanuatu, les Samoa.

– Quant au Costa Rica et à Panama, bien que n'étant pas formellement américains, ils sont eux aussi dans la main des États-Unis.
Le développement du système doit, on le voit, beaucoup au Royaume-Uni et à ses dépendances plus ou moins émancipées. Pour autant, le contrôle final est bien américain. L'Angleterre a sauvé sa tuyauterie financière mais elle s'est de la sorte asservie aux États-Unis.
Avec la création de sociétés écrans enchâssées les unes dans les autres, les paradis fiscaux ont permis d'édifier, ainsi que le décrit Oliver Bullough dans Moneyland, un monde certes invisible mais partie non négligeable du monde réel. Gabriel Zucman, dans son remarquable livre de 2017, La Richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux, estime que 11 % du patrimoine financier des ménages européens sont placés dans des paradis fiscaux. Zucman reprend toutefois la vieille antienne qui consiste à dénoncer implicitement la Suisse où, traditionnellement, les riches Européens "planquaient leur fric", pour parler élégamment (mentionnons aussi les annexes du Luxembourg, du Liechtenstein et de Monaco). Mettre au pas la Suisse est le plus souvent considéré comme une victoire de la morale sur le capitalisme financier "en général". Le lecteur de Marx et de Lénine, qui pense en termes de groupes socialement organisés et d'instruments étatiques, verra les choses un peu différemment.
Un très beau diagramme du livre de Zucman (p. 33) montre qu'à partir des années 1980 le placement en Suisse de l'argent des riches Européens stagne puis diminue légèrement, tandis qu'il s'envole dans les paradis fiscaux du reste du monde. Ceux-ci sont sous l'œil des Américains. La Suisse, quand elle était le paradis fiscal des riches Européens, présentait certes un problème aux divers gouvernements de gauche, partout en Europe. Elle assurait quand même l'indépendance de nos oligarchies vis-à-vis des États-Unis. Un européiste convaincu mais réaliste, résigné à la nature oligarchique de l'Union, devrait militer pour protéger ou, mieux, réhabiliter la Suisse en tant que paradis fiscal, plutôt qu'aider les Américains à faire pression sur les banques de la Confédération pour qu'elles révèlent leurs secrets, s'il en reste. En aucune manière il ne devrait se réjouir de voir les Suisses payer des amendes à la Réserve fédérale (Fed) pour des agissements qui sont des vétilles si on les compare à ceux des institutions financières américaines, responsables de la Grande Récession Récession (avant d'être renflouées par l'État fédéral sans que leurs dirigeants soient sanctionnés). Il est clair que, du point de vue américain, briser la Suisse était essentiel pour tenir les oligarchies européennes.
Si 60 % de l'argent des riches Européens (proportion donnée par Zucman) fructifient sous l'œil bienveillant d'autorités supérieures situées aux États-Unis, on peut considérer que les classes supérieures européennes ont perdu leur autonomie mentale et stratégique. Mais le pire, leur surveillance par la NSA, restait à venir.
Internet a bouleversé nos vies, dont celle des oligarques. En 1999, 15 % des Européens utilisaient Internet, en 2003 ils étaient 42 %, et en 2021 87 %. Tout le monde aujourd'hui utilise Internet. Or, nous devons faire l'hypothèse historique non pas seulement que l'actionnement des mécanismes financiers s'est accéléré grâce à Internet, mais que leur nature même s'est transformée. Alors qu'autrefois les privilégiés s'efforçaient, modestement, d'échapper à l'impôt, ils sont entrés maintenant dans un système magique de spéculation entièrement informatisé. L'argent n'est plus seulement à l'abri, il travaille.
Sous l'œil de la NSA
Grâce à ses voyages instantanés entre paradis fiscaux anglo-américains, l'argent autrefois sagement caché en Suisse fait désormais de l'argent. Il était immobile, il est devenu actif, participant à la grande fiesta spéculative qu'est devenue la globalisation dans sa phase ultime. Venant aussi parfois de Suisse, souvent par l'intermédiaire du Luxembourg, il se meut de plus en plus loin de la production réelle et contribue à déréaliser l'économie, menant ainsi l'Occident à la défaite. Nous verrons comment, plus en détail au chapitre 9, qui traite de la désintégration de l'économie réelle américaine.
Avançons toutefois, déjà, sur la question de la perte d'autonomie des classes supérieures européennes. Internet a d'abord incarné un rêve de liberté, ensuite une réalité plus sombre ; il a suscité dans un premier temps un sentiment grisant : liberté de rencontrer des personnes auxquelles auparavant on n'aurait jamais pu parler, liberté de circulation de l'information, liberté d'envoyer des photos d'un bout à l'autre de la planète, liberté de la pornographie, liberté de réserver sur simple impulsion son billet de train et son hôtel, d'examiner à tout instant son compte en banque, de faire circuler son argent. Dans un second temps, on s'est rendu compte qu'Internet, c'est aussi l'enregistrement de tout, absolument tout ce qu'on y fait, et la

possibilité de mettre sous surveillance la totalité des actions, présentes et passées, financières et sexuelles, qui s'y déroulent.
Je ne pense pas que les riches qui ont commencé à déposer leur argent dans les paradis fiscaux anglo-saxons aient compris tout de suite qu'ils se plaçaient sous l'œil et le contrôle des autorités américaines. Une prise de conscience a certainement commencé quand ont été révélés les agissements de la National Security Agency (NSA), aussi ancienne que la CIA, mais qui, avant Internet, n'avait pas une telle importance. La NSA s'est spécialisée dans l'enregistrement des communications, construisant, par exemple, pour plus de 3 milliards de dollars, un data center monumental dans l'Utah. Quand on pense au pouvoir de contrôle de l'Amérique, la première idée qui vient à l'esprit est celle d'un gendarme du monde, intervenant dans de petits pays comme l'Irak ou les États d'Amérique centrale : des pays pauvres, des dominés. Le complotiste du plateau de Millevaches, cet autre dominé, s'imagine peut-être qu'il est, lui aussi, surveillé par la CIA. On néglige l'essentiel : la surveillance exercée par la NSA sur les oligarchies du monde, particulièrement hors des États-Unis. On n'y pense pas parce qu'il s'agit de privilégiés.
No Place to Hide de Glenn Greenwald est sur ce point capital d'une lecture indispensable à tout déniaisement. Greenwald est le journaliste qui a rendu publiques les informations livrées par Edward Snowden, informaticien de la CIA puis de la NSA, devenu un symbole de la liberté politique. Snowden a révélé, en 2013, le programme d'espionnage à grande échelle mis au point par le gouvernement américain. Il s'est réfugié en Russie, et je pense que l'asile accordé à Snowden est l'une des choses que les Américains n'ont pas pardonnées à Poutine.
Si la CIA se consacre aux équilibres mondiaux, à l'action au Proche-Orient ou ailleurs, il apparaît clairement dans l'ouvrage de Greenwald que la NSA cible prioritairement, non pas les ennemis des États-Unis, mais leurs alliés : Européens, Japonais, Coréens, Latino-Américains. La révélation que le téléphone portable d'Angela Merkel était sur écoute a commencé d'alerter l'opinion. À la lecture du livre de Greenwald, on prend conscience que l'Empire américain n'est pas une abstraction et qu'il ne résulte pas seulement de la volonté de démocrates consentants : il repose sur des mécanismes fort concrets de surveillance des individus.
Une géographie inédite de l'Occident se dégage, telle qu'on la voit de Washington. Le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des annexes (les Five Eyes). L'Europe occidentale est une deuxième Amérique latine, où la domination américaine, quoiqu'en reflux, est beaucoup plus ancienne. Mon ami Philippe Chapelin, grand connaisseur de l'Amérique latine, m'a alerté sur l'évolution des élites européennes vers une soumission de type latino-américain, avec cette différence que l'intelligentsia de gauche est restée indépendante des États-Unis en Amérique latine, ce qui n'est pas le cas en Europe.
La NSA ne compte que 30 000 employés directs mais elle sous-traite une part de ses activités à des compagnies privées qui disposent, elles, de 60 000 employés. On évalue en général à une centaine de milliers les membres de l'"Intelligence Community", qui rassemble dix-huit agences de renseignements. Ils ne constituent en fait que le noyau d'une nébuleuse de contrôle beaucoup plus vaste : 300 000 personnes me paraissent, au pifomètre, une estimation raisonnable de l'ordre de grandeur. Si les citoyens d'Europe, et notamment de France, ne savent pas où est l'argent de leurs dirigeants, la NSA, elle, le sait et ces dirigeants savent qu'elle le sait.
En toute honnêteté, je ne puis vraiment dire dans quelle mesure les données collectées par la NSA permettent de tenir les élites occidentales. Je ne sais pas non plus jusqu'à quel degré cette institution peut réellement atteindre des comptabilités privées, ni quelles sont ses capacités de stockage. Mais il suffit que les élites européennes croient en son pouvoir et se sentent surveillées pour se montrer très prudentes dans leurs rapports avec le maître américain. Beaucoup de gens ont fait n'importe quoi dans la phase en apparence émancipatrice d'Internet, durant laquelle l'Occident a vu foisonner les Benjamin Griveaux financiers.
C'est avec regret que j'intègre la peur à mon explication de la servilité européenne envers les États-Unis. Elle n'est pas le seul facteur d'alignement ; mais ce système de pouvoir absolument étanche, avec un taux d'obéissance proche de 100 %, fait songer qu'une ambiance totalitaire doit régner dans les hautes sphères. Vladimir Poutine peut ironiser en suggérant que, si les États-Unis demandaient aux dirigeants européens de se pendre, ils le feraient, mais supplieraient que ce soit avec des cordes fabriquées chez eux ; et de

préciser que cette supplique serait rejetée pour protéger les intérêts de l'industrie textile américaine. À obéissance extrême, explication extrême.

Déclin de l'Amérique mais accroissement de son emprise sur l'Europe

Ces mécanismes de contrôle financier n'ont pas été voulus, ils se sont introduits comme par surprise : Internet, je l'ai dit, a été perçu d'abord comme un instrument de liberté, avant que l'on comprenne que c'était aussi un instrument de surveillance comme il n'en avait jamais existé. Les classes supérieures de l'Europe oligarchique en construction ont été séduites par la globalisation financière et piégées par l'enregistrement universel des données.

Si la prise américaine initiale sur ses protectorats européens (et asiatiques) date de 1945, Internet l'a énormément renforcée. On constate effectivement que depuis le milieu des années 2000, le contrôle américain de l'Europe occidentale s'est alourdi. Nous devons souligner ici le décalage existant entre les perceptions respectives des États-Unis par les Européens et par le reste du monde. Il est évident, aux yeux des non-Européens, que la puissance des États-Unis régresse, et vite : la production industrielle américaine, qui représentait 45 % de la production mondiale en 1945, n'en représente plus que 17 %. Et ces 17 %, comme nous le, verrons au chapitre 9, ne sont pas complètement réels. Pour le ministre indien des Affaires étrangères, Subrahmanyam Jaishankar, ainsi qu'il l'a expliqué en détail dans The India Way, il va de soi que le poids des États-Unis est en diminution constante au sein d'un monde qui se développe et se diversifie. Les Indiens voient d'ailleurs la rétractation de l'Empire américain comme la suite logique de celle de l'Empire britannique, à laquelle ils ont assisté aux premières loges. Ce sentiment des Indiens, on le retrouve partout : en Iran, en Arabie saoudite, en Chine, en Thaïlande… Partout sauf en Europe. Les Européens semblent être les seuls, peut-être avec les Japonais et les Coréens, à percevoir une OTAN qui se renforce et une Amérique de plus en plus indispensable. Mais c'est parce que, à mesure que le système américain se rétracte dans l'ensemble du monde, il pèse de plus en plus sur ses protectorats initiaux, qui restent ses bases ultimes de puissance. Nous sommes ici au-delà de la doctrine Brzezinski – en deçà plutôt. Il ne s'agit plus vraiment pour les États-Unis de dominer le monde. C'est le contrôle de l'Europe et de l'Asie extrême-orientale qui est devenu vital, parce que dans leur état actuel d'affaiblissement les États-Unis ont besoin de leurs capacités industrielles. Il est frappant de constater à quel point les activités technologiques de pointe ont reflué vers la périphérie de l'Empire. Les puces électroniques sont fabriquées à Taïwan, en Corée ou au Japon. Ce qui reste d'activités industrielles se trouve au Japon, en Corée, en Allemagne, en Europe de l'Est. Si nous fouillons l'inconscient de l'OTAN, nous observons que sa mécanique militaire, idéologique et psychologique n'existe plus pour protéger l'Europe occidentale, mais pour la contrôler. Considéré dans sa structure productive et commerciale globale, l'Occident n'est pas symétrique. On voit apparaître un rapport d'exploitation systémique de la périphérie par le centre américain. Le déficit de la balance commerciale des États-Unis (en biens et services) avec l'Union européenne était en 2021, à la veille de la guerre, de 220 milliards de dollars. Si l'on ajoute les 40 milliards de la Suisse, les 60 du Japon, les 30 de la Corée et les 40 de Taïwan, et en tenant compte du surplus de 0,4 milliard face à la Norvège, on obtient un déficit américain de 393 milliards de dollars vis-à-vis de ses alliés (protectorats et colonies), davantage que les 350 milliards vis-à-vis de la Chine, il est vrai affaiblie en 2021 au sortir des années Covid.

L'Américanosphère, cœur du cœur de l'Empire, est moins déséquilibrée. Le Canada, certes, dégage un excédent de 50 milliards face aux États-Unis, mais il n'est pas sûr que sa proximité n'en fasse pas une composante « intérieure » de l'économie américaine. Les États-Unis, fait extraordinaire, dégagent un excédent de 5 milliards face au Royaume-Uni et de 14 milliards face à l'Australie. La Nouvelle-Zélande dégage un excédent de 1 milliard face aux États-Unis.

Il est donc temps de nous intéresser à la Grande-Bretagne, nation non pas simplement inerte mais en perdition ; l'hystérie antirusse des Britanniques perdra alors son caractère mystérieux ».

Note : La Fondation Jean-Jaurès a publié le 20 mars 2024 un article d'Olivier Schmitt consacré à une critique du livre d'Emmanuel Todd. Il est intéressant de lire cet article, non seulement parce que toute critique est a priori intéressante mais aussi pour avoir une nouvelle fois la preuve que des auteurs se permettent trop facilement des développements qui profitent de leur CV scientifique pour avancer des thèses motivées en réalité par une idéologie pourtant bien précise. En tous les cas, cet article donne raison à Talleyrand qui disait que « tout ce qui est excessif est insignifiant ».

Notre rubrique de première page consacrée au « livre du mois » a présenté la fois précédente le livre d'Aquilino Morelle, « La parabole des aveugles », paru en novembre 2023. Son livre précédent, intitulé

« L'opium des élites » (publié en septembre 2021 chez Grasset) a pour sous-titre : « Comment on a défait la France sans faire l'Europe ».

La présentation de cet ouvrage est la suivante :
« Raymond Aron avait analysé en son temps l'emprise du communisme sur les esprits dans *L'opium des intellectuels*.
Et si l'opium des élites était aujourd'hui l'européisme ?
On nous endort tous les cinq ans en nous promettant des lendemains qui chantent, alors que les vrais choix politiques ont été opérés il y a plus de trente ans. Et n'ont jamais été expliqués aux Français, auxquels on a au contraire raconté des fables lénifiantes.
"La gauche devrait-elle opter pour l'Europe contre le socialisme, ou pour le socialisme contre l'Europe ? " s'interrogeait François Mitterrand dans une longue tribune publiée dans *Le Monde* en 1968. Eh bien, c'est précisément François Mitterrand une fois Président qui, avec le tournant de mars 1983 puis l'Acte Unique européen de 1986, a fait prendre à la France puis à l'Europe entière le chemin du fédéralisme. De sorte que loin d'être un bouclier contre la dérégulation, comme il nous a été répété à l'envi, l'Europe fut la matrice, puis le vecteur de la mondialisation libérale.
Mieux (ou pire) : ce sont les Français qui ont été les chevilles ouvrières du néo-capitalisme financier, les anglo-saxons ne faisant que s'engouffrer dans la brèche que nous avons nous-mêmes ouverte, avec Fabius et Beregovoy au pouvoir en France, Delors et Lamy à la tête de la commission européenne, Chavranski à l'OCDE, Trichet à la Banque centrale européenne (BCE), Camdessus au FMI et Lamy à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).
La civilisation européenne était supposée reposer sur l'État, plus l'État-Nation, plus l'État de droit, plus l'État-Providence. Or, l'État perd son pouvoir, l'État-Nation est voué aux gémonies au profit d'un fédéralisme hors-sol qui s'apparente à une religion politique, et l'État-Providence fut sacrifié, jusqu'au « quoi qu'il en coûte » de Macron, sur l'autel de la rigueur Maastrichienne.
Cela s'appelle l'abdication d'une démocratie, selon la belle mise en garde de Pierre Mendès France: « L'abdication d'une démocratie: la délégation de tous les pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique ».
Résultat : aucune majorité présidentielle ou parlementaire n'a été reconduite en France depuis 1983, le FN est passé de 0,8% des voix à plus de 25%, le pouvoir régalien parait illégitime ou impuissant, et ce que les élites appellent le « populisme » gronde.
On connait la formule de Georges Bidault (ministre des Affaires étrangères) en 1953: « Faire l'Europe sans défaire la France ». Nous avons défait la France en catimini au nom de l'Europe, sans pour autant parvenir à faire l'Europe démocratique qu'attendent les peuples et pour laquelle plaide l'auteur. Nous avons en somme perdu sur les deux tableaux.
Un sursaut est possible : après une analyse au scalpel de la décomposition française (première partie) et une déconstruction non moins rigoureuse de l'idéologie européenne (deuxième partie), c'est à quoi se consacre la troisième partie de cet ouvrage ».

Deux commentaires du livre de Laurent Warlouzet, « Europe contre Europe ; entre liberté, solidarité et puissance depuis 1945 », paru en janvier 2022 aux CNRS Éditions

Commentaire de Samuel B.H. Faure dans La Vie des Idées de février 2024

« L'Europe du marché domine le gouvernement des politiques économiques et sociales depuis 1945. Trois autres modèles, solidaire, néomercantiliste, et ultra-libéral, s'opposent à la logique libérale.

Plus de soixante-dix après la signature du traité de Paris en 1951 établissant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), il est toujours aussi difficile de définir l'Union européenne (UE). D'où vient le caractère protéiforme du gouvernement de l'UE, souvent qualifié de "multi-niveaux" et à "géométrie variable" ? Quels ont été les principaux déterminants politiques qui ont façonné cette architecture politico-institutionnelle transnationale depuis 1945 ?
Ces questions sont au cœur de l'ouvrage de *Laurent Warlouzet, "Europe contre Europe. Entre liberté, solidarité et puissance depuis 1945"*. Professeur des universités en histoire contemporaine à Sorbonne Université, l'auteur est titulaire de la chaire d'histoire de l'Europe XXe-XXIe siècles et a publié plus d'une centaine de textes académiques. Dans l'ouvrage cité, il entreprend une histoire de "l'organisation du continent européen" (p. 7) en portant son regard sur les politiques économiques et sociales.
Pour y parvenir, il s'appuie sur des "sources nouvelles" (p. 9), par un travail d'archives réalisé dans pas moins de huit États européens : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse (p. 455-456).
La démonstration se déploie en trois temps : la première partie du livre précise les types de politique économique et sociale, ainsi que le cadre institutionnel européen, les deux parties suivantes opérationnalisent cette grille d'analyse en analysant le gouvernement européen de ces politiques dans le contexte de la guerre froide (1948- 1991) puis lors du "long XXIe siècle" (1991-2020).

La domination de "l'Europe du marché" aux XXe et XXIe siècles
Au fil des pages, Warlouzet révèle trois variables explicatives de la manière dont les politiques économiques et sociales ont été élaborées puis mises en œuvre à l'échelle européenne.
Premièrement, la genèse des Communautés européennes dans les années 1950 ne résulte pas de la "main" de l'impérialisme américain dont les institutions européennes ne seraient que le jouet au profit d'intérêts étrangers. En outre, les acteurs européens ayant défendu un idéal fédéraliste et généralement qualifiés de "pères fondateurs" de l'Europe n'ont pas eu le rôle déterminant que le sens commun leur confère. Le gouvernement des politiques européennes et sociales en Europe résulte davantage de "compromis entre des visions différentes de l'organisation" (p. 8) : une histoire de préférences politiques multiples entre acteurs européens.
Deuxièmement, il "n'était pas gravé dans le marbre" (p. 9) que l'organisation politique du continent soit structurée autour et par les Communautés européennes puis l'UE. Les intérêts antagonistes portés par des acteurs hétérogènes auraient pu aboutir à ce que d'autres organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, le Bureau international du travail (BIT) ou le Fonds monétaire international (FMI) deviennent les piliers institutionnels du gouvernement européen des politiques économiques et sociales (p. 9 ; voir aussi, p. 442).
Troisièmement, "l'Europe du marché" n'est pas la seule logique d'action qui a structuré la fabrique des politiques économiques et sociales par "l'Europe" définie comme l'ensemble des institutions de l'UE et de ses États membres. Au contraire, et c'est la thèse du livre, le gouvernement européen procède de "l'affrontement et [de] l'hybridation entre différents projets économiques et sociaux" (p. 435). Plus précisément, l'organisation politique du marché en Europe est le produit "d'une combinaison de trois logiques économiques : libérale, sociale et néomercantiliste, correspondant aux trois projets d'Europe, du marché, de la solidarité et de la puissance" (p. 8). L'auteur complète ce triptyque par une quatrième

catégorie d'analyse du rapport de l'Europe au marché, qualifiée d'approche "ultralibérale" (p. 16 ; voir tableau 1, p. 26).
On peut ainsi comprendre le titre de l'ouvrage, *Europe contre Europe*, dans un double sens : "contre" par l'opposition entre des logiques d'action politique antagonistes vis-à-vis du marché ; "contre" par la proximité desdites logiques induite par le jeu d'enchevêtrements voire d'assemblages résultant des compromis et des consensus politiques successifs.

Les alternatives à l'Europe du marché et son renforcement
Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la logique libérale domine le jeu politique européen (p. 446). Cette logique libérale est caractérisée par un interventionnisme limité de la puissance publique vis-à-vis du marché pensé comme le moteur du système. La libre circulation des capitaux, des marchandises et des personnes, la concurrence libre et non faussée et la non-discrimination – principes aux fondements du droit de l'UE – sont en mesure de rendre le marché intérieur efficient, le taux de croissance élevé et les citoyens européens prospèrent. Le fameux arrêt "Cassis de Dijon" de 1979 (p. 88-89 ; 107 ; 323-324 ; 436 ; 443 ; 458 ; 464) incarne cette Europe du marché qui toute dominante qu'elle soit, n'a pas plus été hégémonique dans les années 1970 que dans les années 1990 ou 2010.
À rebours de cette Europe du marché, d'autres acteurs politiques européens défendent une manière différente d'instaurer des politiques économiques et sociales. L'"Europe de la solidarité" insiste sur la responsabilité des gouvernants européens d'établir des mécanismes de soutien aux plus faibles, afin de participer à résorber les inégalités sociales. C'est le cadrage politique qui a abouti, par exemple, à la création des fonds structurels tels que le fonds social européen (FSE) ou le fonds européen de développement régional (FEDER), constitutifs de la politique de cohésion fondée en 1975, mais aussi au programme d'échanges universitaires Erasmus créé en 1987.
Ainsi, l'Europe du marché "contre" l'Europe de la solidarité représente une opposition politique déterminante depuis 1945. Cependant, elle n'épuise pas la réalité historique observée par Warlouzet. En effet, ces deux logiques sont à distinguer de deux autres projets d'Europe : le néomercantilisme et l'ultra-libéralisme.
Les promoteurs de l'approche néomercantiliste insistent sur une forme soutenue d'interventionnisme de la puissance publique européenne les éloignant des tenants de l'Europe du marché. Pour autant, ils n'ambitionnent pas, comme le promeuvent les partisans de l'Europe de la solidarité, de répondre aux problèmes rencontrés par certains groupes sociaux ou certains territoires par le truchement d'une redistribution des richesses produites. "Ni libérale, ni sociale" (p. 447), l'approche néomercantiliste cherche plutôt à établir une politique industrielle par la mise en place de dispositifs normatifs, budgétaires ou institutionnels qui soutiennent les entreprises, principal producteur de richesses.
Cette Europe néomercantiliste est associée à l'idée d'une "Europe puissance" dans la mesure où elle entend répondre aux effets de la concurrence économique et des dépendances politiques extra-européennes, comme l'incarnent les programmes Ariane et Airbus (voir en particulier les chapitres 6 et 7). Warlouzet démontre ainsi que le gouvernement européen des politiques économiques et sociales ne se construit pas seulement par le choix en faveur d'instruments de régulation plus ou moins dirigistes du marché *intérieur*. Il est aussi déterminé par un rapport variable, plus ou moins autonome, voire protectionniste, vis-à-vis des acteurs *externes* tels que *Boeing*, la Chine, les États-Unis, les GAFAM ou la Russie.
À ces inflexions en faveur d'un interventionnisme européen plus marqué, l'auteur observe une dynamique politique qui s'impose aussi à partir des années 1980 et s'accélère dans les années 1990 : l'ultra-libéralisme. L'Allemand Otto Graf Lambsdorff, le Britannique Leon Brittan, ou le Français Alain Madelin (p. 11) incarnent ce quatrième modèle d'Europe. Cette approche ultra-libérale est définie par deux objectifs politiques : libérer le marché de normes contraignantes, économiquement inefficaces, et réduire les ressources dont disposent les États et les institutions de l'UE en s'attaquant, en premier lieu, au démantèlement de l'État-providence.
À Bruxelles, le travail mené par le néerlandais Fritz Bolkstein lors de la révision de la "directive Services" en 2006 est empreint de cette logique d'action. Il en va de même des *Brexiters* à savoir les acteurs politiques britanniques ayant choisi de défendre la sortie du Royaume-Uni de l'UE lors du

référendum de 2016 : l'Union serait non seulement incapable de réguler les flux migratoires, mais aussi trop sociale et contraignante sur le plan économique (p. 437).

Au-delà des quatre mondes de l'État régulateur européen ?

Sans s'aventurer dans la formulation d'une liste exhaustive des qualités de l'ouvrage, et afin de compléter les recensions déjà publiées par des historiens et des praticiens[1], je souhaiterais, à partir de mon point de vue de politiste, attirer l'attention sur trois apports d'*Europe contre Europe*.

D'abord, l'ouvrage "embrasse large" dans le temps (1948-2020) et dans l'espace en analysant, si ce n'est, l'ensemble, du moins une grande partie des politiques publiques dont l'objectif est de réguler ou de libérer le marché : marché intérieur, concurrence, agriculture, commerce, monnaie, environnement, santé, social. En plus d'être plurisectorielle et attentive à l'enchevêtrement de plusieurs temporalités, cette étude rend compte du caractère polyarchique de l'UE par une approche multiscalaire articulant les centres de décision nationaux (Berlin, Londres et Paris) et européens (Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg).

Ensuite, l'auteur ne tombe pas dans la facilité idiosyncrasique de se limiter à la présentation de son riche matériau empirique, en proposant une typologie. Enfin, Warlouzet construit un argument interprétatif original : les politiques économiques et sociales mises en œuvre par l'UE et ses États membres sont gouvernées par une logique libérale de marché qui a ses concurrents (le néomercantilisme et la solidarité) et son prolongement (l'ultra-libéralisme). Pour le dire autrement, l'auteur présente les conditions d'émergence et d'institutionnalisation des quatre mondes de "l'État" européen sur près de huit décennies. En cela, l'auteur ne contribue pas seulement aux travaux des historiens de l'intégration européenne[3], mais aussi à celles qui soutiennent une approche sociohistorique de l'UE[4].

La recension de ce livre (d'un historien) est une invitation à faire dialoguer histoire et science politique en formulant quatre questionnements (de politistes).

Quelle coalition d'acteurs – caractérisée par quel type d'appartenances sociales, institutionnelles et nationales – travaille à la promotion de quelle Europe ? Le récit ne manque pas d'acteurs individuels, de Charles de Gaulle à Emmanuel Macron en passant par Konrad Adenauer, Willy Brandt, Walter Hallstein, Margaret Thatcher, etc. (voir le riche index, p. 486-489). L'auteur fait aussi le choix d'utiliser une unité d'analyse *macro* en évoquant "l'Allemagne", "Paris" ou "l'Union européenne". Cependant, le lien entre ces acteurs individuels et collectifs et leur préférence pour un type de politiques économiques et sociales demeure un angle mort. Établir des corrélations entre un type d'acteurs *x* et un type d'Europe *x'* – afin d'identifier des constantes dans le temps – pourrait renforcer la portée de la démonstration en reconstituant les coalitions d'acteurs qui se mobilisent plutôt pour une Europe ou "contre" une autre.

Quel est le type de gouvernance – intergouvernementale, supranationale ou différenciée – qui caractérise chaque type d'Europe ? Il y a des développements éclairants (chapitre 2) ayant trait au volet institutionnel de l'UE sans que le critère du type de gouvernance soit intégré à la définition de la typologie (il n'en est pas fait mention, par exemple, dans le tableau 1, p. 26). Si les politiques publiques étudiées sont toutes communautarisées depuis le traité de Lisbonne, sauf la politique industrielle, il n'en a pas toujours été ainsi. L'identification d'un type de gouvernance structurant un modèle de politiques économiques et sociales pourrait compléter la typologie proposée. Le cas échéant, le fait d'affirmer plus directement que le type de gouvernance n'est pas une variable déterminante dans la fabrique des modèles de régulation du marché en Europe serait, en soi, un résultat intéressant, car pour le moins contre-intuitif ».

[1] Geoffrey Maréchal, *La Cliothèque*, 2022 ; Michel Dumoulin, *Histoire, économie et société*, 2023, 2, p. 159- 161 ; Maxime Lefebvre, *Politique étrangère*, 2023, 1.

[2] Lola Avril, « Pour une sociohistoire de l'État régulateur européen. Du gouvernement administratif à la régulation judiciarisé de la concurrence (1962-1982) », *Revue française de science politique*, 2020, 70, 6, p. 773-791.

[3] Aurélie Audry, Emmanuel Mourlon-Druol, Haakon A. Ikonomou et Quentin Jouan, *Rethinking European Integration History in Light of Capitalism*, Londres, Routledge, 2023.

[4] Pour une revue de la littérature récente : Céleste Bonnamy et Hugo Canihac, « Sociology and the European Union » dans Samuel B. H. Faure et Christian Lequesne (dir.), *The Elgar Companion to the European Union*, Londres, Edward Elgar, 2023, p. 93-107.

Commentaire de Carine Germond dans « Histoire @ politique » de novembre 2022

1. La pandémie de COVID et la guerre en Ukraine ont mis en exergue la difficulté pour les Européens de conjuguer tout à la fois libéralisme économique, solidarité et puissance. Pour l'historien Laurent Warlouzet, la confrontation entre ces trois visions sert de prisme à une étude magistrale revisitant l'histoire du continent européen de l'après-guerre à aujourd'hui. Ces trois visions pour l'Europe, parfois complémentaires, souvent opposées, représentent trois "forces profondes" –bien que l'auteur n'utilise pas ce terme – qui influencent les discussions au sujet de l'organisation économique et sociale du continent européen depuis près de quatre-vingts ans. Elles correspondent aussi, selon l'auteur, à trois réactions face aux grands défis auxquels l'Europe est confrontée depuis plusieurs décennies, de la mondialisation économique aux pressions des grandes puissances telles que les États-Unis et, plus récemment, la Chine, de la discorde sociale qui gronde dans de nombreux États membres de l'Union européenne (UE) et nourrit les discours populistes et eurosceptiques, au changement climatique.
2. Le marché libre, la solidarité ou la puissance ? Autour de laquelle de ces trois logiques organiser l'Europe pour en garantir la paix et la prospérité ? Ces trois approches sont- elles tour à tour privilégiées ou, au contraire, poursuivies concomitamment à des degrés divers ? Telles sont *in fine* les grandes questions abordées dans cette étude. Mais est-ce vraiment Europe contre Europe, comme le suggère le titre de manière provocatrice ? Au contraire, et c'est l'argument central, l'Europe en formation – et transformation – est le produit de ces trois approches. L'objectif sous-jacent est donc de mettre en lumière tant la complexité que la diversité de la construction européenne à l'aune des diverses influences économiques libérale, sociale et mercantiliste qui l'ont façonnée. Que l'aspect hybride de l'UE qui en découle soit souvent très critiqué est notoire : les activistes sociaux et anti-mondialistes vouent l'Union aux gémonies car ils la jugent trop (ultra) libérale ; les libéraux s'insurgent contre les restrictions que la législation sociale impose au libre commerce ; et même les États membres regimbent lorsque la Commission s'oppose à la création de grands champions nationaux ou européens en raison de la politique de la concurrence.
3. L'argumentaire de Laurent Warlouzet s'appuie sur trois idées forces. En premier lieu, l'auteur affirme que l'organisation de l'Europe est le fruit d'un choix conscient – et, on pourrait ajouter, renouvelé – des Européens et qu'elle repose essentiellement sur des compromis entre des visions économiques différentes. À l'instar des historiens Tony Judt et Mark Gilbert[1], Warlouzet s'oppose donc à une lecture téléologique de l'histoire de l'intégration européenne qui peut nourrir les fantasmes complotistes[2]. En second lieu, le renforcement de l'union entre Européens n'était ni inéluctable ni automatique.
   Au contraire, celui-ci s'inscrit dans la multitude d'organisations internationales intergouvernementales qui voient le jour après 1945, et dont les relations oscillent tour à tour entre coopération et rivalité. Warlouzet s'inscrit ainsi dans la veine argumentaire d'historiens comme Wolfram Kaiser et Kiran Klaus Patel, qui, dans une récente étude, ont plaidé en faveur d'un examen plus approfondi des interactions et influences entre la Communauté européenne/UE et les nombreuses organisations internationales occidentales afin de mieux comprendre le caractère *sui generis* de l'Union et les raisons pour lesquelles celle-ci s'impose peu à peu. En dernier lieu, l'Europe d'aujourd'hui est le résultat d'une combinaison de trois logiques économiques – libérale, sociale et mercantiliste –, chacune d'entre elles correspondant à un projet d'Europe, celles du marché, de la solidarité ou de la puissance.
4. L'ouvrage exploite une littérature pluridisciplinaire foisonnante et s'appuie sur des entretiens et un large corpus d'archives tant nationales – principalement françaises, britanniques et allemandes qui coïncident aussi avec la focale sur ces trois pays –, que d'organisations européennes et internationales, utilement complétées par des archives privées, dont certaines sont inédites ou peu exploitées. Il s'inscrit, en outre, dans un renouveau historiographique avec la publication récente de plusieurs monographies s'efforçant de reconceptualiser la trajectoire historique et contemporaine de l'Europe. Ce regain d'intérêt trouve en partie sa source dans les nombreuses

crises qui, depuis près de deux décennies, ont transformé l'Union européenne, mais dont il est nécessaire de retracer les origines dans le temps. Plusieurs européanistes éminents ont ainsi cherché à réévaluer la genèse et le développement du projet européen pour élucider la nature des transformations qui ont permis et permettent à l'UE de faire face aux défis historiques et contemporains[3].

5. L'ouvrage est structuré en trois grandes parties combinant analyse thématique et chronologique. La première partie sert avant tout d'arrière-plan conceptuel et institutionnel aux deux autres. Elle vise à proposer une typologie ternaire des différentes politiques économiques autour des trois axes de liberté (libre marché et ultralibéralisme), de solidarité (sociale) et de puissance (néomercantilisme). Elle montre ensuite comment ces diverses politiques économiques se structurent au fil du temps autour d'interactions complexes et en évolution constante entre les différents niveaux de pouvoirs nationaux et européens. Cette partie est particulièrement utile aux lecteurs peu familiers des questions économiques et/ou de l'histoire et du fonctionnement des institutions européennes.
6. Dans la deuxième partie, qui couvre la guerre froide de 1948 à 1991, on entre dans le vif du sujet. Cette période est caractérisée par la prépondérance d'une organisation économique européenne centrée sur le projet d'une Europe du marché, avec certaines avancées sociales notables. Souvent tardives, celles-ci sont principalement destinées à accompagner et faciliter l'unification du marché européen, à l'instar de la politique régionale, de l'égalité hommes-femmes et de la protection environnementale. Ces quelques percées sociales, bien qu'importantes, sont somme toute assez limitées. Elles soulignent surtout la réticence des États membres, jaloux de leurs prérogatives, et l'influence des défenseurs d'une approche de libre marché ou néomercantiliste pour ralentir les progrès de l'Europe sociale. Elles donnent également à voir l'activisme de la Cour de Justice et du Parlement européen, deux institutions dont le rôle critique et parfois controversé en matière de législation est ici de nouveau mis en valeur. L'intérêt de l'ouvrage est également de faire la lumière sur plusieurs projets alternatifs d'organisation économique souvent méconnus qui sont promus dans les années 1970 : le premier de ces projets visait à la création d'une véritable Europe sociale ; l'autre ambitionnait de promouvoir une approche mercantiliste des échanges commerciaux face à la perception d'un déclin relatif de l'Europe. Avec l'échec d'une Europe sociale radicale et celui d'une Europe mercantiliste, c'est l'Europe ultralibérale, avec la politique de la concurrence et l'union monétaire comme fers de lance, qui triomphe.
7. La période de l'après-guerre froide à nos jours, évoquée dans la troisième partie du livre, est caractérisée, selon l'auteur, par un double mouvement. Le premier voit l'ascension des politiques économiques ultralibérales, avec notamment l'élargissement de l'UE à l'Est et l'union économique et monétaire. Mais, si ces politiques ultralibérales apportent la prospérité à certains, elles transforment et accroissent aussi les inégalités entre les "gagnants" et les "perdants" de la mondialisation, tout en donnant des arguments aux "déclinistes". Le renouveau de l'État-providence dans chaque pays et certaines avancées en matière sociale européenne n'empêchent pas une politisation croissante de la construction européenne qui nourrit les discours populistes, souvent eurosceptiques voire anti-européens, notamment en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. On pourra regretter que l'auteur ne thématise pas plus ce problème aux vastes répercussions, dans une étude par ailleurs extrêmement riche. En sapant le tissu même du multilatéralisme qui a permis à l'UE de prospérer, le retour du mercantilisme sous un aspect identitaire et nationaliste agressif pose un défi majeur aux Européens dont la réponse est encore essentiellement défensive.
8. Pour l'instant limité à un lectorat essentiellement francophone, l'ouvrage devrait être bientôt traduit en anglais. Alors que les failles du Brexit, aggravées par les crises économique et énergétique actuelles, sont de plus en plus apparentes, l'analyse de Warlouzet ne manque pas d'une certaine ironie. En effet, l'auteur démontre avec clarté l'influence majeure et souvent décisive du Royaume-Uni pour façonner une Europe ultralibérale que les *Brexiters* ne renieraient pas. Sous couvert d'euroscepticisme, souvent instrumentalisé pour des raisons de politique intérieure, les gouvernements britanniques n'ont pas toujours été cet "*awkward partner*" (dans ce

contexte, l'expression se traduit par « partenaire difficile »). Sans nier ou minimiser l'influence allemande, l'étude en profite aussi pour démystifier la légende d'une Europe allemande.

9. Écrit dans une langue claire et facilement accessible, cet ouvrage offre un récit nouveau et vivant sur l'histoire économique mouvementée et nullement linéaire de l'UE. Il donne vie à des acteurs majeurs –les gouvernements français, britanniques et allemands, les Commissaires européens tels Margrethe Vestager –, qui par les projets économiques, connus et méconnus, qu'ils ont soutenus ou, au contraire, abandonnés, et par les décisions qu'ils ont prises ont construit une Europe mêlant libéralisme économique, solidarité sociale et volonté de puissance. À l'heure où l'Europe fait face à de nouveaux défis existentiels, plus que jamais le passé peut éclairer le futur »

NOTES

1. Tony Judt, *A Grand Illusion ? An Essay on Europe*, New York, Hill & Wang Mark, 1996 ; Mark Gilbert, « Narrating the Process : Questioning the Progressive Story of European Integration », *Journal of Common Market Studies*, 46, 2008, p. 241-262.

2. C'est une thèse qu'il a par ailleurs déjà défendue. Cf. Laurent Warlouzet, « Dépasser la crise de l'histoire de l'intégration européenne », *Politique européenne*, 44, 2014, p. 98-122.

3. Par exemple, Kiran K. Patel, *Project Europe : A History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020 ; Konrad H. Jarausch, *Embattled Europe. A Progressive Alternative*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2021 ; Wim van Meurs *et al.*, *The Unfinished History of European Integration*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2018 ; Wilfried Loth, *Building Europe. A History of Europea*n *Unification*, De Gruyter, Oldenburg, 2015.

L'Europe et la fabrique de l'étranger par Janie Pélabay, dans La Vie des Idées de janvier 2024.

« Les discours sur l' "européanité" illustrent la prégnance d'une conception identitaire de la construction de l'Union, de ses frontières, et de ceux qu'elle entend assimiler ou, au contraire, exclure au nom de la protection de ses valeurs particulières.

Longtemps absente de la vie démocratique de l'Union européenne (UE), la question identitaire s'y est durablement installée depuis les années 2000. Si la volonté d'affirmer officiellement ce que « nous, Européens » sommes authentiquement n'est pas nouvelle, elle concernait jusqu'alors surtout – à l'instar de la *Déclaration sur l'identité européenne* de 1973 – les relations extérieures et la place de la « Communauté européenne » au sein du système international. À présent, elle renvoie à une quête d'« Européanité » ("*Europeanness"*), c'est-à-dire la recherche et la manifestation des traits identitaires (héritages, valeurs, mœurs, etc.) tenus, à tort ou à raison, pour caractéristiques de ce que signifie être "Européens". Cette quête est largement tournée vers l'intérieur : elle concerne le rapport de "nous, Européens" à "nous-mêmes" ainsi que le rapport de "nous" aux "autres", ces étrangers et étrangères qui viennent et s'installent « chez nous ».
C'est sous cet aspect identitaire qu'est le plus fréquemment et vivement discuté ce que l'on nomme la "crise des réfugiés" et la "crise migratoire"[1].

[1] À propos de cette qualification même, voir Laura Calabrese, Chloé Gaboriaux et Marie Veniard (dir.), « Migration et crise : une co-occurrence encombrante », *Mots. Les langages du politique*, nº 129, 2022.

L'enjeu qui ferait de l'accueil des exilés et de l'intégration des migrants une "crise" concerne, en effet, l'attitude que les Européens devraient adopter à l'égard de celles et ceux qui leur sont "étrangers" à double titre : en tant qu'individus ne disposant pas de la citoyenneté de l'Union, mais également en tant que personnes vues comme les dépositaires d'une altérité identitaire les situant à l'extérieur du "nous" – au moins à leur arrivée.
D'un point de vue politique, le traitement que l'Union européenne réserve aux étrangères et étrangers se donne à voir dans le vaste ensemble de discours, décisions et dispositifs régissant l'accès au territoire, l'accueil et le séjour de ces derniers, en particulier les accords communautaires et agences européennes dévolus à "une gestion efficace des flux migratoires[2]" ainsi que les politiques publiques en matière d'immigration, d'intégration et de naturalisation qui restent du ressort de ses États membres.
Fortement guidées par des considérations identitaires dont la logique est de différencier entre "nous" et "eux", de telles politiques soulèvent une interrogation sur leurs dynamiques d'exclusion des "autres" ; cependant, elles sont aussi à examiner au regard de l'homogénéisation induite, en retour, sur le "nous". C'est ce double questionnement que je propose de mener ici.

[2] C'est l'une des finalités de la politique commune de l'immigration de l'UE figurant à l'art. 79, al. 1 du *Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*.

En quête d'"Européanité" : affirmer la frontière entre "nous" et "eux"

La question de savoir s'il est souhaitable et nécessaire que les contours de l'UE en tant que communauté politique soient tracés suivant des lignes identitaires donne lieu à une opposition philosophique très tranchée entre les partisans d'une défense sans faille de "l'identité européenne" et ceux qui plaident, à l'inverse, pour une "indéfinition" résolue de l'Europe. Loin d'être purement théorique, cette opposition se rejoue sur le plan politique, sous une forme tout aussi dichotomique, dans le débat sur le traitement des étrangers.

Les enjeux pratiques soulevés par la volonté de définir et sécuriser “notre“ commune “Européanité“ ont été au cœur de la controverse publique qu’a suscitée, en septembre 2019, l’annonce faite par Ursula von der Leyen de la nomination d’un commissaire à la “Protection du mode de vie européen“, mission requalifiée – face aux critiques – en “Promotion de *notre* mode de vie européen“[3]. Dans ce portefeuille, on trouve plusieurs finalités d’action publique dont l’association même n’a pas manqué de soulever de vives inquiétudes, en dépit de la requalification opérée : à l’affirmation publique d’un “mode de vie“ spécifiquement “nôtre“, lui-même corrélé à la défense de “l’État de droit“, “de l’égalité, de la tolérance et de la justice sociale“, se trouvent conjoints la gestion de “frontières solides“, de l’asile et la migration ainsi que la sécurité, le tout placé sous l’objectif explicite de “protéger nos citoyens et nos valeurs“[4]. Politiquement, cette “priorité“ pour la période 2019-2024 s’inscrit dans la droite ligne des appels déjà anciens à doter l’Union d’un “supplément d’âme[5]“ ou à lui “donner sa chair“ pour qu’elle advienne enfin en tant que “communauté de valeurs“[6]. De tels appels à un surcroît de substance spirituelle et morale à l’appui d’un projet européen qui se devrait d’être à la fois “politique et culturel[7]“ visaient et visent encore à répondre à certains problèmes pendants de la construction européenne, depuis le déficit de légitimité démocratique de l’UE, si discuté lors de la séquence constitutionnelle de 2005, jusqu’au défaut de stabilité culminant dans la crainte d’une désintégration européenne, rendue tangible en 2020 par le Brexit.

Précisément, c’est de la crise existentielle de l’Europe que s’autorisent les positions intellectuelles qui, poussant la quête d’“Européanité“ bien au-delà des objectifs politiques évoqués ci-dessus, la déclinent dans un registre résolument civilisationnel et défensif. Le geste philosophique consiste, en l’espèce, à appliquer à l’UE une approche “communautarienne[8]“, c’est-à-dire à faire entièrement reposer l’UE, comme ensemble de règles, de normes et d’institutions juridiques et politiques, sur une “communauté morale“ façonnée par des visions du bien et du monde spécifiques à un groupe culturel. Une fois complétée par une rhétorique de “l’enracinement[9]“ desdites “valeurs européennes“ dans un patrimoine historique (et religieux) particulier, la promotion de “notre mode de vie européen“ peut dès lors être orientée vers l’éloge de ce qui “nous“ singularise à l’égard d’autres », de “ces mérites qui nous distinguent[10] “et que nous devons être fiers d’avoir diffusés au monde entier[11].

[3] Nous soulignons.
[4] Site de la commission européenne.
[5] Jacques Delors, discours devant le Parlement européen, 17 janvier 1989.
[6] José Manuel Barroso, « La diversité réconciliée dans une Europe unifiée », discours devant la 3e assemblée œcuménique européenne, Sibiu, 6 septembre 2007.
[7] José Manuel Barroso, « *A New Narrative for Europe* », discours prononcé au BOZAR, Bruxelles, 23 avril 2013, où il formule cette exhortation significative : « we must never give up any of our values, our culture or our way of life, our European way of life ».
[8] Cette approche est notamment revendiquée par Amitai Etzioni.
[9] Chantal Delsol, « L’universel et la marque de l’enracinement », *in* Shmuel Trigano (dir.), *L’Universel et la Politique des identités*, Paris, Éditions de l’Éclat, 2010, p. 88-97.
[10] Pour reprendre le sous-titre éloquent de l’ouvrage de Jacques Dewitte, *L’Exception européenne*, Paris, Michalon, 2008.
[11] Voir, par exemple, Jean-François Mattéi, *Le Procès de l’Europe. Grandeur et misère de la culture européenne*, Paris, Puf, 2011.

À travers l’affirmation de “notre“ commune “Européanité“, ce n’est pas seulement la reconnaissance de “l’exception européenne“ qui est recherchée ; à suivre celles et ceux qui portent cette entreprise, le but n’est autre que la survie. Selon Chantal Delsol, “il en va de l’existence même de l’Europe qui, si elle n’ose pas s’identifier ni nommer ses caractères, finit par se diluer dans le rien[12].“ Par cette identification européenne, des frontières sont tracées. Superposant Europe historique et Europe politique, Alain Besançon les énonce ainsi : “l’Europe s’arrête là où elle s’arrêtait au 17ème siècle, c’est-à-dire quand elle rencontre une autre civilisation, un régime d’une autre nature et une religion qui ne veut pas d’elle[13].“

Cette façon de délimiter un “nous européen“ est à l’exact opposé de la conception de la frontière présente chez les partisans d’une “indéfinition“ et d’une “désappropriation“ de l’Europe[14]. De ce côté-ci de l’échiquier philosophique, l’enjeu est au contraire de penser “un au-delà de l’identité ou de l’identification de l’Europe“, étant entendu que le seul “crédit“ que l’on puisse “encore accorder“ à l’Europe serait “celui de désigner un espace de circulation symbolique excédant l’ordre de l’identification subjective et, plus encore, celui de la crispation identitaire“[15]. Au lieu de chercher à “circonscri[re] l’identité en traçant une frontière stricte entre “ce qui est européen” et “ce qui ne l’est pas, ne peut pas l’être ou ne doit pas l’être”“, il s’agit, comme le propose Marc Crépon, de valoriser la “composition“ avec les “altérités“ internes et externes[16]. Animé par cette “multiplicité d’Europes“, le principe, thématisé par Étienne Balibar, d’une “Europe comme *Borderland*[17]“, où les frontières se superposent et se déplacent sans cesse, est d’aller vers ce qui est au-delà d’elle-même, vers ce qui l’excède toujours.
Tout autre est néanmoins la dynamique impulsée, depuis une vingtaine d’années, par les politiques européennes d’asile et d’immigration

[12] Chantal Delsol, « Introduction. L’affirmation de l’identité européenne », *in* Chantal Delsol et Jean- François Mattéi (dir.), *L’Identité de l’Europe*, Paris, Puf, 2010.
[13] Alain Besançon, « Les frontières de l’Europe », in *ibid*., p. 92.
[14] Voir l’ouvrage collectif *Penser l’Europe à ses frontières : géophilosophie de l’Europe*, La Tour d’Aigues, Éditions de l’Aube, 1993, auquel ont, entre autres, contribué Alain Badiou, Étienne Balibar, Jacques Derrida et Jean-Luc Nancy.
[15] Jean-Luc Nancy in *ibid*., p. 12-13.
[16] Marc Crépon, *Altérités de l’Europe*, Paris, Galilée, 2006, p. 18-19. [17] Étienne Balibar, « Europe as Borderland », *Society and Space*, 2019, vol. 27, p. 190-215, et plus récemment « Europe, pays des frontières », in *Cosmopolitique. Des frontières à l’espèce humaine. Écrits III*, Paris, La Découverte, 2022, p. 219-259.
[17] Étienne Balibar, « Europe as Borderland », *Society and Space*, 2019, vol. 27, p. 190-215, et plus récemment « Europe, pays des frontières », in *Cosmopolitique. Des frontières à l’espèce humaine. Écrits III*, Paris, La Découverte, 2022, p. 219-259.

La gouvernance européenne des étrangers : l’intégration conditionnée par les “valeurs communes“

La question du traitement public des étrangers connaît, sur le plan des politiques publiques mises en œuvre par les États membres de l’UE, une forme d’européanisation. Celle-ci est discutée dans les recherches en sciences sociales sous le nom de “tournant civique“. Le terme de “tournant“ renvoie au fait qu’à partir des années 2000, plusieurs pays européens, dont certains étaient considérés comme observant jusque-là une approche plus ou moins multiculturaliste (tels que le Royaume-Uni ou les Pays-Bas), ont développé des politiques de plus en plus “robustes“ en ce qui concerne la sélection des personnes autorisées à séjourner durablement sur leur territoire et à intégrer la communauté nationale, notamment par voie de naturalisation. Quant au qualificatif de “civique“, il marque le fait que soient ajoutés aux conditions matérielles (ressources, logement, etc.) des critères de sélection des “désirables“ – et, donc, de détection des “indésirables“ – qui étendent les exigences relatives à une “bonne citoyenneté“ aux conduites et valeurs personnelles. Moyennant son intervention morale, voire disciplinaire, l’État se borne à inculquer à l’étranger les traits de caractère propices à la réussite de *son* intégration, charge à lui de démontrer qu’il conforme ses convictions et comportements, y compris dans sa vie privée, aux “valeurs“ de la société d’accueil[18]. Cette approche, centrée sur un critère de compatibilité identitaire, fait peser la responsabilité de l’inclusion (ou de l’exclusion) sur les personnes étrangères, et non sur les institutions publiques : si elles échouent à leur assimilation “éthique“ au terme de leur “parcours d’intégration“, et *a fortiori* si elles s’y refusent, alors elles sont considérées comme se plaçant elles-mêmes en situation d’être exclues.

[18] Per Mouritsen, Kristian K. Jensen et Stephen J. Larin, « Introduction: Theorizing the Civic Turn in European Integration Policies », *Ethnicities*, vol. 19, nº 4, 2019, p. 601.

Les termes de « tournant » comme de « civique » sont à complexifier : le premier car, pour certains pays comme la France, les dispositifs en question manifestent peu de nouveauté, et certainement pas une rupture, par rapport aux politiques antérieures, et le second parce que le caractère «civique» de ces

mesures et dispositifs d'intégration est nettement moins évident que leur orientation morale et culturelle, en un mot, identitaire.
En l'occurrence, c'est bien plutôt la notion d'intégration "éthique", telle que la définit Jürgen Habermas[19], qui s'avère ici pertinente pour qualifier ces politiques : "éthique" est, selon lui, une conception de l'intégration fondée sur la stabilisation d'un consensus d'arrière-plan sur des "valeurs" morales et culturelles ainsi que sur le maintien, sinon la sécurisation, de l'identité et du mode de vie majoritaires qui en sont issus. Cette conception se distingue de l'intégration "politique" qui est fondée sur l'observance par toutes et tous des normes juridico-politiques et des principes constitutionnels de l'État de droit démocratique. Tandis que l'intégration "éthique" requiert des étrangers qu'ils adhèrent aux "valeurs" particulières du groupe majoritaire, l'intégration "politique" leur demande de se conformer aux lois et d'observer les règles de la participation et de la délibération démocratiques.
Or, les politiques d'immigration, d'intégration et de naturalisation actuellement développées en Europe sont bel et bien sous-tendues par cette conception "éthique" de l'intégration. Elles conditionnent l'accès au "nous" à l'adhésion à un socle de "valeurs" officiellement déclarées comme étant déjà "communes". Pour reprendre un exemple français, cette approche ressort de la manière dont sont conçus et mis en œuvre les "contrats d'intégration" (depuis le Contrat d'accueil et d'intégration rendu obligatoire en 2006 jusqu'à l'actuel Contrat d'intégration républicaine) qui scellent l'engagement de l'étranger souhaitant s'installer durablement en France à faire siennes les "valeurs de la République" et à les "respecter" à travers ses agissements[20]. On retrouve la même approche s'agissant de la naturalisation, la "condition d'assimilation" propre à cette politique donnant lieu à des pratiques administratives d'enquête et de vérification quant à la profondeur et la sincérité de l'adhésion des étrangers auxdites "valeurs communes", la laïcité et l'égalité femmes-hommes étant les deux « valeurs » systématiquement mises en avant. L'étude de ces pratiques, notamment les « entretiens d'assimilation », et de la jurisprudence en la matière montre qu'elles ciblent tout particulièrement les personnes de religion et/ou de culture musulmanes – ou perçues comme telles – en tant qu'elles sont d'emblée associées à des « valeurs » non seulement différentes, mais opposées aux « nôtres »[21].

19 Jürgen Habermas, *L'Intégration républicaine*, Paris, Fayard, 1998, p. 229-234.
20 Myriam Hachimi-Alaoui et Janie Pélabay, « Contrats d'intégration et "valeurs de la République" : un "tournant civique" à la française ? », *Revue européenne des migrations internationales*, 2020, vol. 36, nº 4, p. 13-33.
21 Voir Émilien Fargues, Janie Pélabay et Réjane Sénac, « The Contemporary Uses of the "Values of the Republic" in the French Naturalisation Process », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 17 May 2023 : https://doi.org/10.1080/1369183X.2023.2211235

Exclusion des "autres" et homogénéisation du "nous" : les risques d'une "Europe des valeurs".
Le recours aux "valeurs communes", pour définir les "autres" et les conditions de leur entrée dans le "nous" », n'est pas spécifique aux politiques migratoires des États nationaux. L'UE, dont on a vu qu'elle tenait à s'affirmer en tant que "communauté morale", a substitué en 2009 au terme de "principes" celui de "valeurs". Dès lors, le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit sont érigés en "valeurs" sur lesquelles "l'Union est fondée" (art. 2 du Traité sur l'Union européenne) et revêtent un caractère obligatoire pour tout État souhaitant devenir et rester membre de l'UE (art. 49 sur les conditions d'adhésion et art. 7 sur les sanctions).
Reste-t-on ici dans le périmètre d'une "intégration politique", au sens où la définit Habermas, ou franchit-on le cap d'une "intégration éthique" qui donnerait au projet de l'UE – celui d'une intégration toujours plus étroite entre les États, les peuples et les citoyens européens, selon la formule des traités – une portée résolument identitaire, en en faisant un instrument pour sauvegarder la "civilisation européenne" face à d'"autres" qui la menaceraient ? La seconde hypothèse n'a certes rien de problématique aux yeux des partisans de la quête d'"Européanité", pour qui le projet européen n'a de sens que s'il est tout entier tourné vers la défense de la "substance" identitaire de la "civilisation européenne".
En revanche, le passage à une "intégration éthique", tel que le suggère l'exhortation à s'en remettre à une "Europe des valeurs" plutôt que des droits ou de la citoyenneté, comporte des risques importants pour celles et ceux qui souhaitent maintenir l'Union dans le giron d'une "intégration politique", fondée sur le respect prioritaire des principes démocratiques, de l'État de droit et des libertés fondamentales. D'où

également les craintes que concourt à attiser l'association explicite des "valeurs de l'Union" à un "mode de vie" à préserver de ses "autres éthiques". Deux risques principaux semblent, à cet égard, devoir être mentionnés.

En premier lieu, le risque d'exclusion des "autres" est intensifié par la généralisation de politiques imposant un critère de compatibilité identitaire à celles et ceux que leur altérité "éthique", réelle ou supposée, concourt à placer à l'extérieur d'une « communauté de valeurs » enracinée dans des traditions particulières, notamment religieuses. Fondé sur ces bases identitaires, le traitement des étrangers en Europe manifesterait, selon Étienne Tassin, l'autocontradiction d'une Union se prévalant "de la raison philosophique, de l'esprit d'universalité, de la culture humaniste, du règne des droits de l'homme, du souci pour le monde dans l'ouverture aux autres", mais échouant lamentablement à son "test cosmopolitique et démocratique"[23]. Loin de représenter un simple "dommage collatéral" des politiques migratoires de l'UE, les processus d'exclusion touchant les étrangers constitueraient, d'après lui, "leur centre"[24]. Même position de la part d'Étienne Balibar qui n'hésite pas à dénoncer le "statut d'*apartheid"* affectant "l'immigration "extracommunautaire"", signifiant par là l'"isolement postcolonial des populations "autochtones" et des populations "allogènes"" [25] ainsi que la construction d'une catégorie d'"étrangers plus qu'étrangers" traités comme "radicalement "autres", dissemblables et inassimilables "[26].

Le second risque que fait courir la valorisation d'un "nous" européen désireux de préserver son intégrité "éthique", touche au respect du pluralisme. Si l'exclusion des "autres" entre assez clairement en tension avec les "valeurs" proclamées par l'Union, les tendances à l'homogénéisation résultant de l'affirmation d'un consensus fort sur des valeurs déclarées comme étant "toujours déjà" communes aux Européens ne sont pas moins susceptibles de contredire le sens – à la fois la signification et l'orientation – du projet européen. Pris au sérieux, le respect du pluralisme implique que soit tolérée et même reconnue une diversité légitime de "valeurs", de visions du bien et du monde, dans les limites fixées par l'égale liberté et les droits fondamentaux. Ce "fait du pluralisme raisonnable", avec les désaccords "éthiques" incontournables qui l'animent, est le "résultat normal" d'un exercice du pouvoir respectant les libertés individuelles[27]. Avec son insistance sur le partage de convictions morales s'incarnant dans un mode de vie culturel, "l'Europe des valeurs" risque de produire une "substantialisation rampante" du "nous" européen, et d'entériner "la prédominance d'une culture majoritaire qui abuse d'un pouvoir de définition historiquement acquis pour définir à elle seule, selon ses propres critères, ce qui doit être considéré comme la culture politique obligatoire de la société pluraliste[28]".

Soumis aux attentes de reproduction d'une identité aux frontières "éthiques", le projet européen est, en fin de compte, dévié de sa trajectoire, en ce qui concerne aussi bien l'inclusion des "autres" que la possibilité d'un "nous" qui puisse s'unir "dans la diversité" ».

22 Samuel Huntington, *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997.

23 Camille Louis et Étienne Tassin, « L'Europe au prisme de son rapport aux autres », *Noesis*, nº 30-31, 2018, p. 259.

24 Étienne Tassin, « Cosmopolitique et xénopolitique », *Raison présente*, vol. 201, nº 1, 2017, p. 103-104.

25 Étienne Balibar, *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, La Découverte, 2001, p. 296.

26 Étienne Balibar, *Europe, constitution, frontière*, Bègles, Éditions du Passant, p. 136.

27 Voir John Rawls, *Libéralisme politique* (1993), Paris, Puf, 1995.

28 Jürgen Habermas, « De la tolérance religieuse aux droits culturels », *Cités*, nº 13, 2003, p. 165.

EURSLAM OU L'ESPRIT DE COLLABORATION

L'Union européenne lance en janvier 2024 à la Statale, l'université publique de Milan, le programme « Eurslam-Europe, intégration européenne et présence musulmane », qui s'inscrit dans le projet Erasmus créé en 1987 pour permettre aux jeunes Européens d'étudier à l'étranger, dans un pays membre. Il s'agissait alors de favoriser une culture commune au sein de la jeunesse issue de nations différentes dans la même aire de civilisation. Mais quelle est son ambition ?

Dans un ouvrage retentissant paru en 2005, l'essayiste Bat Ye'or parlait d'« Eurabia » comme d'un axe euro-arabe visant à faire de l'Europe une colonie islamique. Rien de tel dans le projet Eurslam. Certaines ressemblances seraient donc nécessairement fortuites.

UN PROGRAMME CLAIREMENT AMBIGU

Ce programme a pour ambition de « mieux comprendre les relations complexes entre l'Europe (comprise à la fois comme une entité culturelle et comme un sujet économique et politique résultant du processus d'intégration) et la présence musulmane à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe ». On favorise de la sorte les recherches sur les Balkans, la Turquie et la Méditerranée en présentant la migration vers l'Europe comme un thème transversal. Par ailleurs, on propose d'étudier « la question de la liberté de religion, de croyance et de culte en Europe, au regard de la présence musulmane croissante et plurielle ». Enfin, on entend alimenter « le débat sur les racines culturelles et spirituelles de l'Europe, le rôle des minorités religieuses et la possibilité de définir un islam européen ». Un tel programme prétend étudier les relations entre deux vagues entités. L'Europe est perçue comme une « entité culturelle » et un « sujet économique et politique ». Elle n'est pas délimitée géographiquement et se présente donc comme une abstraction extensible à souhait, située quelque part au bout de la péninsule eurasiatique. Cette entité se caractérisant par la culture, l'économie et la politique, sans plus de précision, paraît véritablement insaisissable. Il faudra pourtant étudier « les relations complexes » qu'elle noue avec une autre entité, « la présence musulmane ». Celle-ci est ancrée quelque part, mais on ne sait où, et elle se caractérise par sa dimension religieuse qui la définit à elle seule. Ainsi, l'Europe n'est pas envisagée comme un territoire, alors même que

« la présence musulmane à l'intérieur » implique une installation des musulmans sur le sol européen. Cette implantation est à l'origine de tensions, si bien que le programme fait disparaître le sol européen et se contente d'évoquer des « relations complexes ». Aussi, l'Europe est présentée comme une entité culturelle pour éviter toute tension religieuse. Dès lors que l'Europe n'est pas qualifiée de territoire abritant une civilisation chrétienne construite sur l'héritage gréco-romain, la présence croissante de musulmans ne saurait évidemment susciter aucun désaccord. Tout devrait d'ailleurs se passer au mieux, puisque l'Europe est finalement une entité insaisissable que « la présence musulmane » peut façonner : elle en délimite les contours géographiques selon l'implantation des musulmans et ses contours culturels selon l'islam.

EFFACER L'EUROPE AU PROFIT DE L'ISLAM ?

Le programme Eurslam ne semble pas approfondir la culture des étudiants sur les relations souvent belliqueuses entre l'Occident et l'Orient musulman. Il ne semble pas envisagé non plus de développer la recherche et l'enseignement sur la genèse historique du Coran et sur ses interprétations pour fournir le recul critique nécessaire sur la religion et éviter tout fanatisme. Enfin, il ne semble pas nécessaire de travailler sur les différentes philosophies politiques qui découlent de sociétés chrétiennes et musulmanes (par exemple à partir des travaux de Rémi Brague) ; étude cruciale pour permettre à un étudiant européen de comprendre pourquoi il vit dans une société chrétienne sécularisée. Le programme n'ose pas développer une approche historique et comparative pour défendre une Europe chrétienne sécularisée, au sein de laquelle les minorités religieuses ont leur place dès lors qu'elles acceptent de s'inscrire dans une continuité historique.

LE PROGRAMME EURSLAM ENTEND PLUTÔT ACTER LA PRÉSENCE GRANDISSANTE DE L'ISLAM EN EUROPE.

Il s'agirait de promouvoir la primauté culturelle du christianisme qui a forgé la civilisation européenne en reprenant l'héritage gréco-romain ; mais le programme Eurslam entend plutôt acter la présence grandissante de l'islam en Europe. Le nom trahit d'ailleurs cette intention : il ne pousse pas les musulmans présents en Europe à en reconnaître l'histoire et la culture, il pousse l'« Europe fantôme », selon l'expression de Régis Debray, à s'effacer face à une autre ère civilisationnelle, le monde islamique, dont le nom de la religion recouvre la deuxième syllabe du nom Europe pour donner « Eurslam ». L'influence des Frères musulmans n'est pas avérée dans ce nouveau programme, mais Eurslam correspond bien à leur volonté de transformer le regard des Européens sur l'islam. Mauvais procès ? En 2019, la Commission européenne a financé des ONG liées à l'islam radical et aux Frères musulmans à hauteur de presque 2 millions d'euros. Les Frères musulmans espèrent modifier plus aisément la société européenne pour la soumettre aux principes du Coran. Dans son dernier livre, la chercheuse Florence Bergeaud-Blackler montre du doigt ce qu'elle appelle l'« euro-islam » et souligne : « La Commission européenne affiche son souhait de coopérer avec les acteurs "modérés" de l'islam. » N'étant pas capable de se doter de critères de modération et encore moins de vérifier que les représentants qui frappent à sa porte les remplissent, elle croit sur parole ceux qui se revendiquent tels. Et bien entendu, les Frères ne manquent pas cette occasion bénie de se montrer plus européistes que les Européens sous les couleurs de la *wasatiyya* en vantant le « dialogue entre les civilisations ». Rappelons qu'en janvier 2023, la Commission européenne avait suspendu ses échanges (le programme Erasmus) avec vingt et une universités hongroises, en réprobation de la politique illibérale de Viktor Orban.◆

PAR MARGUERITE FRISON-ROCHE

Article paru dans la revue « Front populaire », n°16 de mars-avril-mai 2024 (ce numéro est entièrement consacré à l'Europe, avec pour titre : « L'Europe démystifiée ; vie et mort d'un empire »).

« Quelle Europe souhaiterait cette majorité de Français qui reste pro-européenne mais pas telle que l'UE fonctionne aujourd'hui ? »

par Christophe Bouillaud et Véronique Reille Soult, dans Atlantico (12 mars 2024)

Atlantico : 73% des français sont favorables au projet européen. Pourtant seulement 19% sont satisfaits de l'état de l'Europe actuelle. Quel Europe souhaitent en réalité les Français ?
Christophe Bouillaud : En réalité, les Français sont aussi divisés sur les affaires européennes qu'ils le sont sur les affaires proprement françaises. Chaque segment de l'opinion publique souhaiterait une Europe plus conforme à ses préoccupations, et approuve dans l'action de l'Union européenne ce qu'il approuve ou pas au niveau français. Selon le récent sondage du CEVIPOF sur les élections européennes (Enquête Ipsos pour le CEVIPOF, Le Monde, la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne, vague 3, mars 2024), sur toutes les politiques européennes testées, les partisans de la majorité présidentielle leur donnent le plus souvent une meilleure note que les partisans des oppositions de droite ou de gauche. Par exemple, l'influence de l'UE sur le tourisme en France obtient la bonne note moyenne de 5,6/10, mais, chez les partisans du RN, ce n'est que 4,9 et chez les partisans de Reconquête, 5,1/10. On notera en passant que le tourisme n'est pas vraiment une compétence propre de l'Union européenne, et que l'état de ce dernier dépend en réalité à 100% des politiques publiques et des choix privés adoptés par les acteurs nationaux. Faire un bon ou un mauvais accueil aux touristes ne dépend que du pays qui accueille.
Les vrais points d'insatisfaction s'observent, sans surprise, à l'extrême droite. En matière d'immigration, la note moyenne donnée par les partisans du RN est de 1,9/10 et de 1/10 chez ceux de Reconquête. Il en va de même sur l'agriculture, 2,3/10 (RN) et 1,8/10 (R !) ou les industries en France, 3,3/10 (RN) et 2,4/10 (R§). Sur toutes les politiques publiques testées, c'est toujours l'extrême-droite qui dispose des partisans les plus insatisfaits des politiques européennes. Même sur le pouvoir d'achat en France, les partisans du RN donnent une note moyenne de 2,5/10 comme ceux de Reconquête, alors que ceux de FI donnent en moyenne 3,7/10. Sans surprise, les partisans de la majorité donnent eux 5,1/10.
Au vu de ce sondage, on pourrait dire que, pour l'ensemble de l'opinion, les trois points durs de critique de l'action de l'Union européenne sont le pouvoir d'achat en France (3,7/10), l'immigration (3,5/10) et l'agriculture en France (3,5/10). Les moyennes pour l'ensemble de l'opinion sont bien sûr influencées par le poids grandissant de l'électorat d'extrême-droite dans ce même sondage. Cependant, notons que même les partisans de la majorité présidentielle ne donnent pas la moyenne à l'Europe sur l'immigration (4,5/10) et l'agriculture (4,9/10).
Si l'on veut identifier un noyau dur des critiques de l'opinion, c'est donc sur les flux migratoires et sur la gestion de l'agriculture qu'il faut se concentrer. En somme, les Français veulent à peu près la même Europe qu'actuellement, mais où l'immigration est contrôlée sévèrement et où la «Ferme France » continue à exister. La vision très critique de l'opinion publique sur ce dernier point correspond bien sûr aux mobilisations du monde agricole que nous venons de vivre. Rappelons que, toujours selon les sondages, les Français se sentaient solidaires dans leur immense majorité des agriculteurs.
Véronique Reille Soult : Sur les 2, 8 Millions de messages qui ont été postées sur les 30 derniers jours sur les réseaux sociaux en France sur l'Europe, on constate clairement qu'elle n'est plus rejetée mais plus incomprise. En effet dans de très nombreux messages les Français présentent l'Union Européennes comme une instance qui peut et doit protéger leurs intérêts. L'exemple le plus souvent cité est issu de la crise des agriculteurs où les mesures miroirs ont été mises en avant comme illustration de la logique protectrice des intérêts. L'insatisfaction actuelle ressentie face à l'Europe n'est donc pas un rejet du principe et de l'Union mais le sentiment que les règles ne sont ni réellement protectrices ni porteuses de projets.
La volonté des Français traduit-elle une ambiguïté vis à vis de l'Europe ? Dans quelques cas les chiffres montrent que leur volonté est contradictoire ?
Christophe Bouillaud : Effectivement, même s'ils ont tendance à mal noter les politiques européennes testées par ce sondage, les sondés ne sont que 23% à répondre qu'ils ressentiraient un vif soulagement si l'Europe était abandonné, contre 47% de grands regrets et 30% de l'indifférence. Ils sont 73% à être pour le projet européen (dont 53% de personnes tout de même critiques), et seulement 27% opposés.

En somme, les sondés sont pour l'Europe en tant qu'elle représente toujours un projet de paix entre les nations européennes, mais cela ne veut pas dire qu'ils n'aient pas des critiques à son égard sur l'ensemble des politiques publiques qu'ils perçoivent comme liées à l'Europe, à tort ou à raison d'ailleurs. En effet, comme entend le montrer mon propos précédent sur le tourisme, il faut bien souligner qu'en réalité, pour la plupart des politiques publiques, celles testée dans ce sondage du CEVIPOF, l'efficacité ou l'inefficacité de ces dernières tient avant tout aux choix faits au niveau national. Comme le montre la grande diversité au sein des pays de l'Union européenne en matière de réussite économique et sociale, celle-ci dépend toujours prioritairement de caractéristiques nationales. Comme pour nos voisins italiens, qui ne vont guère mieux que nous, nos difficultés tiennent aux manquements de nos propres dirigeants depuis des décennies en matière de stratégie économique et sociale.

Véronique Reille Soult : Ils ne sont pas contradictoires, ils sont en attente de projets et de clarté. L'analyse des messages postées et de l'engagement, corrélé à celle de l'enquête Ipsos pour le Cevipof sur les élections européennes, le démontre. Pour un grand nombre de français les élections européennes doivent leur permettre de comprendre la vision de chaque parti de façon claire. Une vision globale, pas uniquement sur un seul point comme c'est le cas actuellement sur l'Ukraine. Une demande de vision globale pour laquelle les électeurs attendent de connaitre la « feuille de route » proposée avec des actions concrètes. C'est à cette condition qu'ils choisiront et iront voter.

Existe-t-il une crainte démocratique des Français vis à vis de l'Europe ? Souhaitent-ils une meilleure représentation ? Dans quel cas veulent-ils que l'Europe laisse plus de place à la souveraineté nationale ?

Christophe Bouillaud : On ne sera pas surpris d'apprendre, toujours selon ce sondage du CEVIPOF, que ce sont prioritairement les partisans du RN et de Reconquête qui sont particulièrement hostiles à tout transfert supplémentaire de compétences à l'Union européenne. Ils pensent que l'intégration est déjà allée trop loin (3,6 sur 10 pour les partisans du RN et 2,7 sur 10 pour ceux de Reconquête). Ce sont les seuls segments de l'électorat qui voudraient majoritairement revenir en arrière (tous les autres sont au-dessus de 5/10, signifiant une volonté d'avancer encore vers l'intégration). Même du côté de la gauche de la gauche (FI ou PCI) leurs partisans voudraient avancer (respectivement 5,4 sur 10 et 5,3 sur 10), Cette situation correspond à une tendance observée depuis quelques années à l'échelle de toute l'Union européenne : les partis d'extrême-droite ont tendance à mobiliser sur des électorats très hostiles à une intégration européenne plus poussée, alors que la gauche dans toutes ses composantes (socialistes, communistes reformés, insoumis, etc.) devient en pratique plus fédéraliste. Le jeu politique semble donc se réarticuler autour de la vieille dichotomie nationalisme/internationalisme.

Véronique Reille Soult : La réalité de la perception des français face à l'Union européenne est la méconnaissance voire l'incompréhension du fonctionnement de l'instance « à quoi sert le parlement européen par rapport à la commission ? » est l'expression qui résume le mieux la perception par l'opinion de l'UE et qui explique souvent le manque de motivation pour aller voter. En effet on ne comprend pas à comment cela fonctionne, comment les décisions sont prises et comment les intérêts nationaux sont défendus. Pour ce qui est du sentiment de nécessité de défense de la souveraineté national contre les autres pays au sein de l'UE, on constate qu'il est plutôt poussé par ceux qui considèrent l'Europe comme un « mal inévitable » face auquel il faut être vigilent et toujours voter pour protéger la France. Mais il faut noter que pour un nombre beaucoup plus important de Français l'europe n'est pas incompatible avec la souveraineté nationale. L'exemple des agriculteurs et des clauses miroirs est à nouveau la démonstration de la protection de notre propre souveraineté.

Christophe Bouillaud est professeur de sciences politiques à l'IEP de Grenoble et Véronique Reille Soult est présidente de Backbone Consulting, experte de l'opinion et de la gestion de crise.

L'EUROPE ET NOTRE SOUVERAINETÉ

L'EUROPE EST NÉCESSAIRE, LA FRANCE AUSSI

Édouard BALLADUR

« La création d'une Europe où les nations mettraient en œuvre une politique commune organisée est la grande initiative du siècle précédent. Elle s'est traduite par des progrès, des ruptures et, par une extraordinaire complexité dans la répartition des compétences nationales et européennes, une sophistication des règles telle qu'aujourd'hui chacun ressent un besoin de clarté. On parle de nouveaux progrès. Mieux vaut stopper la fuite en avant et se mettre d'abord au clair avec nos partenaires sur nos objectifs à long terme.

Depuis trente ans, le monde a beaucoup changé au détriment de l'Europe. La France a changé davantage encore. Elle paraît atteinte dans ses forces vitales. L'Europe peut-elle contribuer à son redressement ? Rien n'est moins sûr. Elle semble elle-même vulnérable et désarmée, dépendante du reste du monde, menacée d'implosion. Dans son organisation actuelle a-t-elle bâti des réponses crédibles à nos besoins dans tous les domaines où ce serait nécessaire ? La réponse est non. En tout cas les solutions qui consisteraient à accroître encore les pouvoirs des différents organes de l'Union au détriment des États-nations dont la dépendance envers ceux-ci serait encore renforcée doivent être exclues.

Après des élargissements successifs, l'Union compte aujourd'hui 27 membres. Dès l'origine, l'attribution des voix à chaque nation au sein du Conseil et du Parlement tenait peu de compte de l'importance réelle des États, favorisant ceux qui étaient le moins peuplés. Sur ce plan, les choses sont allées en s'aggravant.

Dès l'origine aussi, la répartition des compétences entre la Communauté puis l'Union et les nations qui la composaient portait la marque de la confusion, certaines compétences étant exclusives et d'autres partagées.

Des progrès ont été recherchés, mais dans un désordre qui a permis à la technostructure européenne d'accroître encore son pouvoir, les déclarations souvent excessives et maladroites de l'actuelle présidente de la Commission en sont la manifestation ; celle-ci outrepasse ses compétences aux dépens de celles du Conseil européen, composé des États, et qui est l'instance suprême de l'Union européenne.

Premier ministre de 1993 à 1995, je fus amené à prendre deux initiatives. Hostile à une augmentation importante et rapide du nombre des membres de l'Union européenne, je redoutais qu'elle n'y perdît sa cohérence et son dynamisme. Je proposai un pacte de stabilité qui fut adopté en 1995 et dans lequel les États issus de l'effondrement de l'Union soviétique et candidats à l'adhésion devaient au préalable s'engager à respecter leurs frontières telles qu'elles existaient à l'époque et les droits des minorités les composant.

Par ailleurs, la répartition souvent confuse des compétences entre les États et l'Union européenne ne faisant qu'accroître le désordre, je suggérai que l'Europe fût désormais clairement organisée en cercles de compositions variables et de compétences différentes. D'une certaine façon, c'était déjà le cas, mais la majorité des États membres de l'Union n'étaient pas décidés à en faire un principe, si bien que la confusion a persisté.

En 2008, le traité de Lisbonne a accentué les travers de la construction européenne. L'indépendance du président de la Commission européenne à l'égard des États membres est renforcée, puisqu'il n'est plus

désigné à l'unanimité mais à la majorité et investi par le Parlement européen ; la Commission, qui dispose du monopole de l'initiative législative, est responsable devant le Parlement qui peut la censurer ; sa composition est réduite, chaque État membre ne désignant qu'un commissaire alors qu'auparavant les plus importants et les plus peuplés en désignaient deux. Quant au rôle du Conseil européen, il est réduit le plus souvent à une approbation *a posteriori* des décisions prises par d'autres.
En ce qui concerne la répartition des compétences la confusion n'a fait que s'aggraver et les compétences strictement nationales ont pris une valeur résiduelle.
fondapol | l'innovation politique
Depuis, la France a pris l'initiative de proposer un nouvel élargissement et fait des propositions regroupées sous le vocable de la souveraineté de l'Europe, excluant par définition même la souveraineté de la France dans ces domaines. Désormais il existe au sein de l'Europe élargie, plusieurs catégories : les pays membres de l'Union mettant en commun toutes les compétences prévues par les traités ; ceux qui, à leur demande, en excluent la monnaie et la libre circulation des personnes prévues par Schengen ; ceux dont la candidature est acceptée et avec lesquels les discussions se poursuivent ; ceux dont la candidature est en attente ; ceux restés extérieurs mais ayant conclu avec l'Union des accords d'association ; enfin ceux devant éventuellement adhérer à la Communauté politique européenne (CPE). Qui s'y retrouve ?
Il est temps de sortir du désordre, de proposer quelques principes simples, de clarification, de simplification et de maintien de la souveraineté nationale dans des domaines essentiels. Aussi longtemps que ces réformes ne seront pas adoptées, il faut exclure toute admission de nouveau membre dans l'Union. Les préalables sont nombreux :
1/ S'il n'y a pas d'Europe sans souveraineté dans certains domaines, il n'y a plus de nation sans souveraineté dans d'autres domaines. Il faut sortir de l'ambiguïté, la France doit demeurer souveraine dans certains domaines essentiels, elle ne peut à la fois se vouloir puissance d'équilibre, libre de sa politique étrangère, et participer en tous points à une politique étrangère et de sécurité commune à toute l'Europe et décidée par celle-ci. Le projet de souveraineté européenne et d'autonomie stratégique n'est pas compatible avec une politique indépendante de la France en matière diplomatique et militaire. Soyons réalistes : l'Union européenne est composée de 27 peuples qui parlent 24 langues. Chacun veut préserver son identité, ce qui n'exclut pas d'exercer certaines compétences en commun. L'Union n'est pas une organisation fédérale et ne doit pas le devenir.
2/ Il est indispensable que soit rédigé, pour préciser les compétences de chacun, un code européen s'imposant à tous afin de mettre fin aux équivoques dont est coutumière la Commission européenne, sans parler du Parlement. La tâche ne sera pas facile, elle exigera temps, patience et volonté d'aboutir, mais elle est indispensable si l'on veut éviter l'explosion de l'Union européenne qui ne résistera pas éternellement à la confusion et au désordre. L'un des pires défauts de l'Union européenne, c'est le caractère étouffant de la bureaucratie aux mains d'une technostructure qui impose ses choix au mépris d'un fonctionnement démocratique, en facilitant l'interventionnisme autoritaire de la Commission.
Aussi le code devrait-il être très précis sur la définition des compétences de l'Union, sur les procédures d'examen devant la Commission, plus précis aussi sur les prérogatives respectives du président du Conseil européen, élu pour plusieurs années et sur celles du président du Conseil de l'Union européenne, changeant tous les six mois. Ainsi pourrait-on espérer que ne soient pas rajoutées sans cesse des complications nouvelles aux règles déjà en vigueur.
Il devra être possible aux États membres de saisir un organisme d'arbitrage intergouvernemental habilité à annuler les décisions prises par l'Union en violation de ce code, ce ne pourra être la Cour de justice de l'Union, dont la partialité ne fait aucun doute.
3/ Il importe de revoir dans un sens plus équitable, tenant mieux compte des réalités, la répartition entre les membres de l'Union des postes à la Commission, au Parlement, ainsi que les voix attribuées à chacun au sein du Conseil européen. Le réalisme le commande.
Par exemple, les 3 pays baltes comptent 6 millions d'habitants et disposent de 3 commissaires, alors que les 3 pays européens les plus peuplés, l'Allemagne, la France et l'Italie, représentant plus de 210 millions d'habitants, ont également en tout 3 commissaires. Si l'Albanie, la Bosnie et le Kosovo, qui représentent ensemble 8 millions d'habitants, adhéraient à l'Union, ils auraient à leur tour 3 commissaires, si bien que, joints aux pays baltes, un groupe de 6 pays représentant une quinzaine de millions d'habitants disposeraient de 6 commissaires, tandis que les pays les plus peuplés de l'Union, avec 210 millions

d'habitants, disposeraient de 3 commissaires ! Le même déséquilibre existe pour le Parlement européen, où l'Allemagne a 96 députés, la France 79 et l'Italie 76, soit 251 députés pour 210 millions d'habitants, alors que la Lituanie a 11 députés, la Lettonie 8 et l'Estonie 7, soit 26 députés pour 6 millions d'habitants. Quant au Conseil européen, et depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, chaque État membre dispose de 1 voix et la minorité de blocage nécessite 4 États membres au moins représentant 35 % de la population européenne, si bien que la France et l'Allemagne doivent s'adjoindre le concours de 2 autres États pour bloquer un texte. Il est indispensable de revoir cette répartition inégalitaire avant de modifier quoi que ce soit dans les compétences et les modes de votation au sein de l'Union européenne.

4/ Cette modification faite, il faudra veiller à ce que chacun des organes de l'Union respecte ses compétences. On présente parfois le passage de la décision à l'unanimité à la décision à la majorité qualifiée comme un progrès. Cela doit être exclu tant que la répartition des postes restera aussi inégalitaire au détriment des nations les plus importantes. En tout cas, la France doit, dans les domaines diplomatique et militaire, conserver son indépendance s'agissant de son rôle au Conseil de sécurité, de l'exercice de la dissuasion nucléaire dont elle dispose. En outre, elle ne saurait être soumise aux directives européennes pour des problèmes de société tels que la bioéthique, la filiation, la fin de vie.

5/ Il y a lieu de préciser également la compétence et le rôle des juges nationaux et supranationaux au regard du pouvoir politique et gouvernemental. Actuellement, on assiste à une émulation entre ces juridictions pour enfermer les politiques dans un carcan dont elles définissent seules le domaine et la portée, allant parfois jusqu'à refuser d'appliquer la loi. Quant au rôle et à la place de la Cour européenne des droits de l'homme, émanation des 46 membres du Conseil de l'Europe, il n'y aurait que des avantages à les redéfinir par les voies appropriées, sauf à nous résigner à ce que des juges issus parfois de pays figurant naguère dans l'orbite soviétique se piquent de nous donner des leçons de démocratie libérale.

6/ Avant tout élargissement, il sera impératif de définir clairement la construction de l'Europe en cercles à compétences et à compositions variables, en faire un principe de base. Il n'y a aucune autre manière d'organiser l'avenir de l'Union européenne et de ses relations avec les pays qui souhaitent se rapprocher d'elle. D'ores et déjà on voit se dessiner de profondes différences entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, aux structures politiques et aux traditions souvent différentes ; il serait souhaitable d'interroger chacun des États membres sur ses intentions. L'Europe par cercles ne doit pas signifier l'éclatement de l'Union.

7/ Aussi longtemps que toutes ces conditions préalables pour une meilleure organisation de l'avenir n'auront pas été remplies, il faudra suspendre tout élargissement de l'Europe. On exclura d'y procéder dans la confusion et le désordre, toute fuite en avant ne ferait qu'accroître la paralysie de l'Union européenne et favoriser à terme son éclatement. Or, les tâches qui attendent l'Union sont capitales pour son avenir et pour le nôtre.

Il n'est pas question de sous-estimer son rôle. Les sujets dont elle devrait dans l'avenir se préoccuper davantage sont multiples : lutte contre l'immigration irrégulière aux frontières communes, relations économiques avec ses voisins proches à l'Est et au Sud afin de favoriser leur développement et leur coopération, réponse commune aux concours sollicités pour favoriser la stabilité politique et lutter contre l'extrémisme. L'Union compte 450 millions de consommateurs, son économie est encore robuste, sa monnaie encore solide, elle peut envisager aussi de favoriser une politique étrangère commune à tous ses membres même si, en la matière, elle est une organisation intergouvernementale, pas fédérale. Il ne s'agit pas que l'Europe se crispe sur elle-même dans l'indifférence, elle ne peut pas se le permettre.

Dans le même temps la France doit sortir du déclin qui la menace, être plus forte afin d'être mieux entendue. La lutte contre les déficits, l'endettement, l'insécurité, pour l'amélioration de la compétitivité, du système éducatif, hospitalier, la régulation effective de l'immigration, demeurent des compétences nationales.

8/ Il faut assurer la supériorité de la Constitution française sur toute autre règle de droit, nationale ou internationale.

Actuellement, comme le relève Jean-Éric Schoettl, la notion européenne d'État de droit est extensive à l'infini et la Cour de justice de l'Union européenne joue un rôle important dans ce processus, tandis qu'en Allemagne la Cour de Karlsruhe a maintenu la primauté de la Constitution allemande sur la règle européenne. Sous couvert d'État de droit, l'Union européenne s'empare de la "compétence de sa compétence" qu'elle estime devoir définir elle-même en toute indépendance. Jusqu'à présent les trois

Cours suprêmes françaises, Conseil constitutionnel, Cour de cassation et Conseil d'État ont peu ou prou laissé faire, si bien que l'Union européenne bride les souverainetés nationales. Le Conseil d'État s'est même interdit par avance d'opposer à la Cour de justice européenne un veto en affirmant en 2021 qu'il n'appartenait pas aux juges administratifs de s'assurer du respect de la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres.

On peut se demander si le Conseil d'État n'a pas oublié ce qui justifie son existence même. À la suite de la Cour de cassation, il juge, depuis 1989, que le droit européen, même dérivé, l'emporte, en vertu de l'article 55 de la Constitution, sur la loi, même postérieure. Pour faire échec aux dispositions d'un texte européen de nature législative, il faut, selon la jurisprudence du Conseil constitutionnel et du Conseil d'État, que soit mis en cause un principe constitutionnel inhérent à "l'identité constitutionnelle" de notre pays. Notion vague, d'application variable et n'offrant pas de garantie véritable.

Doit-on adopter le principe selon lequel le peuple est le seul titulaire d'une souveraineté suprême, dont la volonté, exprimée dans la Constitution adoptée par référendum, l'emporte sur toutes les normes nationales, européennes ou internationales ? La conséquence serait que la France pourrait déclarer ne plus appliquer un traité conclu avec l'Union européenne étendant la compétence de celle-ci et qu'elle aurait ratifié.

Pour redonner aux Français confiance dans leur avenir au sein d'une Europe qui respecte leurs intérêts fondamentaux, ils devraient être appelés à approuver par référendum cette politique européenne rénovée. Mais ce serait, déclare-t-on, contraire à la Constitution française ; il serait impossible de consulter les Français sur la réforme de l'Europe en raison du champ limité que, s'agissant du référendum, prévoit la Constitution. C'est exact. Aussi faudrait-il au préalable modifier la Constitution pour étendre le champ du référendum, qu'il soit d'initiative présidentielle ou d'initiative populaire. Dans un deuxième temps, l'organisation nouvelle de l'Europe pourrait à son tour être alors soumise à l'approbation du peuple français. Ainsi serait-elle aussi démocratique qu'il est souhaitable.

La première étape, l'élargissement du champ du référendum, pourrait être franchie rapidement et ne devrait pas soulever d'opposition majeure. Chacun s'en va proclamant que la possibilité pour les citoyens d'influencer les décisions politiques doit être facilitée, et cet élargissement en serait le moyen. On ne peut à la fois s'opposer à l'extension du champ du référendum et regretter que le peuple ne soit pas suffisamment impliqué dans la vie publique.

En revanche, la deuxième étape serait le référendum modifiant la Constitution pour affirmer sa suprématie et permettre à la France de remettre en cause un traité qu'elle aurait précédemment approuvé ; cela soulèverait à coup sûr des contestations qu'il appartiendrait au pouvoir en place de trancher, ce qui risquerait de durer longtemps. Est-ce à dire qu'il faudrait dès lors différer toutes les réformes envisagées ? En aucun cas, la plupart pourraient être appliquées sans attendre la modification de la Constitution ; en revanche, celle-ci serait indispensable pour que la France puisse, par exemple, fixer elle-même, souverainement, le niveau d'immigration en provenance des pays tiers qu'elle accepte sur son sol, notamment pour le réduire comme c'est la volonté profonde du peuple français et l'intérêt de la France, sans plus être entravée par la Convention européenne des droits de l'Homme ou des directives communautaires. Les juridictions nationales seraient alors tenues d'en tirer toutes les conséquences, sans pouvoir s'opposer aux décisions du législateur et de l'administration ramenant l'immigration à un niveau acceptable.

La France pourrait saisir alors l'Union européenne d'une demande de renégociation qui ne pourrait lui être refusée sans que soit déclenchée une crise grave. On peut même se demander si, sans attendre cette seconde modification de la Constitution, elle ne pourrait pas saisir l'Union européenne d'une demande de renégociation du traité.

Tout ceci serait-il trop dangereux pour la sérénité de notre vie publique ? Citons de Gaulle « Je crois qu'en France la meilleure Cour Suprême, c'est le peuple ! » [1].

1. Conférence de presse du général de Gaulle du 1er octobre 1948.

Actes de la table ronde organisée en décembre 2023 par la Fondation Res Publica sur le thème « Quel avenir pour l'Europe », publiés en mars 2024.

À la mémoire de Jean-Michel QUATREPOINT dont l'intervention ci-après fut la dernière qu'il fit pour la Fondation Res Publica, à laquelle il aura tant apporté.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous sommes très heureux de l'événement qui nous réunit ce soir.
Vous allez pouvoir entendre des interventions en forme de débat entre Hubert Védrine et Henri Guaino, en présence de notre président fondateur, Jean-Pierre Chevènement, dont je suis certaine qu'il nourrira aussi de ses propos le débat, la controverse, le dialogue, la suite d'interventions très libres que nous allons entendre.
Nous sommes convenus qu'Henri Guaino s'exprimera le premier. Haut fonctionnaire, ancien conseiller spécial du Président de la République, ancien député, ancien commissaire général du Plan de 1995 à 1998, son dernier ouvrage s'intitule À la septième fois les murailles tombèrent[1].
Hubert Védrine lui succédera. Porte-parole et secrétaire général de l'Élysée, puis ministre des Affaires étrangères, sous les présidences Mitterrand et Chirac, président de HV Conseil, son dernier ouvrage s'intitule Une Vision du Monde[2].
La Fondation Res Publica porte un intérêt particulièrement vif aux questions européennes dans toutes leurs dimensions. Elle les considère comme centrales pour l'avenir de la France. À l'occasion de nombreux colloques, nous avons ainsi traité des questions de défense ; nous avons analysé la «souveraineté européenne » ; nous avons abordé les questions liées à la monnaie unique ; nous avons beaucoup parlé de la relation franco-allemande. Et, récemment encore, nous avons tenu un très intéressant séminaire sur les abus de l'État de droit au sein de l'Union européenne[3].
Aujourd'hui, le conflit ukrainien bouleverse les données géopolitiques et les certitudes que l'on croyait acquises.

[1] Henri Guaino, *À la septième fois les murailles tombèrent*, Paris, éd. du Rocher, 2023.
[2] Hubert Védrine, *Une Vision du Monde,* Paris, Bouquins, 2022.
[3] « État de droit et souveraineté nationale », séminaire organisé par la Fondation Res Publica, le 15 mai 2023.

Ce conflit, nous le voyons aujourd'hui, avait des causes. Mais il semble que nous ayons un peu raté les signaux. Au point où nous en sommes arrivés, il ne suffit pas de s'interroger sur l'avenir de l'Union européenne en tant que construction juridique, économique et politique, nous devons nous intéresser à l'avenir du continent européen tout entier. C'est une question un peu différente. Nous nous trouvons ici devant une question européenne qui nous appelle peut-être à revenir sur certaines questions-clés, peut-être aussi sur certaines positions que nous avons développées. À commencer d'ailleurs par le rôle des États-nations et la manière dont ils s'imbriquent dans l'Union européenne.
Que sera demain l'Union européenne ? Que peut-elle être ? Pourra-t-elle encore trouver une position d'équilibre, au moins d'autonomie, entre les deux puissances majeures que sont les États-Unis et la Chine ? C'est une question pour l'Union européenne. Que sera le continent européen lui-même ? La vieille querelle qui divisait déjà les frères Karamazov (au moins deux d'entre eux) sur la vocation eurasiatique de la Russie versus sa vocation européenne est-elle par hasard revenue ? L'histoire se répèterait-elle ? Les grandes questions que nous croyions résolues ne le seraient-elles pas ?

Et la France dans tout cela ? Les notions gaulliennes que certains d'entre nous ont ardemment soutenues sont-elles encore pertinentes ?
La question de l'avenir d'une Union européenne élargie va se poser. À cet égard, le tout récent Conseil européen s'est déroulé sur un fond d'hypocrisie tout à fait remarquable. On s'est servi, me semble-t-il, de Viktor Orban en achetant son abstention en échange de quelques milliards d'euros. Ce jeu très surprenant relativise mes propos liminaires : si l'on est prêt à échanger le sujet de l'élargissement contre un plan de quelques milliards d'euros ce n'est pas très bon signe pour le pays que l'on est censé vouloir intégrer. Le pays ou les pays puisque le Conseil européen ne s'est pas borné à l'Ukraine. République de Moldavie, Géorgie, Bosnie-Herzégovine, ensemble des pays balkaniques : nous avons pratiquement la totalité de ce qui manquait à l'Union européenne pour devenir une sorte de grande puissance molle, un "empire ottoman" réunissant de très nombreuses nations pour laisser les deux grandes puissances continuer à monter au firmament géopolitique. Mais peut-être trouverez-vous ce propos un peu polémique.
Que sera demain l'Union européenne et que sera demain le continent européen ?
C'est sur ces deux interrogations que nous allons demander à nos intervenants de bien vouloir s'exprimer. Sans oublier une petite question quand même : et la France dans tout cela ?
Je vais demander à Henri Guaino de répondre à ces deux petites questions de natures géopolitique et historique.

HENRI GUAINO
Merci.
Deux petites questions ? Plutôt deux très grandes questions auxquelles je vais avoir du mal à répondre avec précision ... deux questions qui en appellent beaucoup d'autres.
Que sera l'Europe demain ?
Que sera le monde demain ?
Depuis deux ans, le monde de demain qui a surgi devant nos yeux ne ressemble pas du tout à la promesse de ce "nouveau monde" qui, très à la mode il y a quelques années, n'était que la suite de cette idée folle que l'on appelait en 1991 "la fin de l'histoire" : le triomphe définitif du modèle occidental, démocratique, libéral, de l'économie de marché qui avait enfin surmonté tous les obstacles et allait se répandre sur toute la planète, l'homme occidental, vainqueur de la guerre froide, ayant décrété que le reste de l'humanité aspirait à la même chose que lui. L'histoire n'était pas finie mais nous avions décidé qu'elle devait l'être. Nous avions décidé que désormais il n'y avait plus pour l'humanité tout entière qu'un seul modèle économique, un seul modèle social, un seul modèle culturel. Ce fut le grand contresens historique de l'Occident au moment même où la page des cinq siècles d'occidentalisation du monde se tournait. En effet la Guerre froide c'était aussi l'occidentalisation du monde car tout autant que le libéralisme, le communisme était un enfant de la pensée occidentale. Le communisme était un occidentalisme. Mais au moment où s'achevait cette longue période d'occidentalisation du monde, pour le meilleur et pour le pire, nous avons commis

cette terrible faute de jugement qui consistait à croire qu'au contraire s'ouvrait la dernière phase de l'occidentalisation totale du monde. Après avoir tant décrié la philosophie de l'histoire et tant combattu les régimes qu'elle avait inspirés, nous en sommes devenus les nouveaux propagandistes détenteurs à notre tour d'un nouveau sens de l'histoire au nom duquel nous avons cherché à façonner le monde.
Le monde multipolaire qui s'ouvrait devant nous était plus instable, plus dangereux que le précédent. Mais c'était une réalité qui aurait dû s'imposer à nous : après tant de siècles d'effacement des anciennes civilisations, des anciens empires, nous étions confrontés partout, en dehors de l'Occident au "retour des refoulés". Nous avons voulu le nier et refouler le refoulé qui remontait à la surface. La violence était au bout du chemin et non la paix universelle de la fin de l'histoire.
Pour refouler le refoulé, nous avons inventé le droit d'ingérence, et même le devoir d'ingérence ! Et quand les autres ne s'accordaient pas avec notre modèle nous les avons bombardés... pour la bonne cause bien sûr. Le monde devait être régi par nos propres règles et nos propres principes. Le droit international, que nous avions élaboré et qui devait s'appliquer à tout le monde ... mais que nous ne nous appliquions pas à nous-mêmes : à chaque fois que cela nous gênait nous choisissions de l'ignorer. Tout le monde connaît la liste des entorses que nous avons faites au droit international tel que nous l'avions défini pour

les autres : le Kosovo, l'Irak, la Libye... Et l'avons-nous fait respecter à Chypre, ce droit international si sacré ?

Mais le droit international n'est-ce pas d'abord le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Or, le cœur du droit international tel que nous avons voulu l'imposer après la fin de la Guerre froide est l'intangibilité des frontières, quand bien même ces frontières auraient été dessinées dans le passé par la force plutôt que par la libre volonté des peuples et sans correspondre ni à une histoire ni à des héritages de culture et de civilisation. C'est ainsi dans le Haut-Karabagh où le droit d'un peuple de vivre sur la terre qu'il habite depuis deux à trois mille ans est nié par le droit international puisque Joseph Staline, en 1936, a décidé en dessinant les frontières intérieures de l'URSS, que le Haut-Karabagh faisait partie de l'Azerbaïdjan. Quand le droit international est du même côté que le gaz, et le pétrole, le droit des peuples ne pèse pas lourd. En vertu de l'intangibilité des frontières, la Crimée est ukrainienne puisqu'en 1954 Khrouchtchev en a fait cadeau à l'Ukraine soviétique par une simple mesure administrative interne à l'URSS, sans demander l'avis de personne. Mais en vertu du même droit international, Taïwan est chinoise.
La période qui va de la fin de la Guerre froide à nos jours a préparé le monde dans lequel nous sommes. Un monde qui a oublié d'abord que le droit contribue à résoudre les conflits sans recours à la violence mais seulement jusqu'à un certain point. Dès que l'on pose la question du droit – cela vaut pour nos sociétés comme pour la communauté internationale – se pose la question de la légitimité du droit. Le droit n'est légitime que si toutes les parties en présence considèrent qu'il est légitime. Quand le droit échoue, la politique prend le relais et quand la politique échoue arrive la guerre... qui n'est pas "la continuation de la politique par d'autres moyens" mais l'échec de la politique. Là, nous avons écarté la politique du jeu. Tout se réduit au droit. Et quand le droit ne parvient pas à s'appliquer on fait appel à la Cour pénale internationale qui prononce des condamnations. Évidemment, avec ce droit-là on ne négocie pas. La diplomatie disparaît. Le juge remplace le diplomate et désigne le coupable. "S'il suffisait de repérer ceux dans lesquels se trouve le mal et de les éliminer ce serait si simple", disait Soljenitsyne.
Nous avons oublié la nature humaine. "Depuis quand l'homme a-t-il changé ?", écrivait de Gaulle à propos du droit international, en 1932, dans Le Fil de l'épée. Nous connaissons la suite. Cela recommence. C'est la grande faute de l'Occident : nous pensons que nous sommes devenus tellement plus intelligents que tous ceux qui nous ont précédés que nous sommes convaincus que nous ne commettrons jamais les mêmes erreurs, les mêmes crimes qu'eux et que ce qui leur est arrivé ne nous arrivera plus. Ce qui est arrivé aux jeunes gens qui dansaient à quatre kilomètres de Gaza ne pouvait pas leur arriver. Et au petit matin les assassins sont venus. Ce qu'ont commis, les bourreaux, tout le genre humain en est capable, nous aussi nous en sommes capables. L'éducation, la civilisation, la culture sont là pour essayer d'endiguer le mieux possible cette violence qui est dans chacun d'entre nous. Quand ces digues s'affaiblissent, cette violence sort et dévore tout sur son passage. Pour moi le grand défi auquel nous nous trouvons tous confrontés, nos sociétés occidentales en premier lieu mais aussi l'humanité d'aujourd'hui, c'est le réveil de cette violence que nous avons exclue de tous nos calculs, de toutes nos réflexions depuis des années, voire depuis des décennies.
Le cas d'école de cet oubli des fondamentaux des sociétés humaines, c'est ce que nous avons construit en Europe. On se souvient du slogan : "l'Europe c'est la paix !". Non, jamais dans l'histoire les institutions n'ont assuré la paix. C'est la paix qui fait les institutions et non les institutions qui font la paix ! Un fossé intellectuel et philosophique infranchissable sépare ceux qui affirment que l'Union européenne a fait la paix et ceux pour qui c'est le refus de la guerre qui a permis la construction européenne. Le jour où les peuples veulent la guerre, les institutions n'empêchent rien. Les institutions européennes telles qu'elles sont ont été depuis des décennies le faux-semblant qui nous a habitués à l'oubli de tous les ressorts profonds qui animent les peuples et le genre humain. C'est une impasse totale. Une impasse tragique où nous nous retrouvons désarmés devant le retour de la violence humaine.
Si nous continuons de penser de cette façon, nous ne pourrons pas comprendre ce qui nous arrive et ce qui va nous arriver.

HUBERT VÉDRINE
Je veux d'abord vous dire que je suis très content d'être avec vous ce soir à côté de Jean-Pierre Chevènement.

Je suis content d'échanger avec Henri Guaino que je ne vais pas contredire. N'ayant pas de désaccord particulier avec ce qui vient d'être dit, je vais prendre le sujet autrement. Ce qui nous rassemble ici est en effet que nous sommes réfractaires à toutes sortes de discours dominants que je regroupe sous le terme d'irreapolitik.
Je vais essayer de prendre plus directement la question qu'a posée Marie-Françoise Bechtel sur l'avenir de l'Europe tout en sachant bien que l'Europe est un mot valise auquel on peut donner des sens très différents.
Une remarque avant de commencer. Pour moi la question écologique est encore plus importante. Depuis longtemps je pense qu'au-dessus de la question géopolitique une course de vitesse vitale se joue contre la détérioration des conditions de vie sur la planète. Je ne m'inquiète pas de la planète en tant que telle car une planète peuplée uniquement de fourmis n'aurait guère d'intérêt pour nous. Je m'inquiète d'une détérioration qui irait jusqu'à rendre la planète inhabitable. Je parle d'écologisation pour prendre un mot qui ressemble à industrialisation et pour que les gens comprennent que ce n'est pas manichéen et que le débat porte sur le rythme.
Que va devenir l'Europe ?
Que va devenir l'Europe ?
Cette question ne concerne pas seulement les institutions mais l'Europe en tant que civilisation. Le processus de construction européenne a été en réalité, à l'origine, démarré par les Américains, avec le plan Marshall. Les Américains pensaient par ailleurs que le plan Marshall allait leur éviter une alliance militaire qu'il leur a fallu faire quand même. Et ce n'est évidemment pas l'Europe qui a fait la paix, elle est la fille de la paix. Il est terrible de penser que des slogans aussi stupides circulent encore. La paix a été faite par la bataille de Stalingrad, et le Débarquement.
On peut raisonner sur l'avenir du continent européen et de notre civilisation européenne mais il y a quand même une construction européenne qui est là depuis des dizaines d'années. Peut-on imaginer qu'il y ait un coup d'arrêt compte tenu de ce que sont les Européens ? Dans une note très intéressante[4] Édouard Balladur, devenu souverainiste, affirme − avec un courage que je salue − qu'il faut rétablir la primauté du droit français, du droit constitutionnel, de la Constitution, et dénonce la dérive déjà ancienne du Conseil d'État et de la Cour de Cassation. Ce sont aussi les idées de Jean-Éric Schoettl dont vous êtes ici familiers. La probabilité politique que ces idées puissent être mises en œuvre est quasiment inexistante. Dans l'Europe telle qu'on la connaît qui oserait susciter une crise ouverte, une sorte de « chaise vide au carré », et la maintenir, avec un déferlement prévisible de tout le système ? Cela ne pourrait venir que de la France (quoique la Cour de Karlsruhe s'exprime parfois en ce sens) mais je ne vois aucune personnalité qui soit capable de penser cela, encore moins de l'assumer. Peut-être peut-il y avoir quelques éléments de prise en compte du fait que la lutte contre la souveraineté a été trop loin, et que les peuples renâclent. Il a dit qu'il faudrait corriger la répartition des pouvoirs entre États membres, quand on regarde les droits de vote, entre les grands pays et les petits, et qui ne peut que s'aggraver s'il y a un élargissement à 35. C'est pourquoi il préconise qu'il n'y ait pas d'ouverture de négociations d'élargissement tant qu'on n'aura pas clarifié ce point.

[4] « *L'Europe est nécessaire, la France aussi.* » Tel était le sous-titre de la note d'Édouard Balladur publiée en juin 2023 par la Fondapol.

Je crains donc que l'idée de Balladur, courageuse, ne puisse être mise en œuvre que par un leader acharné. C'est déjà dépassé puisque le Conseil européen du 12 décembre 2023 s'est déjà prononcé sur l'élargissement. D'ailleurs lors d'un débat télévisé, il y a quelques jours[5], je lui avais suggéré que, faute de pouvoir empêcher l'ouverture des négociations, il pourrait recommander de ne pas les conclure avant cette réforme qu'il réclame. Mais même ça, je ne vois pas dans l'Europe actuelle (même si les Anglais étaient encore là) qui serait capable de l'assumer. Il n'y a pas de Général de Gaulle disponible. Je suis désolé d'avoir à le dire mais c'est le premier point. Il faudrait oser déclencher une crise géante, la maîtriser, résister aux attaques et la conduire à bon port.

[5] « L'Europe peut-elle contribuer au redressement de la France ? » Pour débattre de ce sujet, Édouard Balladur a accepté de participer au *Club Le Figaro Idées* en compagnie de l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine et du conseiller politique et essayiste Alain Minc, le 7 décembre 2023.

En sens inverse, je ne vois pas comment il pourrait y avoir un traité vraiment fédéraliste, comme en rêvent la Commission de Bruxelles et les think tanks qu'elle finance. Je ne vois pas comment il y aurait accord des Vingt-Sept et je ne vois pas comment il serait ratifié. Il ne le serait pas. Mais nous savons tous qu'il y a une sorte de grignotage fédéraliste par la Cour de justice, par effet de cliquet. Quelques années après le rejet du traité constitutionnel – traité par ailleurs inutile − le chancelier Schröder, connu pour son franc-parler, m'avait dit que s'il y avait eu un référendum en Allemagne, la réponse aurait été non. J'avais feint l'étonnement : "Ah bon, l'Allemagne se présente pourtant comme plus pro-européenne que tout le monde et elle se dit très franco-allemande" ... "Cher ami, c'était avant la réunification", m'avait-il répondu, m'expliquant que les Länder sont exaspérés par le grignotage de leurs compétences par la Commission alliée à la Cour de justice. De temps en temps, la cour de Karlsruhe proteste parce que ça va trop loin.

Même si je crois qu'il n'y a pas de chemin démocratique vers un vrai fédéralisme intégral, comme le rêvaient des membres de la Commission (pas tellement Delors qui a toujours été plus subtil sur ce sujet), il peut donc y avoir une sorte de fait accompli par des décisions peu connues. L'Acte unique, par exemple, voté en 1987, est lourd de processus fédéralisants qui ne peuvent cependant aller jusqu'à un traité par lequel les États membres acceptent le transfert de ce qu'ils ont gardé de souveraineté. Ce n'est donc pas non plus une hypothèse sérieuse.

Par conséquent je me situe plutôt dans une hypothèse "entre les deux" où le processus avance cahin-caha. On va se disputer pendant des années sur l'élargissement et sur la nécessité de réformer les institutions qu'entraîne cet élargissement. Le thème du passage au vote à la majorité a déjà été relancé par les Allemands (c'est dans le programme de la coalition). C'est à la fois une idéologie allemande, cohérente avec le fait que les Allemands ne peuvent jamais être mis en minorité dans le système tel qu'il est. Il n'est donc pas étonnant que l'Allemagne le préconise. Ce qui est moins logique c'est que, à Paris et ailleurs, se distille une espèce de pensée qui ne s'avoue pas fédéraliste ou européiste. Cette pensée est assez présente depuis longtemps à Paris dans des cerveaux embrumés qui ne voient pas clairement l'enjeu. Tout cela fait que j'attends plutôt une Europe "entre les deux". La négociation d'élargissement ne va pas conduire à une vraie réforme des traités parce qu'il n'y aura pas d'accord à vingt-sept sur une vraie réforme (car elle ne serait pas ratifiée), mais cette négociation va quand même générer des astuces qui accentueront l'intégration.

La suite dépendra du contexte dans les années 2024-2025, des États-Unis, de la Chine, d'une éventuelle issue à l'affaire d'Ukraine ...

Il est compliqué de résumer les opinions européennes. Je n'y vois quasiment pas de fédéralistes. On les rencontre dans les think tanks ou dans la presse économique mais pas dans l'opinion, même pas en Belgique, je crois. Les fédéralistes représentent tout au plus 1 % des citoyens européens. À l'autre bout il y a d'authentiques anti-européens, pour des raisons de principes. Entre ces extrêmes on trouve des pro-européens classiques (centre gauche-centre droit) qui ne sont plus majoritaires nulle part mais ne sont pas négligeables. On trouve surtout ceux que j'appelle les "sceptiques", non pas les eurosceptiques dénoncés par les médias (qu'ils confondent avec les hostiles) mais l'énorme masse de gens qui ne sont pas vraiment hostiles à l'idée européenne mais n'aiment pas trop la forme que ça a pris. Pour ces gens-là la suite dépendra de ce que sera l'Europe. Si l'Europe s'acharne à détruire ce que les États ont gardé de souveraineté résiduelle, ils peuvent se rétracter complètement. Ce pourrait être différent avec une Europe un peu plus à la carte, par projets ... Mais on ne peut pas faire une géométrie variable structurée en noyaux durs parce qu'aucun pays ne voudra être dans l'écorce molle du noyau dur. Le scénario se présente donc comme incertain quand on regarde les Vingt-Sept, presque tous en coalition. A fortiori à trente-cinq.

J'en viens à l'idée française d'Europe puissance.

Il ne faut pas oublier que ce sont les Européens qui ont supplié les Américains de venir les protéger après la guerre. Staline n'ayant pas tenu les engagements pris à Yalta sur la démocratie dans les États libérés,

les Européens paniquent et demandent la protection de l'Amérique qui était rentrée chez elle. Pas d'impérialisme dans cette séquence. Le Sénat est opposé à toute alliance, a fortiori à un article 5. C'est Truman qui impose l'alliance, à la demande des Européens. Mais la guerre de Corée et quelques autres épisodes inquiètent les Européens qui réalisent que les Américains sont trop loin pour pouvoir les défendre en cas d'attaque par la Russie (c'est l'époque RPF du Général de Gaulle qui rappelle que "l'armée rouge est à deux étapes de Paris et du Tour de France"). Apeurés par la menace, les Européens supplient à nouveau les Américains de revenir dès le temps de paix. Truman arbitre dans ce sens, cela donne l'Organisation (le « O » de OTAN), commandée par le général Eisenhower (qui habite une charmante résidence à Marnes-la-Coquette).
À mon avis, l'état d'esprit de cette période n'a jamais disparu chez les Européens.
Avant Emmanuel Macron plusieurs présidents français ont parlé de l'Europe sous l'angle de la défense − E. Macron a été le plus déterminé − mais aucun pays n'a jamais suivi. J'étais dans la Commission sur l'avenir de l'OTAN à la fin de la période Trump. Les atlantistes classiques auraient dû comprendre que c'était le moment de réfléchir à une défense européenne. Mais pas du tout, leur seule ligne était d'attendre la fin du cauchemar Trump.
Il n'y a jamais eu de soutien aux idées françaises de défense européenne, d'une Europe de la défense, d'une armée européenne. Jamais ! Les Européens considéraient qu'ils étaient déjà défendus – et bien défendus − par l'OTAN qu'ils avaient demandée et redoutaient que ces idées ne donnent aux Américains l'idée de se retirer. Les Polonais étaient furieux contre les idées françaises. Le Vice-président allemand de la commission où je siégeais demandait : "Arrêtez de tenir des propos dangereux qui peuvent fournir aux Américains un prétexte pour se retirer ! ". Venaient ensuite les autres arguments : une défense européenne coûterait trop cher ... Les gens veulent aujourd'hui du social, voire du sociétal, tout sauf de la défense ...
Ne vous y trompez pas, Poutine, par sa décision absurde d'attaque a réveillé l'esprit de défense d'une Europe dans l'OTAN, pas du tout d'une Europe de la défense !
D'ailleurs, si l'Europe de la défense ressurgissait, ce ne serait pas du tout sous la forme dessinée dans maints colloques franco-français, quand la défense européenne était pensée sous l'égide de la France puissance nucléaire et autour d'elle. Si cette idée renaît dans quelques années, la Pologne, l'Allemagne, d'autres pays, réarmés, peut-être l'Ukraine, en auront leur propre définition ... et la France devra batailler pour imposer ses idées.
Cela mérite réflexion. Comment construire une véritable armée combattante ? Avec quel système de commandement ? Dans quelle langue ? Qui en prendra la tête ? Qui leur donnera des ordres ? Si c'est le Conseil européen, cette armée n'existera pas. Ce sont des problèmes très compliqués qu'on n'a jamais eu à traiter, parce que ça n'a jamais été crédible. Nous avons pu élucubrer la défense européenne sans fin, pendant des dizaines d'années sans aborder ces questions. Certes elles ne sont pas pour tout de suite mais je les mentionne parce qu'il n'est pas exclu qu'elles réapparaissent sous une forme inattendue et compliquée pour nous.
Je ne sais pas quel choc pourrait susciter un changement chez les Européens. Le choc Trump I n'a pas produit l'envie d'une défense européenne. Le choc Poutine produit l'inverse, re-précipitant l'Europe dans le giron américain. Qu'est-ce qui pourrait convaincre les Européens de la nécessité de s'organiser entre eux, en gardant l'Alliance, (c'est quand même plus prudent) mais en faisant le pool ? Il faudrait vraiment que les Américains soient tellement affaiblis − mais ce n'est pas le cas − qu'ils laissent les Européens se débrouiller seuls pour concentrer leurs forces sur la menace chinoise. Nous connaîtrions alors un épisode de chaos dont nous Français sortirions peut-être parce que nous avons pensé au sujet pendant des dizaines d'années (et les autres pas du tout) mais ce ne serait pas du tout le "boulevard" que nous avons en tête.
Pour terminer, dans certains domaines, les Européens ont réalisé que la dépendance de l'Europe est trop dangereuse, comme lors de l'épisode du covid. Il n'est pas rassurant de dépendre d'un seul pays, pas forcément amical, pour les masques ou les médicaments. Or l'Europe est dépendante des autres.
La volonté de réduire la dépendance excessive de l'Europe par rapport à tel ou tel car il est trop dangereux de dépendre d'un seul pays dans un domaine-clé constitue un vrai terrain. Mais ce n'est pas encore la révolution avec une Europe qui s'affirme vraiment comme un acteur.
Je ne m'attends pas, à cause des décennies dont nous sortons, à ce que l'Europe surgisse comme un acteur géopolitique. Les peuples européens n'ont pas cette ambition. Ils sont vieux et fatigués et se font des illusions. C'est pourquoi je mets en avant, pour avancer, des procédés un peu latéraux, un peu dérobés. Je

ne sais pas comment vont tourner les relations entre les États-Unis, la Chine, et tout le reste, la Russie, par exemple. Qui en Europe est capable de dire que, certes, la guerre d'Ukraine est épouvantable (même si on peut diverger sur ce qu'il aurait fallu faire avec la Russie dans les années 1990, et 2000) mais il faut penser à la suite... l'Europe est manichéenne sur ce sujet. Ce sont donc les Américains qui le feront un jour. Il faut imaginer la suite, peut-être.
Mon propos n'est pas spécialement optimiste mais je crois lucide. Et je propose des pistes.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

J'ai compris que nous étions vieux et fatigués... Quant à la souveraineté par la défense nationale, il n'en est même pas question, même en rêve. Je comprends très bien ce raisonnement réaliste auquel vous nous avez habitués et fondé sur l'expérience particulièrement riche qui est la vôtre.
Il y a peut-être la question de l'économie. Mais je n'ose poser la question de savoir si une souveraineté économique européenne, à l'époque de l'Inflation Reduction Act, serait encore pensable.

HENRI GUAINO

Je partage les idées et les sentiments que vient d'exprimer Hubert Védrine. Mais je ne peux pas croire à l'impossibilité de changer les choses. Avant de se demander si un changement est possible il faut se demander si l'on peut continuer comme ça. Car si on ne le peut pas, le changement viendra de toutes les façons, fût-ce par la violence si la politique est défaillante.
Continuer comme si de rien n'était, précipiterait dans la violence toutes les sociétés occidentales, en particulier les sociétés européennes qui sont traversées par des tensions de plus en plus fortes. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire qu'à force d'y mettre toute notre énergie nous finirions par créer les conditions dans lesquelles la violence sortirait et dévorerait tout.
Pour comprendre ce que nous pouvons faire à l'échelle de la France pour enrayer cet engrenage infernal, il faut revenir à l'arrêt Nicolo, cet arrêt du Conseil d'État qui, en 1989, après une jurisprudence constante depuis 1958 − qui avait d'ailleurs été celle aussi de la Cour de cassation jusqu'en 1975 − a décidé que ce n'était plus la dernière volonté du législateur qui l'emportait mais les conventions internationales, mais que les traités étaient toujours supérieurs à la loi nationale comme le disait la lettre de l'article 55 de la Constitution : "Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie". Dès lors, au fur et à mesure que s'étend le champ des conventions internationales et du droit européen, il sert de moins en moins à grand-chose d'aller voter et la crise de la démocratie devient inéluctable. La seule voie raisonnable est donc de réformer l'article 55 de la Constitution de façon à ce que ce soit de nouveau la dernière volonté du législateur qui l'emporte : quand la loi est postérieure au traité c'est la loi qui doit l'emporter, quand le traité est postérieur à la loi c'est le traité qui doit l'emporter. Le comble c'est que les auteurs de l'arrêt Nicolo sont ceux-là même qui nous apprenaient jadis que le juge ne jugeait pas le législateur et que c'était la dernière volonté du législateur qui devait l'emporter ! "Nous ne pouvions plus tenir" fut à l'époque l'excuse des sommités du Conseil d'État pour justifier leur revirement de jurisprudence !
Si nous ne changeons pas ce que les juristes appellent la hiérarchie des normes, nous continuerons à détruire la responsabilité politique. Une démocratie dans laquelle au lendemain des élections on avoue son impuissance à respecter les promesses électorales n'est pas tenable, la société est aussi profondément en crise que la nôtre. Cela nous mène déjà − et va nous mener de façon encore plus accentuée − à la plus grave crise que la démocratie ait connue en Europe depuis les années Trente. Il faut regarder les choses en face. Cette mécanique infernale est déjà en train de se déployer sous nos yeux. Qui ne voit la montée de la violence dans nos sociétés ? Mais la sous-estimation du danger qu'elle représente me semble encore assez forte pour constituer un frein à la volonté politique.
Cette nécessaire réforme de l'article 55 de la Constitution est possible, même si, pour l'instant, on ne voit pas qui pourrait en prendre l'initiative. Cela ne dépend que de nous. Et en Europe, à part pour la Commission et la Cour de Justice, dans aucun pays membre les traités européens et leur droit dérivé ne

sont considérés comme supérieurs à la constitution. En France, on ne peut pas ratifier un traité contraire à la constitution si la constitution n'est pas modifiée.
Il est faux de dire que nous avons perdu notre souveraineté et qu'il est trop tard. La souveraineté est le droit imprescriptible pour une personne ou pour un peuple de dire "non". Quiconque, individu ou peuple, peut toujours décider de dire "non" et en assumer les conséquences. Nos hommes politiques devraient lire L'homme révolté de Camus. Un homme révolté est un homme qui dit "non". Même l'esclave peut dire "non" à son maître même si par ce "non" il risque la mort. On peut refuser d'exercer cette souveraineté. En 1940, Vichy décide de ne pas l'exercer, la France libre décide de l'exercer. On peut se priver des moyens de l'exercer dans de bonnes conditions, c'est ce que nous avons fait avec le droit européen depuis des années. Mais personne ne peut nous priver de cette possibilité, in fine, de dire non. Ce non par la réforme de l'article 55 n'est pas l'équivalent d'un Frexit. De 1958 à 1989 nous avons vécu sous l'empire de la primauté de la loi postérieure aux traités tout en participant pleinement à la construction européenne et depuis, nous n'avons ratifié aucun traité dans lequel figurait la primauté de la loi européenne sur la loi nationale. Ce principe figurait dans le projet de constitution européenne qui a été rejeté. Il n'a pas été repris dans le traité de Lisbonne, seule une déclaration annexe qui n'a aucune valeur juridique se contente de rappeler la jurisprudence de la Cour de justice et un avis de la direction juridique du conseil européen. Ce non est de la même nature que celui de la politique de la chaise vide de de Gaulle au milieu des années 60, rien de moins, rien de plus.
L'indépendance c'est autre chose que la souveraineté. La souveraineté est un rapport à nous-mêmes, l'indépendance est un rapport aux autres. La souveraineté, cette possibilité de dire non, est absolue. L'indépendance, elle, se négocie. La souveraineté de la France et l'indépendance de l'Europe, disait le Général de Gaulle.
Pour réformer l'article 55, le Président de la République peut saisir directement les Français en utilisant l'article 11 de la Constitution comme l'a fait de Gaulle en 1962 contre tous ceux qui expliquaient que c'était anticonstitutionnel. C'est la seule façon d'y arriver car on n'obtiendra jamais un vote identique des deux chambres sur ce sujet. Comme en 1962, c'est le peuple qui doit trancher. L'article 11 peut être utilisé pour l'organisation des pouvoirs publics. Or la Constitution c'est bien l'organisation des pouvoirs publics. La réforme est politiquement très difficile mais techniquement très simple : il suffit d'écrire dans l'article 55 que lorsque le traité est postérieur à la loi, c'est lui qui l'emporte et que lorsque la loi est postérieure au traité c'est la loi qui l'emporte. Le juge n'a alors aucune marge d'interprétation puisque c'est une question de date.
Cette idée s'installe lentement. On tourne autour sans oser vraiment, comme sur le sujet de l'immigration. LR a déposé une proposition de loi constitutionnelle sur le sujet, mais elle s'arrête au bord de la transgression nécessaire. Le risque, comme c'est de plus en plus le cas avec la politique, c'est de faire semblant. C'est exactement ce qui s'est passé avec le projet de loi du gouvernement. C'était un projet de loi pour faire semblant puisqu'en matière de droit des étrangers, c'est le juge qui fait le droit plus que le législateur. Dans trois ans, tout le monde verra que cette loi, ou plutôt ce qu'il en reste, n'a rien changé et les Français auront la sensation qu'on leur a menti une fois de plus. Jusqu'à quand vont-ils le supporter sans que la violence vienne remplacer la politique ?
Bien sûr je mesure, comme Hubert Védrine, le caractère politiquement très compliqué d'une décision de ce genre. Mais enfin, je crois qu'on finira par ne pas avoir le choix, sinon nous aurons à affronter une crise bien pire qu'une simple crise politique. Il suffit d'insérer une phrase dans l'article 55 et, peut-être, au début de l'article 88-1[6], "sous réserve des dispositions de l'article 55". Cela ne résoudra pas tout. Mais on rétablira la responsabilité politique. Et on peut espérer que nos responsables politiques l'utiliseront avec discernement. Quand le responsable politique ou la majorité ne voudra pas adopter une loi-écran, il s'en expliquera devant le peuple. Et quand il optera pour une loi-écran, il justifiera son choix et prendra la responsabilité politique de ses actes devant la nation. S'il n'y a plus de responsabilité politique, il ne peut plus y avoir de démocratie.
Sommes-nous prêts à laisser s'effondrer la démocratie qui est en train de s'effriter dans tous les pays européens ? Telle est la question. Si l'on n'en sort pas de cette façon-là, il n'y a pas d'issue ou plutôt l'issue sera la violence. Et la violence entraînera un irrépressible besoin d'ordre. Je ne sais pas quel sera le visage de cet ordre nouveau.

[6] Titre XV - DE L'UNION EUROPÉENNE ARTICLE 88-1.

La République participe à l'Union européenne constituée d'États qui ont choisi librement d'exercer en commun certaines de leurs compétences en vertu du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, tels qu'ils résultent du traité signé à Lisbonne le 13 décembre 2007.
Merci beaucoup.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Vous êtes resté sur le registre de la violence qui conduit finalement à une révolution juridique alors qu'Hubert Védrine était beaucoup plus sur le registre anthropologique, évoquant l'état d'affaissement, y compris politique, auquel étaient arrivées les sociétés européennes et il ne semble pas du tout croire à ce volet juridique. Mais je ne veux surtout pas parler à sa place.

HUBERT VÉDRINE

D'abord le déclin peut continuer.
Je me demande si la civilisation occidentale ne connaît pas une sorte de tentation de suicide. Depuis des dizaines d'années, les Européens se sont révélés incapables de mettre en place un système convenable de gestion des flux migratoires. Cela détraque tout sur tous les plans, de la politique de l'éducation à la sécurité .... S'ensuit une sorte d'abandon, de fatigue.
Il aurait dû y avoir une réaction très vigoureuse, immédiate, au wokisme, sorte de transfert insensé sur l'Europe des névroses américaines. Mais on n'observe qu'une réaction très molle, les anti-wokes de gauche sont terrorisés à l'idée d'apparaître « réac » ! On peut parler d'une sorte de ramollissement cérébral.
Ça ne peut pas continuer comme ça − le déclin −, nous a dit Henri Guaino. Mais si, malheureusement, et cela peut empirer.
Je suis d'accord pour remettre en cause l'arrêt Nicolo. C'est ce que prône Balladur qui n'est ni un extrémiste de droite ni un personnage secondaire. Qui a parlé de sa note ? Personne. La note a été étouffée alors qu'elle aurait dû déclencher un débat qui aurait peut-être conduit aux préconisations formulées par Henri Guaino : une coalition de forces politiques différentes mais convergentes. Pour que la France ne soit pas seule, il faut en effet chercher des alliés en Europe. Le silence qui a entouré la publication de la note de Balladur est à mon avis délibéré. Les notes de Fondapol sont quand même envoyées à des centaines de personnes de qualité qui auraient dû se ruer là-dessus pour dire : oui, il a raison, il faut rétablir la souveraineté !
Henri Guaino a raison de distinguer indépendance et souveraineté. Rien ne me choque dans tout cela mais je n'en vois pas la transcription dans la France réelle. La seule personne qui aurait été capable de bâtir cette sorte de coalition est Jean-Pierre Chevènement s'il avait été soutenu par 60 % des Français.
Le référendum ? Essayons, trouvons le chemin. Bâtissons une coalition qui impose à n'importe quel président, n'importe quelle majorité, l'idée du référendum sur des éléments juridiques clés pour que cela devienne obsessionnel dans le débat public. Je veux bien soutenir cela.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Jusqu'à quel point cette forme d'entropie européenne − ou de sursaut nécessaire – est-elle aidée − ou au contraire empêchée − par l'élargissement à l'Ukraine et à un nombre considérable de pays du continent européen hors la Russie. Qu'est-ce que ça change ? À quel point cela peut-il créer un sursaut et plus de violence (version Guaino) ou cela va-t-il contribuer à l'affaissement supplémentaire de pays, y compris le nôtre d'ailleurs, qui se situent au bord de cet énorme espace d'élargissement. ? Notre position géographique n'est pas un constat tout à fait mineur...

LOUIS GALLOIS

Dans le débat sur le fédéralisme et le glissement vers le fédéralisme on ne peut pas rester dans la situation actuelle où la Commission progresse par des actes qui ne sont jamais sanctionnés. Je prends un exemple : en principe il n'y a pas de politique européenne de l'énergie. Mais la politique de l'énergie de l'Europe se fait actuellement à Bruxelles, non par le Conseil européen − qui au fond est souverain – mais par les services de la Commission. Je dois à cet égard rendre hommage à Mme Pannier-Runacher qui a mis un frein à tout cela en réunissant douze pays dans une alliance pour le nucléaire ! Il n'est donc pas impossible d'arrêter. Je sais que la Commission est extrêmement troublée par cette initiative parce qu'elle se croyait sur une voie royale qui consistait à exclure de la liste des énergies d'avenir l'énergie nucléaire qui, certes décarbonée, est porteuse à leurs yeux de tous les maux de la terre depuis la bombe atomique jusqu'aux déchets ! Et voilà que douze pays se réunissent pour dire que ce n'est pas à la Commission d'en décider. Je pense que c'est une indication.
Peut-être ne peut-on pas aller aussi loin que le propose Henri Guaino, même si personnellement ça ne me ferait pas misère ! On a bien osé présenter au peuple français une "constitution européenne" dans laquelle le principe de souveraineté était balayé ou à tout le moins remis en question. On pourrait peut-être soumettre au peuple français une proposition qui n'irait pas dans ce sens-là. Mais je crois qu'il faut au moins arrêter le mouvement qui se produit actuellement, pourquoi pas en provoquant une crise. J'avais moi-même suggéré à Alexis Kohler et à son grand patron de susciter une crise sur le nucléaire. Mais la voie qui a été choisie était plus astucieuse que celle que j'ai proposée parce qu'elle consistait à rassembler des pays. Je pense qu'il ne faut pas avoir peur de provoquer des crises sur les questions de souveraineté. Sinon il ne nous restera rien.
Je rejoins à nouveau Henri Guaino pour dire que cette politique européenne déresponsabilise les Français et le débat politique en France, conduisant à un débat politique du pareil au même qui donne évidemment toute leur chance aux extrêmes. En effet, on constate l'impuissance alternée du centre droit et du centre gauche. Nous sommes dans une situation suffisamment grave pour qu'on regarde ce problème. Je reconnais qu'il est extrêmement difficile. On n'a pas De Gaulle sous la main pour le faire ... on n'a personne, parlons clair ! Macron a dès le départ placé son quinquennat sous le couvercle européen, il ne peut donc pas se dédire. Il a tenu à la Sorbonne un discours extrêmement européen que nous connaissons tous. Ne pouvant se dédire il est incapable de créer la crise parce qu'on ne le comprendrait pas. Je pense pour ma part que sans aller jusqu'à la « bombe atomique » que propose Henri Guaino, quelques bombinettes ne seraient pas inutiles pour dire : on arrête ! Et nous aurions du monde avec nous. Il y a beaucoup de pays qui partagent ce sentiment, notamment tous ceux qui étaient autrefois sous joug soviétique et ont maintenant retrouvé leur potentiel national.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je propose la méthode inductive pour repartir dans le bon sens et non pas pour agréger selon la méthode Monnet, petit à petit, des empilements de compétences à la fin desquels on ne reconnaît plus rien.

HUBERT VÉDRINE

Je suis d'accord aussi. Mais si on pense crise, il faut être capable de la déclencher, de la contrôler et de la mener à bon port. Je ne suis pas contre l'idée mais nous devons raisonner concrètement dans l'Europe de 2023. Louis Gallois a eu raison de citer Agnès Pannier-Runacher. Y a-t-il d'autres domaines où, compte tenu du flou des traités ou des conflits internes à la Commission, des démonstrations de ce type seraient possibles ? Ce serait formidable.
Sur la question des possibles alliés désireux de retrouver un peu de souveraineté dans l'Europe de l'Est, il y a plusieurs pistes.
Il faut trouver des mécanismes, verrous juridiques ou coalition dans l'opinion publique, pour que cette idée de rétablir la souveraineté devienne une obsession. Mais on ne peut pas le faire à partir d'un petit groupe, aussi estimable soit-il. Comment faire passer l'idée dans les différentes forces politiques réelles ? Qui déclenche la crise et qui la conduit ? Tant de choses intelligentes qui ont été dites dans ce sens depuis des années n'ont eu aucun effet ... Comment faire ?

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Je réagis aux propos d'Hubert Védrine.
Qui déclenche la crise ? Souvent personne. La crise éclate par hasard ou en tout cas dans un certain contexte. Évoquons 1914. Il n'y a pas besoin de faire preuve de beaucoup d'imagination.
Henri Guaino s'est interrogé sur le fait de savoir si l'Europe c'était vraiment la paix, comme on nous l'a seriné à longueur d'années. Mais l'Europe ce n'est pas la paix, bien évidemment, l'Europe c'est la guerre ! L'élargissement de l'Europe, qui a commencé en 1990 avec la réunification de l'Allemagne, s'est prolongé par l'admission au sein de l'Union européenne et de l'OTAN d'un certain nombre de pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Aujourd'hui c'est le tour de l'Ukraine. Jusqu'où n'irons-nous pas ? Est-ce vraiment l'intérêt d'un pays comme le nôtre que d'aller vers cet élargissement toujours plus à l'Est qui ne pouvait manquer de poser le problème des relations avec la Russie ? C'était l'évidence depuis très longtemps. Or faute qu'il y ait eu une pensée englobante permettant d'associer la Russie au dessein européen, en ménageant des espaces de neutralité, en trouvant des formules qui permettent un certain vivre-ensemble des Européens, "de Brest à Vladivostok" (comme on le disait dans les années 1990), tout cela n'existe plus. Il y a trois ou quatre ans encore on parlait de l'Europe comme lieu de l'accomplissement de notre autonomie stratégique. Personne ne pense plus cela aujourd'hui.
Et la guerre ... Certains ne la voient pas venir mais moi je la crains. Et pas une guerre lointaine, une guerre chez nous. La mécanique de l'élargissement toujours plus à l'Est (en Abkhazie, Géorgie ... On ne sait plus très bien où ça va s'arrêter) est porteuse d'une contradiction mortelle pour une idée raisonnable de l'Europe.
Hubert Védrine a posé la question du fonctionnement de l'Union européenne : comment cela peut-il marcher ? On va rassurer Hubert Védrine en disant que même les Allemands ne voulaient pas profondément une Europe fédérale.
Les Allemands sont maintenant sur une position qui veut que le vote à la majorité qualifiée se substitue au vote à l'unanimité. Comment cela serait-il possible ? Il faudrait en effet réformer les traités avec toutes les difficultés qu'a évoquées à juste titre Hubert Védrine. Comment s'en sortir ? Je donne ma langue au chat ! Mais je constate qu'on s'en est très bien sorti avec Olaf Scholz s'adressant à Viktor Orban : prenez la petite porte qui est là-bas et n'encombrez pas la réunion du Conseil européen de votre présence. Ça ne durera pas très longtemps. Ensuite vous pourrez revenir par le même chemin ou par un autre si vous voulez. Et on a assisté à cette pantalonnade : un vote théoriquement à l'unanimité, mais unanimité à 26+1 ou 27-1, un jeu d'esbroufe dont apparemment tout le monde se contente ! Personne n'a vraiment protesté contre quelque chose qui pose bien évidemment le problème de la démocratie en Europe. Que reste-t-il de la démocratie avec des systèmes comme celui-là ?
Je termine mon propos en revenant à l'idée de l'autonomie stratégique de l'Europe. Mais ce vers quoi nous allons, Hubert Védrine l'a très bien dit, c'est une Europe américaine, l'Europe qui sera appelée demain à se substituer aux États-Unis pour le soutien à l'Ukraine. On nous dira que les États-Unis ne peuvent pas tout faire et qu'il serait temps que les Européens s'assument eux-mêmes donc qu'ils montent en ligne. Ce n'est qu'une hypothèse mais c'est une hypothèse tout à fait crédible.
Je dis tout cela parce que aussi bien Henri Guaino qu'Hubert Védrine sont des hommes politiques par lesquels le nouveau pouvait arriver, en tout cas était espéré. On pensait qu'ils pourraient s'affranchir des règles et des disciplines de leurs mouvances d'origine. Ils ont essayé l'un et l'autre mais je ne peux pas m'empêcher de trouver qu'il flottait un certain désabusement sur leurs propos comme s'ils ne croyaient plus tellement en l'Europe telle qu'on nous l'avait décrite : l'Europe c'est la paix ... l'Europe c'est la prospérité, etc.
Peut-on faire une autre Europe ? Est-il possible de construire une Europe stratégiquement autonome ? Cela me paraît être la vraie question. Peut-on le faire sans construire une Europe chinoise ou américaine ?

HUBERT VÉDRINE

Dans le groupe de travail sur l'avenir de l'OTAN où je représentais la France nous étions dix. Tous étaient hostiles au mot d'autonomie. « 'Autonomie', disait, en allemand, le co-président allemand, c'est en allemand le même mot qu'on emploie pour désigner l'indépendance des États-Unis par rapport à la

Grande-Bretagne. C'est une rupture. Nous ne sommes pas d'accord. » Ce sont des discours franco-français, à l'intérieur du macronisme. Au-delà ça n'existe pas.
Dans une réunion de compte-rendu devant les ministres j'avais proposé que le mot de "souveraineté" européenne soit mis plus en avant, arguant que, très creux, il antagonise moins. Pourquoi pas ? fut la réaction. Et de s'interroger sur ce qu'on y mettrait... Cela ne provoque pas l'hostilité immédiate, sauf à préciser que c'est de la souveraineté en plus.
Il n'y a aucune chance que nous soyons menacés par l'autonomie stratégique !

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Il est intéressant de voir à quel point les choses tiennent au langage.

HENRI GUAINO

Je vais répondre à la fois à Hubert Védrine et à Jean-Pierre Chevènement.
La solution ne se trouve pas dans la réforme des institutions européennes ni dans les tractations internes à l'Europe. Je ne parle pas de l'Europe géographique et culturelle, je parle des institutions européennes. Cela ne peut venir que de l'extérieur des institutions européennes. Si on n'introduit pas une "pilule empoisonnée" (pour prendre le langage des financiers) il ne se passera rien. Cela suppose que nous soyons capables d'accepter des crises limitées pour éviter des crises beaucoup plus graves. Ma hantise est la crise très grave.
Je reviens un instant sur ce que disait Louis Gallois à propos de l'énergie. Vous avez raison, réunir un groupe de pays qui va faire du lobbying pour le nucléaire est une excellente idée mais ce n'est pas suffisant aujourd'hui. Depuis des décennies j'ai vu les renoncements successifs de tous les pouvoirs sur le nucléaire et sur l'électricité. Cela ne peut plus durer. En effet, si tout ce que nous avons fait conduit à augmenter de 300 % la facture d'électricité des commerçants, des artisans, des petits industriels, etc. ce n'est pas supportable. La réponse à cela est toute simple : il faut sortir du marché unique de l'électricité. Si nous réalisons la réforme de la Constitution, nous pourrons dire que nous agissons dans le respect du droit mais cela ne pose aucun problème technique. J'ai entendu à plusieurs reprises le Président de la République expliquer que c'était impossible à cause des interconnexions et que si on sortait du marché unique de l'électricité on ne pourrait plus acheter de l'électricité quand on en aurait besoin dans les périodes où nous serions en déficit. Mais cet argument n'a aucun fondement. Le marché unique de l'électricité est un marché de règles. Personne ne va détruire les interconnexions. Et si nous sommes obligés un jour d'importer 10 % de notre électricité au prix de cette électricité sur le marché unique, cela ne représentera que 10 % du prix de revient total de notre électricité alors qu'aujourd'hui nous sommes obligés de le vendre à 100 % au prix du marché unique. La concurrence va faire baisser le prix de l'électricité, nous promettait-on. Nous voyons où nous ont menés ces promesses inspirées d'une théorie économique mal comprise qui confine à l'idéologie. Alors que les meilleurs connaisseurs du sujet − je pense notamment à Marcel Boiteux − expliquaient qu'au contraire cela entraînerait une hausse des prix. Et nous sommes arrivés – j'y ai assisté – à cette idée absurde qui consiste à subventionner les concurrents d'EDF pour qu'ils fassent concurrence à EDF ! Va-t-on enfin décider de ce système kafkaïen ? Si nous n'en sortons pas ce sont les Français qui vont sortir tout le monde parce qu'ils ne pourront plus payer. Si la crise de l'électricité s'est un peu tassée pour l'instant, elle a été ravageuse et elle le sera encore dans l'avenir ! Si nous continuons dans cette voie, nous serons condamnés à avoir de l'énergie trop chère et les industries françaises et européennes qui consomment beaucoup d'énergie vont se délocaliser là où l'énergie est moins chère. Nous allons délocaliser le peu qui nous reste d'industries vers les États-Unis !
Qui ne voit que nous ne pouvons continuer comme ça sans déclencher à un moment ou à un autre une colère et une violence que nous ne maîtriserons pas ! Mais si nous attendons de réformer les institutions européennes de l'intérieur, si nous comptons sur des coalitions internes pour peser sur l'avenir de l'ensemble, nous n'allons pas nous en sortir parce que les institutions européennes, telles qu'elles sont, sont une machine à détruire la politique. Nous aurons un moyen pour établir un rapport de force le jour où sera rétablie la primauté de la loi nationale postérieure aux traités. Encore une fois, c'est l'histoire de la chaise vide à laquelle Hubert Védrine faisait allusion. Vous voulez venir discuter de telle disposition des

traités qui n'est plus adaptée ? Nous sommes prêts à discuter. Vous ne voulez pas ? Elle ne s'appliquera plus en France jusqu'à ce que vous repreniez la discussion. Là nous tenons un moyen. Sinon le déclin va continuer, selon le scénario que privilégie Hubert Védrine : nous allons nous enfoncer, jusqu'au jour – c'est là que je diverge de son scénario – où la réaction de tous ceux qui en souffrent sera d'une violence inouïe parce qu'on passera du renoncement, de l'abattement, de la fatigue, à la colère. C'est le moment où la foule devient une meute. C'est la logique de la psychologie des profondeurs, de la nature humaine. On ne sait pas très bien quand ce moment se produit, comment il se produit mais on sait que ça finit toujours par arriver. Il faut donc que nous créions d'abord à notre propre échelle les conditions pour changer, sans attendre indéfiniment que tous les autres se rangent à notre point de vue.
On ne renégociera pas les traités européens. J'ai vécu l'expérience assez douloureuse du traité de Lisbonne : vous allez à Bruxelles négocier un traité simplifié. Le projet est ensuite confié à 27 bureaucraties nationales, plus celle de l'Union européenne, pour écrire le texte qui sera soumis à la ratification. Au bout de trois mois, ces bureaucrates présentent le produit de leurs travaux. À ce moment-là, on ne peut plus bouger une virgule tellement le consensus a été difficile à obtenir ! C'est tellement difficile qu'à chaque fois on ne peut produire qu'un monstre. C'est ce qui s'est passé avec le traité de Lisbonne qui, comme ceux qui l'ont précédé, est un monstre. Et si nous essayons de renégocier les traités en bloc, une fois de plus nous ferons un monstre. Il arrive un moment où la négociation entre un trop grand nombre de négociateurs qui poursuivent des objectifs différents est trop compliquée et où la seule solution est d'agir au cas par cas en ayant un moyen de pression. C'est l'idée qui préside au retour de la loi-écran.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je fais seulement remarquer qu'à ce stade la révolution juridique est une révolution politique. Par conséquent, il y aura des répercussions au sein de l'Union européenne dans les rapports de force entre les différents États. Il faut donc que la France soit en position de force.
Je ne suis pour ma part pas tellement favorable à une réforme unilatérale faisant que la loi postérieure l'emporte. J'ai été scandalisée par l'arrêt Nicolo mais depuis lors tant d'eau a coulé sous les ponts (un vrai fleuve de règles de droit) qu'il est quand même très difficile aujourd'hui d'évaluer les effets d'une telle réforme. Comme je l'ai déjà dit dans d'autres interventions, je pense que si notre Conseil constitutionnel travaillait comme la Cour de Karlsruhe ça ne serait déjà pas si mal parce qu'il mettrait au moins des jalons, chose qu'il n'a jamais voulu faire : une réforme du texte constitutionnel portant sur les points sensibles sur lesquels on ne peut accepter les effets des traités, comme l'a fait la Loi fondamentale allemande, serait déjà un signal fort et que nul ne pourrait contester.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Je reviens d'abord sur ce que disait Hubert Védrine. Je crains effectivement que prévale la troisième solution, celle où progressivement la Commission européenne, expression du consensus européen, nous impose à la fois l'élargissement, le changement des règles, la modification des traités, sans nous demander notre avis. C'est ce qui nous menace effectivement.
La souveraineté c'est savoir dire non, nous dit Henri Guaino. Les élections européennes nous offrent l'occasion de dire"no" à l'élargissement. Il conviendrait de mobiliser l'opinion publique sur ce sujet simple (on pourrait passer par des pétitions nationales ...), en explicitant ce "non" à un élargissement qui entérinerait effectivement l'abandon définitif de la souveraineté française. Ce "non" nous éviterait d'être noyés dans un ensemble où le député français pèserait beaucoup moins que le député géorgien ou moldave (la Moldavie aura peut-être réglé le problème de la Transnistrie au passage). Cet élargissement est, je crois, le "cancer" qui achèvera de tuer l'Europe et de tuer la souveraineté européenne. Les gens comprendraient que nous devons nous battre et dire "non" à un élargissement qui n'aboutirait à rien si ce n'est à donner plus de pouvoir à la Commission européenne, aux bureaucrates, aux petits partis ... et finalement à l'Allemagne qui contrôlera évidemment la majorité dans tous ces pays !

Je suggère donc qu'à l'occasion des élections européennes nous suscitions un mouvement − que certains journaux pourraient relayer et qui serait sans ostracisme − contre l'élargissement en expliquant clairement pourquoi nous refusons cet élargissement et exigeons un vote.
Il faut obtenir un référendum sur l'élargissement qui nous permettra de nous prononcer.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Si l'élargissement de l'Union européenne devait se faire un jour − dans vingt ans peut-être − jusqu'aux frontières de la Russie, outre l'énorme question géopolitique que cela poserait, ne peut-on imaginer que cela obligerait l'Union européenne à changer radicalement ses institutions et son mode de fonctionnement ? Elle peut aussi devenir une sorte d'Empire ottoman ...
Est-ce que tout ça n'obligerait pas à rebattre les cartes, à refaire un traité institutionnel ?

HUBERT VÉDRINE

C'est ce que disent les fédéralistes qui en déduisent la nécessité de passer au vote à la majorité. Ce qui conduit au contraire de ce que vous pensez. Une Union européenne élargie ressemblerait à l'Europe actuelle, en plus flasque. Décourageant !

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Il ne faut pas oublier que l'histoire du continent européen est jalonnée de crises extrêmement profondes. "Les nations et les États ont oublié qu'ils sont périssables." écrivait Henry Kissinger dans ses Mémoires[7] publiés peu avant sa mort. Entre le congrès de Vienne (1815) et la Guerre de 14 se sont écoulés à peine cent ans. Et nous sommes aujourd'hui cent ans après la Guerre de 14 qui est fondatrice de l'ordre – ou du désordre – européen. On ne peut pas oublier des réalités comme celles-là.

ANNE-MARIE LE POURHIET

Une petite précision concernant l'Allemagne, Karlsruhe et le Conseil constitutionnel français. Karlsruhe ne brode pas dans le vide, la Cour applique une loi fondamentale dont l'article 79 établit une supraconstitutionnalité qui interdit de toucher au caractère démocratique de la République fédérale d'Allemagne par une révision constitutionnelle. En 1992, au moment de la ratification de Maastricht, a été ajouté dans la loi fondamentale un article 23 qui précise que cette « clause d'éternité » (intouchabilité de la démocratie allemande) s'applique à la construction européenne. C'est-à-dire que l'Allemagne ne peut pas ratifier un traité qui amputerait la démocratie allemande. La cour de Karlsruhe dispose donc d'une base constitutionnelle que nous n'avons pas. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que nous nous dotions, nous aussi, d'un bouclier constitutionnel. J'entends déjà mes collègues "en religion" crier "Vous n'y pensez pas, c'est épouvantable, vous allez déroger tous les jours à la convention européenne !". Mais non, nous n'allons pas déroger tous les jours au droit européen mais quand, dans l'exercice d'une attribution régalienne essentielle, le législateur français c'est-à-dire la représentation nationale, estimera que la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ou de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) − lesquelles multiplient les grossiers excès de pouvoir − viole l'État de droit, nous passerons outre par un acte de volonté explicite. C'est aussi simple que ça.

[7] Henry Kissinger, *Les années de renouveau : Le dernier volume des mémoires* [« *Years of Renewal* »], Paris, Fayard, 2000.

Vous déplorez l'absence de volonté et en déduisez la nécessité de changer de représentants puisqu'il faut une majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat. Évidemment ce n'est pas avec Gérard Larcher que ça va passer ! Il faut élire qui il faut pour y arriver. Et ne me dites pas qu'on ne peut pas élire qui il faut.
Je suis d'accord avec vous sur l'apathie des populations européennes, sur une espèce de lobotomisation. Depuis cinquante ans, les professeurs de droit récemment arrivés sur le marché racontent aux étudiants que c'est à Strasbourg et Bruxelles que siègent l'empire du Bien et le sacro-saint État de droit, etc. Des

générations de juristes ont été endoctrinés à cette idée bisounours de la Cour européenne des droits de l'homme pleine de grâce : la raison d'État est le mal absolu et l'État-nation est un monstre. Je pense être la seule à dire à mes étudiants que la Constitution c'est d'abord le statut d'un État-nation. Pour nos bacheliers incultes, "la Constitution ça donne des droits". Il y a donc tout un impact social et générationnel, une société molle qui fait qu'on aura du mal à bouger. Je pense qu'on peut y arriver en changeant de discours mais aussi de représentants.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Y a-t-il une telle opposition dans les positions que nous entendons ici ?
Louis Gallois a tracé d'excellentes pistes dans le domaine économique, à partir de l'entente des douze pays autour du nucléaire, un geste fort, quand même, face à la toute-puissance de la Commission.
De la même manière, je le répète, les pays peuvent s'ils le veulent utiliser leur Constitution. Les Constitutions sont supérieures aux traités. C'est une évidence, on n'a pas besoin de l'écrire, c'est le premier chapitre du droit qu'on apprend : la Constitution est supérieure aux traités. Si notre Conseil constitutionnel, comme la Cour de Karlsruhe, s'appuyait sur cette supériorité évidente de la Constitution et si nous mettions en œuvre une démarche empirique, comme celle évoquée par Louis Gallois dans un domaine plus économique, touchant à certains pans du droit européen, nous arriverions petit à petit à quelque chose pour nous redresser un peu.
Mais peut-être suis-je trop optimiste.

JEAN-MICHEL NAULOT

Je partage au plus haut point ce qu'ont dit Henri Guaino et Jean-Michel Quatrepoint sur la nécessité de se battre sur tous les projets. Par exemple, à l'approche des élections européennes, nous pourrions établir le bilan de l'action des parlementaires européens qui – se trouvant probablement plus souvent à Paris qu'à Bruxelles... − ont siégé pendant cinq ans. Ont-ils lu les textes législatifs qui ont été proposés ?
Je partage entièrement ce qu'a dit Henri Guaino à propos du marché de l'électricité mais très peu d'hommes politiques et de responsables économiques sont intervenus après avoir lu les 70 ou 80 pages de la directive – et il fallait la lire plutôt trois fois qu'une −.
Je crois qu'il faut vraiment se battre ligne par ligne.
Nous venons d'évoquer l'élargissement... J'ai sous les yeux le procès-verbal du dernier Conseil européen. L'Ukraine n'est pas le seul pays à être mentionné pour une prochaine adhésion. Sont également mentionnés la Moldavie, la Géorgie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, les Balkans occidentaux ! Quel homme politique s'est levé pour dire qu'il était opposé à cet élargissement ? Cela demande beaucoup de courage mais personne n'ose intervenir là-dessus. Les décisions se prennent en dehors de nous.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

On parlait de pantalonnade, le mot est parfaitement exact. Pour éviter d'« allonger » les 50 milliards d'euros qui étaient sur la table, on a promis l'élargissement, se réservant de discuter plus tard avec le président Orban. C'est ainsi que je l'ai interprété.

HUBERT VÉDRINE

Quand j'étais ministre, la question de l'élargissement s'est déjà posée. Il était envisagé d'appliquer la méthode de négociation de la régate, qui devait permettre à tous les pays de l'ancienne Europe de l'Est de rentrer dans l'Union européenne au fur et à mesure qu'ils seraient prêts et que les négociations auraient abouti.
Très bien, pourquoi pas. Un an après Günter Verheugen, commissaire à l'élargissement, donne une date précise pour l'entrée de dix pays ... Je suis le seul ministre à m'étonner, les discussions compliquées, concernant par exemple la fiscalité, n'avaient même pas commencé. Comment pouvait-on savoir que les

dix pays en question seraient prêts à la date fixée (en fait la date de la fin du mandat de la Commission) ? En réalité, il avait demandé à Gerhardt Schröder quels étaient les pays qu'il fallait faire rentrer (tous les pays de l'Europe de l'Est moins la Bulgarie et la Roumanie). Comment arrivez-vous à cette conclusion qui contredit ce que vous aviez annoncé ? demandai-je avec une innocence feinte mais sans aller plus loin, sans me lancer dans la moindre querelle souverainiste. Eh bien ce fut à peu près la seule époque, sur cinq années, où j'aie été attaqué par la presse européenne indignée : les Français sont des égoïstes obsédés par le maintien de leurs intérêts acquis, de la politique agricole, ils sont contre l'élargissement, il faut en finir avec la « grande nation », etc. Chaque pays voulait faire rentrer un comparse (Italie/Malte, Grèce/Chypre ...) et l'Allemagne voulait reconstituer sa zone. Cela date d'une bonne vingtaine d'années et déjà l'obsession d'élargissement (pas du tout élaboré) aux nombreuses conséquences juridiques dominait la pensée des Européens.
Nous sommes ici assez convergents et nous nous exprimons en ce sens depuis des années. Comment expliquez-vous que nos idées restent tragiquement minoritaires en France ? Il n'y a jamais eu un Président qui soit sur cette ligne. Aucun parti politique n'a osé se battre là-dessus. Ce n'est pas une critique, c'est un constat politique et sociologique. On se convainc entre nous facilement, il y a des nuances, mais l'idée générale est qu'il faut reprendre le contrôle du « machin » européen.... Pourquoi n'est-ce pas porté dans le pays ?

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Le référendum de 2005 a peut-être découragé les Français.

HUBERT VÉDRINE

Les raisons sont nombreuses. Vous savez bien que les idées qui sont ici ce soir très bien exprimées ne sont pas soutenues parce que personne n'est prêt à se battre pour ça. Les évolutions que nous combattons sont perçues comme inéluctables. On parle sans arrêt de courage mais où est ce courage ? La réponse à cette question pourrait tout changer.

HENRI GUAINO

Ce n'est pas un problème de courage en réalité. Que risquons-nous en tant qu'État ou pays à nous mettre à dos nos partenaires ? Pourquoi ne se passe-t-il rien dans les réunions internationales ou dans les Conseils européens – je ne parle pas des ministres mais des chefs d'État – ? Ce n'est pas par peur des sanctions. C'est un problème psychologique et un problème de conviction. La plupart de nos dirigeants − et c'est de plus en plus vrai − se déterminent en fonction de ce qu'ils voient dans le regard que les autres posent sur eux. Dans un Conseil européen on peut très bien dire "non", on peut aller très loin dans la transgression sans rien risquer. Mais ça n'arrive pas parce que nos dirigeants sont parfois d'une faiblesse psychologique insigne et quand ils ne le sont pas ils ne sont pas suffisamment convaincus pour affronter l'opposition des autres.
Quand François Mitterrand, qu'Hubert Védrine connaît mieux que moi, avait pris une décision dont il était convaincu, il allait jusqu'au bout, qu'on l'approuve ou qu'on le désapprouve Quand Chirac a dit : la France n'ira pas en Irak, la pression qui s'est exercée sur lui pour qu'il fasse marche arrière a été énorme, y compris en France. Il était convaincu, il a tenu bon.

HUBERT VÉDRINE

Il était plus facile de ne pas aller mener en Irak une guerre stupide que de bloquer tout le système européen.

HENRI GUAINO

En instaurant la primauté du droit national, par exemple, on ne bloquera pas tout le système européen parce qu'à la fin, comme pour la chaise vide, personne n'y aura intérêt.

HUBERT VÉDRINE

On en parle depuis des années. Ça n'a pas eu lieu.

HENRI GUAINO

C'est qu'on ne trouve plus d'hommes d'État. La démocratie fonctionne très bien quand les hommes d'État ont suffisamment de convictions pour les mettre en œuvre lorsqu'ils arrivent au pouvoir. Tout le monde n'est pas De Gaulle. Mais De Gaulle a eu tout le monde contre lui quand il a voulu faire la réforme de 1962. Le gouvernement Pompidou a été renversé, le président du Sénat l'a accusé de forfaiture ...
Je me souviens d'une discussion avec un journaliste à propos de la règle européenne des 3 %. Il faut mener une autre politique, lui disais-je, et il se peut que pour appliquer la politique pour laquelle il a été élu un Président soit pendant un temps obligé d'assumer un déficit public annuel excédant 3 % du PIB. Il s'agit alors d'en informer Bruxelles et de tenir bon en dépit des menaces. Les amendes ? Rien ne peut nous forcer à les payer. La suspension des subventions européennes ? Elle entraînerait la suspension de notre contribution et la France est contributeur net, elle donne plus qu'elle ne reçoit. Mais avant d'en arriver là, tout le monde se mettra autour de la table et on discutera. En réalité, on ne risque rien. C'est la faiblesse psychologique et intellectuelle de ceux qui gouvernent qui est en cause. Cela arrive parfois dans l'histoire mais ce n'est pas désespéré ! S'il ne s'agit que de changer les hommes, on doit pouvoir y arriver!

LOUIS GALLOIS

Je pense qu'un référendum sur l'élargissement bien expliqué conduirait en France à un vote négatif. Mais les hommes politiques sont tétanisés par le précédent de 2005. Un nouveau 2005 serait l'horreur absolue !
La France a quand même une faiblesse qui l'empêche de parler fort en Europe, c'est sa situation économique. C'est un handicap parce que nous avons une dette qu'il ne s'agit pas de considérer comme massive mais que nous devons pouvoir renouveler sans arrêt. Nous ne rembourserons jamais cette dette mais pour la renouveler il nous faut garder la confiance des marchés financiers. On ne peut pas y échapper. Cela constitue un élément de faiblesse car cette confiance est actuellement suspendue à quelques décisions où les agences de notation jouent un rôle mais où l'Europe elle-même joue un rôle, la Banque centrale en particulier.

HUBERT VÉDRINE

Toujours à la recherche du comment faire, je propose de lancer une campagne politique pour exiger que l'élargissement soit soumis à référendum.

ANNE-MARIE LE POURHIET

Sous la présidence Chirac, avant le traité constitutionnel européen, la révision constitutionnelle de 2004 avait rendu le référendum obligatoire pour tout élargissement ("Tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un État à l'Union européenne et aux Communautés européennes est soumis au référendum par le président de la République." Article 88-5). La révision Sarkozy de 2008 a cependant ajouté que "par le vote d'une motion adoptée en termes identiques par chaque assemblée à la majorité des trois-cinquièmes, le Parlement peut autoriser l'adoption du projet" de ratification par le Congrès. Ce qui confirme la faible conviction démocratique de Nicolas Sarkozy.

HUBERT VÉDRINE

Le seul exemple concret récent de quelqu'un qui ait réussi à faire bouger les choses dans le meccano européen c'est Agnès Pannier-Runacher. Donc il faut qu'elle soit candidate à la présidence de la République sur les idées de Jean-Pierre Chevènement...

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Quel provocateur vous faites !
On a parlé de l'élargissement du point de vue de l'Union européenne. Hubert Védrine a dit que cela ne changera rien. Nous serons noyés un peu plus dans le fédéralisme, c'est tout. Mais la question géopolitique d'un continent européen sans la Russie n'est pas seulement une question institutionnelle de l'Union européenne, c'est autre chose.
Je donne la parole à l'ambassadeur de Gliniasty qui nous a représentés en Russie entre 2009 et 2013.

JEAN DE GLINIASTY

En effet, l'Europe à 27 ou à 37 ça ne changera rien. De toute façon l'Europe puissance est morte, on le sait depuis longtemps. Comme l'a toujours dit Hubert Védrine nous sommes les seuls à la demander. Personne n'en veut. À la rigueur, nos partenaires accepteraient une Europe puissance mandataire des États-Unis. C'est ce qui va se passer pour l'Ukraine : nous allons remplacer les États-Unis dans la guerre en Ukraine.
Ce qu'il y a d'important c'est qu'à cette occasion on risque vraiment de tout gâcher en réformant l'Union européenne. Les conclusions du groupe de travail franco-allemand sur les conséquences institutionnelles de l'élargissement sont assez inquiétantes car elles font craindre la dérive de la majorité qualifiée. Jusque-là la France s'était toujours opposée à la majorité qualifiée pour la politique étrangère. Là on sent bien qu'elle commence à faiblir. S'il n'y avait pas la force de frappe je pense qu'on y serait déjà passé.
Effectivement on va vers un monde multipolaire, avec une différence très importante par rapport à la période westphalienne, c'est qu'aujourd'hui le moindre des États a son usine de drones et a directement ou indirectement accès à l'arme atomique. L'Iran fournit des drones à la Russie dont l'industrie de défense est quand même théoriquement l'une des plus évoluées au monde. Nous vivons dans un monde très dangereux. C'est effectivement notre survie qui est en jeu et notre survie c'est de reprendre notre liberté en matière de politique étrangère.
Un historien américain, Edward Luttwak, a étudié le mystère de la survie de Byzance pendant mille ans malgré une puissance relative très faible[8]. Byzance a survécu tout simplement en pratiquant l'archétype de la bonne diplomatie. Ils étaient amis avec les uns, ennemis avec les autres mais cela pouvait changer. Quand ils écrasaient les uns on les aidait à sortir de la défaite la tête haute, on ne les tuait pas, on stipendiait les uns, on achetait ses ennemis, on punissait mais pas trop parce qu'on se disait que l'ennemi d'aujourd'hui sera peut-être l'ami de demain, etc. C'est cette sorte de souplesse que nous aurions dû mettre en œuvre en Afrique depuis très longtemps.
Nous sommes donc dans un monde extrêmement dangereux. Je plains les diplomates du futur !
Concernant la Russie et l'Ukraine, nous avons perdu en Russie des positions que nous ne regagnerons jamais. Nous avons fait des erreurs. Selon le New York Times d'il y a trois jours Poutine se serait mis cent milliards dans la poche grâce à la vente des actifs de Renault à l'État russe, ce qui lui a permis de payer ses amis. Nous avons probablement perdu au moins 25 ou 30 milliards. Renault est parti en mettant la clé sous la porte du jour au lendemain : 2,3 milliards donnés de facto à Chemezov patron de ROSTEC c'est-à-dire le lobby militaro industriel. Nous avons cédé par faiblesse devant une opinion soumise aux pressions de Zelensky qui a dit : « Renault a du sang ukrainien sur les mains ». Mais en réalité c'est après avoir donné 2,3 milliards au lobby militaro-industriel russe que Renault a eu du sang sur les mains ! Et tout est comme ça ! Nous avons été d'une grande faiblesse et nous avons perdu énormément d'intérêts. Il suffit de parler à M. Sénart pour savoir qu'il n'est pas très content de cette affaire.

[8] Edward Luttwak, *La Grande stratégie de l'Empire byzantin*, Paris, Odile Jacob, 2010. 42

Mais concernant la Russie, nous ne sommes plus maîtres de l'opération. Je ne pense pas que nous aurons le courage ou même la possibilité de conditionner notre remplacement des Américains dans leur soutien à l'Ukraine à une participation plus active à la recherche d'une solution diplomatique.
Il y a aussi un risque pour la Russie. La Russie va devenir Sparte. Jusque-là elle avait envie de garder sa zone d'influence. Elle avait dit souhaiter une Ukraine pro-russe. Les Russes ont toujours deux options. Par exemple, la Moldavie conservera son intégrité territoriale si elle reste dans le camp russe, sinon elle perdra la partie russe (la Transnistrie) Le risque est très grand que si l'Ukraine s'effondre les Russes reprennent les territoires historiquement russes. Ils n'iront pas à Kiev ni en Galicie, à Lvov, qui n'a jamais été russe dans l'histoire sauf à partir de 1957 quand les derniers maquis nationalistes ont été éliminés. En revanche, ils revendiqueront la côte de mer Noire historique. Si l'Ukraine s'effondre, ce qui n'est pas du tout exclu, tombera un vrai "rideau de fer", ce qui veut dire que la Russie, telle Sparte, va devenir un pays dont la prospérité sera absorbée par la dépense militaire.
Quant aux relations avec la Chine... Dans l'histoire russe les Russes ont toujours balancé entre l'Ouest et l'Est. Nous sommes à l'aube d'une période Est très longue. Je suis désolé de le dire mais je pense que la Russie est perdue pour nous au moins pendant quinze ans, soit une petite génération.

HUBERT VÉDRINE

Il ne faut pas rêver à une politique européenne sur la Russie pour demain ou après-demain. D'aucuns diraient qu'il peut peut-être y avoir une politique franco-allemande parce que Scholz – qui certes parle peu- semble n'être pas tellement éloigné de cette position. Mais nous ne sommes pas capables d'élaborer cette politique.
Ce sont les Américains qui, avant les Européens, relativiseront : après tout, leur priorité c'est la Chine ! Quelques think tanks américains alertent déjà : certes Poutine a eu tort à 2000 % d'attaquer mais il faut penser à la suite, il y a toujours la Russie ...
Cela ne viendra pas des Européens.
Dans le "moins pire" des cas, cela pourrait venir de la France. Mais qui, au niveau français, reréfléchirait à une politique qui ne devrait pas être exagérée non plus car il semble impossible "d'intégrer" la Russie. Ils ne sont pas prêts non plus à retrouver le chemin de la coexistence pacifique, de la détente, de la coopération dans certains domaines ... refaire tout le trajet qui avait été fait pendant la Guerre froide. Il y a l'hypothèse terrible de l'Ukraine qui s'effondre, mais même si les combats s'enlisaient, ce serait une sorte de gel, sans même un cessez-le-feu signé, sans négociations, encore moins de solution. Ce serait donc très compliqué à gérer, même pour une France qui aurait à nouveau les idées claires, qui retrouverait ses fondamentaux, de faire quoi que ce soit (ce que j'ai dit en commençant concernait "l'après après"), en tout cas, que nous ayons réussi ou non à nous en dégager, sans le système européen qui va être sur une ligne polono- balte qui est exactement l'inverse.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Encore qu'entre la Pologne et l'Ukraine ça ne semble pas aller aussi bien que cela. Est-ce conjoncturel ?

HENRI GUAINO

Pas sûr que ce soit conjoncturel mais ce serait un long débat. Il y a beaucoup de fantômes qui hantent cette région du monde et, à l'occasion des crises, les fantômes ressortent. Entre la Pologne et l'Ukraine cela n'a jamais été le grand amour. Tout ce qui ne se voit pas, ces fantômes, ces spectres, ces millions de morts massacrés de part et d'autre sont quand même bien là, ils sont aussi des acteurs de la politique et de la géopolitique.
Nous ne devons pas compartimenter notre vision des choses. Il n'y a pas simplement nous et le reste du monde, il y aussi nous dans notre rapport à nous-mêmes. Il y a des peuples dans tout ça, il n'y a pas que des dirigeants. Il y a des opinions publiques. Il y a des sociétés en crise. Que voudra l'opinion américaine, que voudra l'opinion française, allemande, néerlandaise alors que ces sociétés sont fracturées et au bord d'un gouffre de violence. Qui aurait imaginé un jour les images de l'assaut du Capitole qui ont sidéré le

monde entier ? Derrière cela il n'y a pas simplement le dérangement mental d'un Donald Trump, il y a une réalité bien plus profonde. Et si le citoyen-contribuable américain décide qu'il en a assez de payer pour l'Ukraine ou que cela est trop dangereux les États-Unis partiront, quoi qu'en pensent leurs dirigeants. Et si dans les sociétés européennes − ce qui est aussi en train de monter − beaucoup de gens commencent à trouver que cela a assez duré, on laissera l'Ukraine se débrouiller avec les Russes.
Après, faute de l'avoir anticipé se posera la question que Jean de Gliniasty vient de soulever : si cela se fait sans un accord quelconque cela restera pour très longtemps une blessure purulente, une zone de tension terrible qui pèsera lourdement sur le comportement et sur la situation extérieure et intérieure des deux côtés.
Enfin, l'Europe est aussi un morceau de l'Eurasie. Il faut regarder l'ensemble. Cette fracture entre l'Europe et le reste de l'Eurasie va coûter très cher à l'Europe.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

C'est pourquoi j'ai cité Kissinger : nous n'avons pas de congrès de Vienne. Il en faudrait un.

HUBERT VÉDRINE

Sur l'Ukraine, je suis comme vous, je n'en sais rien. Mais si, au moment des primaires en mars (Super Tuesday), le retour de Trump paraît presque sûr, s'il paraît inarrêtable (indépendamment du fait qu'il sera peut-être condamné ... mais on nous dit qu'il pourrait gouverner depuis le pénitencier comme une sorte de Dalton : c'est l'Amérique !), si le retour de Trump paraît inéluctable cela créera une vraie panique en Ukraine. Et on peut se demander si à un moment donné Biden ne va pas signifier à l'Ukraine qu'il est préférable d'arrêter tout de suite car on ne peut pas garantir la suite. Mais Poutine n'en profiterait-il pas ? La France pourrait-elle jouer un rôle ? Si Trump revient, et même s'il ne revient pas, les résultats des élections américaines pourraient conduire à une sorte de précipitation menant à ce que l'Ukraine ne veut pas, c'est-à-dire un cessez-le-feu dans lequel la Russie garde en gros les territoires qu'elle avait déjà avant l'attaque contre l'Ukraine. Ce n'est pas exclu et on peut imaginer l'Amérique recommandant aux Ukrainiens : ne signez rien, ne renoncez à rien, mais là il faut s'arrêter ! Ce n'est pas complètement impensable. Si c'est assez ouvert, si la victoire de Trump est incertaine, si les sondages sont à l'équilibre, le suspense durera jusqu'à la fin de l'année. Dans le cas contraire, les choses peuvent aller beaucoup plus vite. Je n'exclus pas un scénario de ce type.
Il peut y avoir à ce moment-là la place pour un point de vue français, voire franco-allemand. Je sais bien qu'il n'y a plus de couple franco-allemand depuis la réunification, mais sur ce point précis ce n'est pas impossible.

JEAN DE GLINIASTY

Il faut garder en tête la séquence des accords que l'Ukraine a signés et n'a pas honorés. En 2014, Laurent Fabius, Frank-Walter Steinmeier, et Radoslaw Sikorski, ont signé avec l'ancien président ukrainien Viktor Ianoukovytch et même avec Tyahnybok, chef du l'extrême-droite ukrainienne, un accord selon lequel l'Ukraine gardait son intégrité territoriale. Ensuite, avec les accords de Minsk, l'Ukraine perdait la Crimée. Plus tard, avec les accords d'Istanbul qui étaient quasiment signés, sauf les garanties internationales, le 30 mars 2022, l'Ukraine perdait la Crimée et le Donbass. Lors du prochain accord, dans la mentalité russe, elle devra perdre davantage, ce qui va devenir très difficile à accepter pour les Ukrainiens.
Un témoin m'a confié que dans les couloirs du Conseil européen on nage dans l'hypocrisie la plus totale : la plupart des États membres, y compris certains représentants des Baltes, envisagent que cela se termine par un compromis territorial.
Donc si la France a une initiative à prendre c'est maintenant, avant que les Américains nous devancent.

HUBERT VÉDRINE

S’opposer à ce que peuvent faire les Américains est un réflexe primitif : j’avais moi-même mis en scène l’amitié avec Madeleine Albright pour me protéger quand j'aurais besoin de m’opposer.
Mais il y a des cas où il faut jouer l’accord. Par exemple, sur Gaza, ce que dit Biden, ce que dit Jake Sullivan, est plutôt mieux que ce que nous disons (en décembre 2023).
Dans l’affaire de l’Ukraine il vaudrait mieux chercher une convergence avec une évolution américaine que de chercher l'accord avec les autres Européens. Ce n’est pas un principe général. C'est lié à ce sujet.

LOUIS GALLOIS

Il faut profiter du fait que Biden est encore là pour essayer de proposer une solution commune qui puisse s’imposer à l’Ukraine, car il est le seul qui pourra imposer quelque chose à Zelensky. Il faut donc que nous imposions une solution avec lui, avant qu’il ne s’en aille, car qui sait ce que nous pourrions faire avec Trump.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Nous allons terminer sur cette note très optimiste en disant que peut-être une fenêtre pourrait s’ouvrir mais qu’au-delà nous ne pouvons garantir ce que sera l’avenir de ce grand continent auquel nous sommes tous attachés, qu’il comprenne ou qu’il ne comprenne pas la Russie.
Merci à tous. Nous avons entendu des interventions particulièrement intéressantes, y compris dans leurs divergences. En effet, si on discerne très bien les points de rapprochement on perçoit aussi les divergences et ce n’est pas malsain car cela démontre que nous avons encore une démocratie, finalement, pour quelque temps encore, jusqu’à la prochaine crise...